LE FRONT NATIONAL AU TRAVAIL

Coordination

Hervé Alexandre, Jacques Breitenstein,
Emmanuel Grimaux, Franck Mahé,
Françoise Pécoup, Jean-Jacques Petiteau,
Jean-Paul Ravaux, Bernard Schmid,
Denis Turbet-Delof, Jean-Louis Wichegrod

Préface de René Mouriaux

© Éditions Syllepse, 2003

69 rue des Rigoles, 75020 Paris edition@syllepse.net

ISBN: 2-84797-013-4

Photo de couverture: Marc Silberstein.
Photos des pages 111, 112: DR.

Iconographie des pages 113, 114, 115, 116: collection particulière.

Table des matières

- 7. Préface: Syndicalisme et combat antifasciste
- 11. Avant-propos
- 13. Introduction
- Le Front national entre sur le terrain syndical Faux syndicats Front national et bataille juridique Confrontations «sur le terrain»
 Du côté du FN
 Outils syndicaux
 Prud'homales 1997
- 75. Implosion du FN. Pendant les travaux, le fascisme continue

Infiltrations et dérives Revue de presse brune Actions syndicales contre le racisme Résistances à l'école et à l'université

- 112. Iconographie
- 117. Menaces européennes et lepénisation, vers la banalisation

Villes «occupées»
Contre le racisme et les discriminations
L'Europe face à ses démons
Plans sociaux, mondialisation
11 septembre, lepénisation de la sécurité
Élections 2002

167. Annexes

Appel de syndicalistes Bibliographie Visa pour Isa

Syndicalisme et combat antifasciste

PRÉFACE DE RENÉ MOURIAUX

L'idée selon laquelle le mouvement ouvrier serait naturellement antifasciste repose sur l'oubli qu'il doit se construire contre l'idéologie dominante et se trouve empiriquement contredite. Si l'on caractérise le fascisme sur fond de violence par trois grands traits, l'exaltation de la nation, la proclamation du racisme et de l'antisémitisme, la dénonciation de la démocratie au profit du culte du chef, on perçoit bien la triple tentation de cette thématique dans les rangs prolétariens. Pierre-Joseph Proudhon déplore l'accaparement du capital national par les juifs1. Le Parti ouvrier français est tenté par l'alliance avec le boulangisme. Des militants en vue du POF et de la CGT détournent les ouvriers de prendre part à la défense de Dreyfus². En 1914, Gustave Hervé, convertit son antimilitarisme en bellicisme anti-allemand. Dans les années 1930, les néosocialistes, les doriotistes, le courant «Syndicat» de René Belin promeuvent une entente avec les idées et les hommes «bruns» qui aboutit sous Vichy à la collaboration avec le 3e Reich. On pouvait espérer que l'expérience du nazisme avait immunisé la gauche contre la séduction de la réaction autoritaire, mais une logique mal maîtrisée de l'antistalinisme et de l'antisoviétisme, les ambiguïtés de l'universalisme français, le prestige du 18 juin 1940 poussent certains vers le gaullisme³ et même, pendant la guerre d'Algérie, des militants de la CFTC et de la CGT-FO vers les ultras⁴. Pour reprendre le mot du Comité fondé en 1934, l'histoire appelle à la vigilance⁵.

D'autant que le problème du fascisme à l'égard du syndicalisme ne se réduit pas aux phénomènes d'influence, de ralliement, mais comporte l'intervention directe. Les syndicats jaunes sont inséparables des origines françaises du fascisme. L'expérience ne dure guère. De 1899 à 1910, elle manifeste l'existence d'une droite prolétarienne et son instabilité. Dans son dernier livre, Le Trépied (1911), le leader des Jaunes, Pierre Biétry, préconise la disparition du syndicalisme⁶. Les Syndicats professionnels français sont créés en 1936 dans le même temps que le Parti social français, reconstitution de l'Association des Croix-de-Feu dissoute par le gouvernement Léon Blum. SPF, PSF, la similitude des sigles n'est pas qu'accidentelle. Quoique se déclarant indépendantes, les deux organisations sont étroitement liées, partageant la même doctrine corporatiste, disposant des mêmes soutiens patronaux, reposant pour l'essentiel sur les mêmes militants⁷. Devenu ministre du travail, René Belin appuie son action en faveur de la Charte sur le courant «Syndicat»8. Ce sont d'ailleurs d'anciens militants de la tendance Belin qui créent en février 1947, avec des communistes dissidents et des membres du RPF, le journal Travail et Liberté et, en octobre 1949, la Confédération du travail indépendant. Après bien des aventures, la CTI, devenue la Confédération des syndicats libres, se sabordera en 2002 au profit de la CGT-FO9. D'autres organisations pourraient être mentionnées. Les Jaunes, les SPF, la CSL sont les trois grandes tentatives de l'extrême droite pour s'implanter dans le monde du travail, sans parler du noyautage à la CFTC, à FO et à la CGC.

Constitué en 1972, le Front national de Jean-Marie Le Pen, d'abord marginal, commence à élargir sons audience en 1978 grâce à un discours «populiste», perce en 1984 aux élections européennes. Un nouveau tournant est adopté en 1992. Le noyautage syndical est complété par la création de syndicats estampillés FN. La menace se précise avec la préparation des élections prud'homales de 1997. La riposte se cristallise en 1996 par la création d'*Informations syndicales antifascistes*. Alors que les résultats du 21 avril 2002 ont montré, en dépit de la scission de 1999, le danger persistant du FN, faute d'une gauche réellement anticapitaliste et proposant une perspective politique alternative au libéralisme, la vigilance – connaissance et combat – est de rigueur et cette anthologie 1996-2002 transmet l'expérience acquise au cours de cette période et stimule son prolongement.

- Green (Nancy), «Socialist Anti-Semitism, Defense of a Bourgeois Jew and Discovery of the Jewish proletariat, Changing Attitudes of French Socialists before 1914», *International Review of Social History*, 1985, n° 3, p. 374-399.
- Traverso (Enzo), Les marxistes et la question juive, Paris, Kimé, 1997, 345 p.
- Le RPF puis l'UNR ne sont pas fascistes. Bonapartistes, selon René Rémond. Le culte du chef est assurément très prononcé dans le gaullisme et le nationalisme y frôle le chauvinisme.
- Jacques Tessier est proche des intégristes et à FO, Raymond Le Bourre et André Lafond défendent l'Algérie française.
- En 1935, le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes a essayé de définir le fascisme, cf. CVIA «1935 : le fascisme en France », Mauvais Temps, juillet 1999, n° 5, p. 115-119.
- Sternhell (Zeev), La droite révolutionnaire. 1885-1914, Paris, Gallimard, coll. Folio Histoire, 2º ed., 1997, p. 319-422.
- Machefer (Philippe), «Les syndicats professionnels français. (1936-1939)», Le Mouvement social, avril-juin 1982, n° 119, p. 90-112.
- Mouriaux (René), Syndicalisme et politique, Paris, Éditions Ouvrières, 1985, p. 59-60.
- Favre (Didier), Ni rouges ni jaunes. De la CGSI à la CSL, s.l., Éditions Midi moins le quart, 1998, 300 p.

Avant-propos

Dans le bulletin de naissance d'Informations syndicales antifascistes (ISA) en 1996, nous expliquions: «ISA devra permettre d'échanger les informations, les analyses, sur les difficultés rencontrées, construire des synthèses, tout en visant l'objectif ambitieux que nous nous sommes fixé sur le moyen terme, à savoir participer à la mise en mouvement, dans sa pluralité et sa diversité, mais de manière convergente, du champ syndical contre le fascisme.»

Diffusé à plusieurs centaines d'exemplaires, ISA relate, analyse, alerte: des articles et dossiers thématiques (fiscalité, racisme au travail, Autriche...); des brèves sur les actions syndicales manifestant la volonté de s'opposer au racisme et au fascisme. ISA inventorie aussi dans ses revues de presse les articles de la presse généraliste et syndicale et «épluche» ceux de la presse brune consacrés aux questions sociales.

La rédaction d'*ISA* réunit des syndicalistes et des militants antifascistes.

Le Front national au travail réunit une sélection des 54 numéros d'Informations syndicales antifascistes. Les dates de parution sont indiquées à la fin de chaque extrait. Nous avons choisi une présentation chronologique qui permet de souligner les caractéristiques de trois périodes de la lutte syndicale antifasciste.

1996-1998. Les tentatives d'implantation du FN dans le monde du travail sont visibles et multiformes, avec en particulier la volonté de créer des structures estampillées «FN» (Front national, Force nationale...); les réactions syndicales

sont nombreuses, souvent unitaires, et permettent de gagner la bataille juridique contre les faux syndicats FN. *ISA* est alors générateur d'initiatives (appel de syndicalistes contre le fascisme, rencontres nationales) tout en se faisant aussi l'écho des actions syndicales.

1998-2000. La présence de l'extrême droite sur le terrain social se fait plus discrète. La scission du FN affaiblit en apparence sa volonté d'investir le monde du travail et les syndicats se « recentrent » sur la lutte contre le racisme et les discriminations. *ISA* développe des analyses thématiques et organise une rencontre nationale sur l'École face à la l'extrême droite.

2000-2002. Les signes de banalisation de l'extrême droite se multiplient en France et en Europe. *ISA* rend compte des luttes syndicales dans les villes dirigées par l'extrême droite, analyse la situation en Autriche...

Introduction

Au soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, le mouvement syndical comme les militants de gauche et du mouvement social ont subi un véritable électrochoc avec l'accession de Le Pen au second tour.

En 2002, Le Pen se dit « socialement de gauche, économiquement de droite et nationalement de France ». Le 1er mai 1996, il saluait dans son discours « la longue lutte des travailleurs ». Le tract diffusé par le FN ce même jour déclarait : « Le FN est le syndicat des Français » et assénait « le social, c'est le Front national ». Cette affirmation n'était déjà pas nouvelle. Le tournant « social » du FN est pris en 1992, à l'initiative de Bruno Mégret, qui tente de démontrer que « les attaques contre le programme social du FN sont un tissu d'insanités » 1 en réponse à des analyses montrant le caractère antisocial de son programme économique. Il s'agit pour le FN de fidéliser son électorat populaire, acquis en 1988 (au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, 30 % des ouvriers, 16 % des employés et 25 % des chômeurs ont voté Le Pen, selon les sondages post-électoraux Sofres).

Mais pour le FN, le «social» ne saurait être que national : en novembre 1992, dans *Présent*, Pierre Vial publie un article intitulé «Pour être social, il faut être national».

Parmi les «300 mesures pour la renaissance de la France, programme de gouvernement »² publié par le FN en 1993, et dans d'autres publications³, on trouve des applications de la préférence nationale et familiale: «taxation du travail des étrangers», «instauration du salaire maternel» (ou parental selon les textes). Les contradictions ne manquent pas dans le

programme économique et «social» du FN entre mesures «populaires» et références libérales... mais peu importe. Audelà des mesures précises, il s'agit d'une logique d'exclusion sociale à l'égard des immigrés et des femmes, et qui ne peut que s'étendre à d'autres «populations» jugées «antinationales». Car la «Nation» (au sens du FN) est «menacée»; dans son discours du 1er mai 1996, Le Pen «explique»: à l'extérieur un «complot à tonalité maçonnique et New Age» mené par ceux qui voudraient nous imposer «un nouvel Ordre mondial», voire une «nouvelle religion», complot relayé par les «politiciens de la bande des quatre» qu'il faut «bouter hors du Parlement»; à l'intérieur «l'immigration, fléau central», véritable menace pour les travailleurs français.

La première cause du chômage est «l'immigration massive de millions d'étrangers et leur installation dans notre pays, qu'elle soit officielle ou illégale, encouragée ou tolérée, qu'elle soit insolente ou camouflée par les naturalisations massives, elles aussi »⁴.

Il s'agit donc de « ressouder » la communauté nationale, et pour cela, de dépasser ce que le FN nomme le « classisme marxiste » au niveau de l'entreprise. Michel Eberhardt a annoncé la création du FN-RATP en ces termes : « Un syndicalisme nouveau est en train de naître qui s'élève contre le classisme marxiste. »

Les syndicats sont évidemment un obstacle à la réalisation de ce programme. Il faut donc les combattre.

Toujours dans les « 300 mesures » : « Défendre la liberté du travail. Les syndicats institutionnalisés jouissent d'un pouvoir et de privilèges totalement disproportionnés avec leur audience effective. Aussi conviendra-t-il de mettre un terme au monopole de représentation dont ils jouissent. Nous voulons un développement de l'activité syndicale par l'émer-

gence de nouveaux syndicats dont la liberté sera garantie.» Mais cela ne va pas là encore sans contradictions. Car il faut tenir compte des aspirations des salariés, syndicalistes « de base » que le FN tente de séduire. Durant le mouvement de novembre et décembre 1995, Le Pen vocifère contre cette « révolte de privilégiés » (les agents RATP s'apprêtant à créer le FN-RATP auraient dû apprécier...), fustige les syndicats. Dans un éditorial de National hebdo⁵, on peut lire: « On nous dit: beaucoup d'électeurs et de sympathisants du Front national ont fait grève. Je réponds: c'est notre devoir de leur montrer qu'ils se sont fait leurrer. » Et de « démontrer » ailleurs que « les syndicats en folie, qui se déchirent pour garder des rentes de situation » 6 ne défendent pas les intérêts des travailleurs français, que seul le FN a compris.

Mégret déclarera par la suite, dans une interview au Monde de février 1996: «Nous avons parfaitement compris et soutenu ce mouvement de mécontentement. [...] Nous allons intensifier la présence du Front national dans la société française en renforçant son tissu d'implantation locale et en élargissant son impact dans les milieux professionnels. Après la police, nous allons mener des actions à la RATP et, sans doute, dans les transports en province, ainsi que dans le monde enseignant, où nous serons certainement portés par des actes de violence perpétrés dans les établissements. Enfin, nous voulons être présents aux élections professionnelles des chambres de commerce, des chambres de métiers et aux scrutins prud'homaux.»

L'OFFENSIVE ÉTAIT LANCÉE...

Les militants syndicalistes étaient souvent désarmés lorsqu'il s'agissait de répondre à un discours « frontiste » et le fait est qu'on ne peut opposer aux slogans réducteurs du FN qu'une analyse plus complexe. La réaffirmation des grands principes de liberté, d'égalité des droits... parfois ne suffit pas (et pourtant...), tant ils ont été malmenés, et repris d'une manière perverse par le FN.

Un travail syndical spécifique apparaissait indispensable, à la fois dans le domaine de l'information et de la formation – mieux connaître pour mieux combattre – et aussi par une pratique syndicale plus proche des réalités du terrain pour mieux répondre aux difficultés quotidiennes des salariés.

C'est autour du premier aspect que s'est orienté le travail de la commission syndicale de Ras l'front, d'abord avec le lancement en mars 1996, de l'appel «Tous ensemble contre le fascisme et le racisme» (voir en annexe), l'organisation d'un meeting de syndicalistes contre le fascisme à Paris en mai 1996, puis le lancement en août de la même année d'Informations syndicales antifascistes.

Dès le départ, ce bulletin s'est voulu ouvert vers l'extérieur de Ras l'front et fut diffusé à la fois dans le mouvement et à des structures syndicales ainsi qu'aux signataires de l'appel. Fin 1998, des syndicalistes non membres de Ras l'front rejoignent la rédaction d'ISA et, un an plus tard, Vigilance et initiatives syndicales antifascistes (VISA) est créée pour renforcer l'action d'ISA.

En 2002, il nous faut constater que Le Pen, ce candidat du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie a recueilli les votes de nombreux ouvriers et de chômeurs...

La bataille juridique gagnée contre les pseudos syndicats FN, la scission du parti fasciste ont pu faire croire que l'extrême droite était en recul dans le monde du travail.

Aujourd'hui il est clair que le combat syndical contre le fascisme et le racisme demeure plus que jamais nécessaire.

Introduction

Nous devrons continuer inlassablement à expliquer que les idées de l'extrême droite, et en particulier la «préférence nationale», sont un danger mortel pour les salariés.

Le combat contre le fascisme devra être politique mais aussi syndical et associatif. Il se fera dans les mobilisations du monde du travail contre les discriminations, le chômage, la précarisation de l'emploi, le développement de la «pauvreté laborieuse», pour la défense des services publics et pour une autre mondialisation. C'est d'abord aux syndicats qu'il appartient de porter toutes ces luttes. *Informations syndicales antifascistes* poursuit bien sûr son activité; il reste avant tout un outil unitaire dont le but est de permettre des synergies entre tous les acteurs du mouvement social attentifs et vigilants face au racisme et au fascisme.

^{1.} Présent. 15-16 février 1992

 ³⁰⁰ mesures pour la renaissance de la France, Programme de gouvernement, Éditions nationales, février 1993.

^{3.} La Lettre de Jean-Marie Le Pen, septembre 1995.

^{4.} National hebdo, n° 616, 9-15 mai 1996.

^{5.} National hebdo, n° 595, 14-20 décembre 1995.

^{6.} National hebdo, nº 594, 7-13 décembre 1995.

Le Front national entre sur le terrain syndical

La bataille juridique contre les faux syndicats Front national fut l'un des aspects les plus visibles durant cette période. Après FN-Police, quatre «syndicats» FN sont créés pendant l'année 1996. Une bataille juridique s'engage qui durera deux ans et sera finalement gagnée par les syndicats: les structures émanant du parti fasciste ne peuvent se prévaloir de la qualité de syndicats professionnels.

FAUX SYNDICATS FRONT NATIONAL ET BATAILLE JURIDIQUE

L'exemple de FN-Pénitentiaire. Début juillet, une lettre du FN (coordination des actions catégorielles) a été adressée à des employés du secteur pénitentiaire pour leur proposer de participer à la création prochaine du «Front national-Pénitentiaire» parrainé par FN-Police et qui «regroupera les personnels pénitentiaires de tendance nationale». Le 10 septembre les statuts de FN-Pénitentiaire ont été déposés à Fabrègues (Hérault). Le président Damien Francés et le trésorier Jacques Villa se présentent respectivement comme ancien militant de la CGT et de la CFDT. Les syndicats de ces deux confédérations ont dénoncé cette création et entendent enclencher d'éventuelles poursuites judiciaires. L'UFAP, l'USP (autonomes) et FO, majoritaires aux élections professionnelles ont refusé de s'associer à cette démarche «pour ne pas faire de publicité au nouveau syndicat».

[octobre 1996]

Petite chronologie de la bataille juridique contre les pseudos syndicats FN	
	Première instance
	TGI d'Évry, 10 mars 1997: défavorable au FN
FN Police	Appel
1995	Paris, 17 juin 1997: confirmation
	Cassation
	10 avril 1998: défavorable au FN
	7,40 % des voix aux élections professionnelles de 1995 et, l'équivalent de 25 permanents, 500.000 F. de subvention et nique paritaire central.
	Première instance
	TGI de Montpellier, 17 déc. 1996: défavorable au FN
	TGI de Toulon, 23 janv. 1997: défavorable au FN; définitif
FN-Pénitentiaire	Appel
septembre 1996	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé
septembre 1996	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
septembre 1996	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé
septembre 1996	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation
	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN
septembre 1996 FN Transports Lyonnais	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN Première instance
FN Transports	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN Première instance TGI de Lyon, 11 sept. 1996: favorable au FN
FN Transports Lyonnais	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN Première instance TGI de Lyon, 11 sept. 1996: favorable au FN TI de Lyon, 17 déc. 1996: défavorable au FN; définitif
FN Transports Lyonnais	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN Première instance TGI de Lyon, 11 sept. 1996: favorable au FN TI de Lyon, 17 déc. 1996: défavorable au FN; définitif Appel
FN Transports Lyonnais avril 1996	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN Première instance TGI de Lyon, 11 sept. 1996: favorable au FN TI de Lyon, 17 déc. 1996: défavorable au FN; définitif Appel Lyon, mai 1998; infirmé
FN Transports Lyonnais avril 1996 FN RATP	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN Première instance TGI de Lyon, 11 sept. 1996: favorable au FN TI de Lyon, 17 déc. 1996: défavorable au FN; définitif Appel Lyon, mai 1998; infirmé Première instance
FN Transports Lyonnais avril 1996 FN RATP février 1996	Montpellier, 9 juillet 1996: infirmé Cassation 10 avril 1998: défavorable au FN Première instance TGI de Lyon, 11 sept. 1996: favorable au FN TI de Lyon, 17 déc. 1996: défavorable au FN; définitif Appel Lyon, mai 1998; infirmé Première instance TGI de Nanterre, 7 juin 1996: défavorable au FN; définitif

Collectif syndical contre FN-Pénitentiaire. Un collectif de syndicats de la Justice du Languedoc-Roussillon réunissant le Syndicat de la magistrature, la CGT, la CFDT, et le Syndicat des avocats de France a remis au procureur de la République de Montpellier une demande de procédure de dissolution du FN-Pénitentiaire [...]. Condamnant l'inactivité du garde des sceaux, ils annoncent qu'ils « mettront tout en œuvre pour lutter contre cette implantation d'un partiraciste et xénophobe déguisé en organisation syndicale ».

[novembre 1996]

Échec à FN-Pénitentiaire. Le 17 décembre 1996, le tribunal de grande instance de Montpellier rendait son jugement. Nous en publions un extrait: « dit que le défenseur nommé "Syndicat professionnel Front national pénitentiaire" ou "Syndicat professionnel FNP" » n'a pas un objet conforme aux dispositions de l'article L. 411.1 du code du travail. [...] Lui fait interdiction de se prévaloir, en toutes circonstances et par tous moyens et par tout moyen d'expression, de la qualité de syndicat professionnel.» [...] La mobilisation des organisations syndicales a permis ce succès. [...] Dans ces conditions, la création d'une «Force nationale-Pénitentiaire», qui est contestée par la CGT et la CFDT devant les tribunaux de Toulon (jugement 23 janvier prochain) devrait être difficile.

[janvier 1997]

Les méthodes de nervis du FN-Pénitentiaire. À la prison de Saint-Roch (Var), le responsable CGT a constaté l'effraction d'un placard dans le local syndical. Face à cette agression, le secrétaire adjoint du syndicat CGT de la prison a déclaré: «De tels comportements disqualifient ceux qui prétendent faire du syndicalisme et donner des leçons. » Le quo-

tidien *La Marseillaise* a rapporté ce grave incident : «*Le placard de la CGT forcé*, *vidé et saccagé par les pseudo-syndicalistes de Force nationale Pénitentiaire*.»

[janvier 1997]

Nouvel échec pour FN-Pénitentiaire. La première chambre du tribunal civil de Toulon a considéré, le 23 janvier dernier, que Force nationale-Pénitentiaire ne pouvait se prévaloir de la qualité de syndicat et a relevé à juste titre que cette nouvelle appellation constituait « un détournement frauduleux de l'interdiction judiciaire frappant l'organisation dénommée Front national-Pénitentiaire, suite au jugement exécutoire prononcé par le tribunal de grande instance de Montpellier le 17 décembre 1996».

[février 1997]

FN-Pénitentiaire en sursis. La cour d'appel de Montpellier, de son côté, a infirmé le 9 juillet dernier, le jugement du 17 décembre 1996 du tribunal de grande instance de Montpellier qui avait interdit au FN-Pénitentiaire de se prévaloir de la qualité de syndicat à la suite de la plainte de la direction de l'administration pénitentiaire et de plusieurs syndicats.

[juillet-août 1997]

LES ARGUMENTS JURIDIQUES

Les organisations FN ne sont pas des syndicats. La Revue pratique de droit social consacre une large partie de son numéro de juin 1997 aux jugements prononcés à l'encontre des structures pseudo-syndicales FN. Dans cinq jugements sur six (dont un confirmé en appel), c'est la qualité même de syndicat professionnel qui est déniée à ces struc-

tures, sur la base essentiellement de la confusion entre leurs objectifs et ceux du parti politique Front national. Il ne s'agit donc pas de dissoudre les structures existantes, elles peuvent continuer à agir comme des associations, mais elles ne peuvent en aucun cas prétendre à désigner des délégués syndicaux ou participer aux élections professionnelles. Par ailleurs, les changements de noms, de «Front national» en «Force nationale» n'ont pas échappé aux juges qui interdisent désormais toute dénomination «FN». Le jugement du TGI d'Évry présente un intérêt particulier, compte tenu des arguments du juge. En effet, non seulement la confusion parti-«syndicat» est soulignée, mais d'autres aspects sont abordés:

- Certaines dispositions des statuts du FN Police «constituent des restrictions incontestables à la liberté syndicale et à la liberté d'opinion»: il s'agit d'articles des statuts d'une part soumettant l'adhésion des membres à la censure du bureau national, d'autre part contraignant les responsables syndicaux à avertir le président d'un éventuel engagement politique de leur part (sic!).
- Par la diffusion des thèmes du Front national, préférence nationale, racisme... le FNP «non seulement légitime mais suscite et encourage de la part des fonctionnaires de police des distinctions fondées sur la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou éthique », distinctions qui sont non seulement contraires aux dispositions de la Constitution, mais encore incompatibles avec les obligations de « respect absolu de la personne » incombant aux agents de la police et explicitement mentionnées dans le code de déontologie de la profession de policier.
- Pour toutes ces raisons, le FNP «expose ses adhérents à des sanctions et la profession à une suspicion et à un discrédit, conséquences manifestement contraires à la

défense des droits et des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels, assignée au syndicat».

Pour la première fois, ce sont donc les idées véhiculées par le FN qu'un tribunal juge comme pouvant nuire à une profession. La bataille juridique contre les pseudos syndicats FN est donc aujourd'hui bien engagée. La seule décision favorable au FN est pour le moment l'arrêt de la cour d'appel de Montpellier. Mais un pourvoi en cassation a été formé.

[septembre-octobre 1997]

APRÈS LES ARRÊTS DE LA COUR DE CASSATION SUR LE FN-POLICE ET LE FN-PÉNITENTIAIRE

Réactions syndicales. La CGT et la CFDT se sont félicité des arrêts rendus par la Cour de cassation. La CGT (Le Peuple, 28 avril 1998) «en appelle au gouvernement [...] pour que soient prises très rapidement les mesures législatives écartant le Front national et ses listes cFNt des élections prud'homales». L'Hebdo du 1er mai 1998 explique en détail les deux arrêts. La CFDT a déclaré que ces décisions constituent une « condamnation ferme de la volonté d'introduire des pratiques discriminatoires et racistes dans les entreprises» et qu'elles «devraient mettre un terme à la volonté de ce parti de détourner la liberté syndicale ». Le SNPT-UNSA (Syndicat national des policiers en tenue) s'est également déclaré satisfait de la décision « qui va dans le sens de sa lutte contre l'entrisme des thèses extrémistes dans la police ». L'UGSP-CGT (Union générale des syndicats pénitentiaires) a par ailleurs rappelé que « le combat contre la haine, la xénophobie et le racisme continue».

[mai 1998]

Réaction dans National hebdo. Alors que Mégret avait immédiatement dénoncé une « machination politico-judiciaire » destinée à « bloquer le Front national », NH joue sur un autre registre. NH (n° 717, 16-22 avril 1998) dénonce un « nouveau coup de force contre le syndicat FN-Police » et souligne que le FN-Pénitentiaire risque aussi d'être « à son tour, interdit pour les mêmes raisons politiques ». L'arrêt de la cour d'appel de Montpellier ayant été cassé, celle de Toulouse devra se prononcer. NH reprend un article du Figaro dans lequel Jean-Louis Validire essayait de chiffrer « les effectifs réels » des confédérations, bien inférieurs évidemment selon NH aux chiffres annoncés par les syndicats. Un autre moyen de contester la représentativité des syndicats.

[mai 1998]

CONFRONTATIONS « SUR LE TERRAIN »

La confrontation entre FN et syndicats se déroule aussi hors des tribunaux. La Normandie nous est apparue représentative de la stratégie d'occupation du terrain du FN et des ripostes syndicales. Mais de nombreuses autres actions se déroulent à la même époque et nous en rappelons quelques exemples.

L'EXEMPLE DE LA NORMANDIE

Meeting syndicaliste antifasciste à Rouen. Plus de cent personnes ont assisté à une réunion, dont *Paris-Normandie* a rendu compte sous le titre «*Front national, une percée syndicale qui fait peur*». Après un exposé de notre camarade Jacques Ballantines sur la nature de l'offensive du FN dans les entreprises, les participants ont pu entendre le représentant du SUD 76 qui a souligné la progression des

La retraite du Front national

Ce mardi 22 octobre fut une première à plus d'un titre. Une manifestation des retraité(e)s contre la politique du gouvernement Juppé était convoquée à la gare Montparnasse à l'appel de plusieurs organisations syndicales (CGT, CFDT, FSU, etc.).

Le Cercle national des préretraités et retraités (CNPR), officine du Front national, avait officiellement annoncé qu'il s'y joindrait. Antifascistes et syndicalistes se mirent d'accord pour que la peste brune – fût-elle du troisième âge – ne vienne pas polluer la manifestation. Une centaine de militant (e) s de la CGT, CFDT, FSU et de Ras l'front firent donc un cordon sanitaire autour des frontistes et les refoulèrent loin de la manifestation aux cris de «Pas de fachos dans nos manifs». Nous saluons ici cette manifestation de fermeté et d'unité, seule garante d'une riposte efficace contre le danger fasciste.

[novembre 1996]

idées racistes parmi les salariés et évoqué les difficultés que des militants de SUD éprouvaient à comprendre l'engagement de leur organisation syndicale aux côtés des sans-papiers. Une situation confirmée par le représentant de l'UD-CGT 76 et un responsable CGT de Renault de Sandouville qui a décrit la campagne d'explication contre le racisme menée par sa section syndicale. Ensuite un représentant CFDT de la région Provence-Côte-d'Azur (PACA), région fortement confrontée au FN, devait dresser un tableau inquiétant des capacités de nuisance sociale du FN dans sa région. Enfin ce fut au représentant de la FSU du département de constater que les enseignants n'étaient pas non plus à l'abri du poison fasciste. Le

collectif rouennais de Ras l'front devait conclure la réunion en présentant ses activités et le représentant de la FSU proposait à l'ensemble des forces syndicales présentes et absentes de constituer un collectif syndical départemental antifasciste.

[décembre 1996]

Le FN à la porte de la raffinerie Shell. Jusqu'à présent les seuls distributeurs de tracts à la sortie de la raffinerie Shell de Petite-Couronne, près de Rouen, étaient les militants de gauche. Dorénavant il faudra compter avec le FN. Fait sans précédent, celui-ci a distribué un tract mardi 3 décembre à la sortie du travail. Dénonçant les restructurations en cours dans l'industrie du pétrole, le tract titrait : « Travailleurs de Shell, cinquante-quatre salariés vont être licenciés, victimes du mondialisme que seul le Front national combat.» L'information sur les licenciements n'est pas un scoop. Les organisations syndicales ont déjà appelé à des mobilisations contre ces suppressions d'emploi. Ce qui est nouveau, c'est qu'à ce jour, les tracts du FN circulaient plutôt sous le manteau ou étaient déposés clandestinement. [...] De surcroît, les militants fascistes ont poursuivi leur distribution, en franchissant sans être inquiétés le poste de garde, dans l'enceinte de l'entreprise et sur le parking où se garent les cars de ramassage. Le collectif local de Ras l'front a immédiatement prévenu les unions locales CGT et CFDT.

[janvier 1997]

Caen: « Danger! Front national ». Signée par les secrétaires généraux des unions départementales de la CGT, de la FEN de la FSU et de l'Union régionale CFDT de Normandie, une pétition « Appel de syndicalistes et de salariés » circule dans le département du Calvados. Les soussignés

déclarent s'opposer «à l'implantation du Front national en faux syndicats pour servir un parti politique d'extrême droite qui développe des idées racistes et xénophobes dangereuses pour l'unité des salariés, le syndicalisme et la démocratie».

[janvier 1997]

Tracts FN à Renault-Cléon. Sous le sigle «FN-Renault», le FN a récemment diffusé aux portes de Renault-Cléon un tract: «Salariés de Renault, la menace c'est le mondialisme. [...] C'est dans ce cadre que le projet de 40 000 départs en préretraite est envisagé. [...] C'est la diminution des salaires (concurrence avec les pays du tiers-monde). C'est la fermeture programmée des industries automobiles en France (ouverture des frontières). [...] Travailleurs français, le FN, premier parti ouvrier français, vous défend réellement.»

[février 1997]

Tracts FN Normandie « contre les licenciements ». À

Yvetot, un tract a été distribué contre les 218 licenciements d'Ozona. « Sous prétexte de restructurations, l'entreprise Ozona préfère fabriquer les vêtements de nos enfants en Chine, en Thaïlande, en Hongrie et au Maroc où les coûts salariaux sont ridicules. Les salariés normands et ceux de notre ville sont sacrifiés sur l'autel du libre-échangisme. Le Front national défend l'emploi français. » Au Havre, les élus FN ont distribué un tract contre les menaces de licenciements qui pèsent sur les 800 salariés des Ateliers et Chantiers du Havre (ACH). Deux « solutions » sont proposées : « L'État doit impérativement pallier le manque de trésorerie des ACH » et abandon par la ville de son « programme énorme et improductif » en faveur des « quartiers sensibles. »

[février 1997]

Le Havre: le chantier de Mégret. La lutte courageuse des salariés des chantiers navals du Havre pour la sauvegarde de leur emploi ne constitue pas seulement un enjeu syndical. Le FN a décidé de s'en servir comme tremplin pour la conquête de la mairie du Havre. Déjà présent, fin octobre, dans les grandes manifestations de soutien aux ACH par le biais de ses conseillers municipaux, le FN a voulu doubler la mise le 6 novembre au matin. Ce jour-là, Bruno Mégret est venu, entouré d'une trentaine de frontistes, à la porte des chantiers pour soi-disant «apporter son soutien aux travailleurs de cette entreprise navale, victimes aujourd'hui de la mondialisation sauvage et du libre-échangisme». Il a surtout déversé sa haine contre les partis de gauche, «responsables de la situation», en invitant les travailleurs français à «en tirer les conséquences» et à rejoindre le FN.

Dans sa conférence de presse qui a suivi cette parade indécente, il a reproché au gouvernement « de financer par l'intermédiaire du FMI les chantiers navals coréens » et a prôné « le rétablissement des frontières économiques et la préférence nationale ».

Bien évidemment ces « propositions » ne sauveraient pas un seul emploi aux ACH, mais le FN n'en a cure. Son but est de profiter du désarroi créé par la politique de liquidation d'emplois au nom des « lois du marché » pour préparer sa mainmise sur la ville [...].

Le mouvement social peut freiner les ambitions fascistes à condition d'être aussi ferme face aux frontistes que sur les revendications. Les salariés du Havre n'ont pas besoin du « soutien » du FN dans les manifestations ni aux portes de leur entreprise.

La CGT du Havre a réaffirmé sa volonté d'écarter «tous les responsables de ce parti [le FN] des manifestations de

soutien aux chantiers du Havre » (Le Havre libre, 7 novembre 1998). Espérons que ces déclarations de salubrité publique seront suivies d'effet.

[novembre 1998]

Pas de FN à l'hôpital d'Elbeuf! Le 22 septembre dernier, les sections CGT et CFDT du Centre hospitalier d'Elbeuf, avec le soutien d'associations, partis et syndicats de l'agglomération, ont appelé à un rassemblement de protestation contre la nomination par le conseil régional de Haute-Normandie d'un administrateur Front national désigné avec les voix de la droite traditionnelle. Dans un tract commun, elles déclarent: «Le FN n'est pas un parti comme les autres. Sa banalisation est dangereuse. Il ne faut pas oublier qu'Hitler est venu au pouvoir par la voie démocratique ce qui a conduit à la dictature et à des millions de morts.»

Cette position ne fait pas l'affaire de NH qui explique que ce pauvre administrateur voulait «accomplir sa mission puisqu'il est le seul à représenter l'agglomération d'Elbeuf au conseil régional [et qu'il] est tout à fait naturel que ses collègues le désignent pour les représenter à l'hôpital d'Elbeuf» (NH, 8 octobre 1998). Malheureusement pour NH, des représentants du corps médical et des usagers ayant quitté la salle de réunion, «le quorum n'étant pas atteint [...] le président du conseil d'administration décidait de lever la séance». Selon NH, une telle décision «bloque le fonctionnement de l'institution», qui serait l'«otage d'une bande de militants politiques qui font peu de cas des malades ou des accidentés»... L'article conclut en annonçant que «Guilhem de Tarlé est bien décidé à accomplir sa mission jusqu'en 2001 où il peut prétendre à gagner la mairie.»

[novembre 1998]

DANS LA RÉGION RHÔNE-ALPES

FN-Transports lyonnais ne désarme pas. Le 14 janvier dernier, Xavier Delacroix, secrétaire général de FN-TL, s'est adressé par courrier aux salariés des Transports en commun lyonnais (TCL). Constatant que la justice interdisait à son «syndicat» de se présenter au premier tour des élections professionnelles, il appelle à voter nul en utilisant un bulletin «FN-TL, pour la liberté syndicale, la sécurité et la justice sociale», afin de présenter une liste au second tour. Il explique aussi que s'opposant à la dérive « ultralibéraliste et mondialiste » voulue par Maastricht, son « syndicat » dérange beaucoup de monde, et que «les syndicats en place (confédérés et autonomes) n'ont jamais rien su ou voulu faire pour défendre les intérêts des salariés», forment alliance de fait avec le «patronat» pour conserver de confortables privilèges. Lors des élections, 100 salariés sur 3600 mettront dans l'urne le bulletin FN-TL et 40 % s'abstiendront ou voteront nul. Devant ce constat, le FN-TL distribuera, le 28 février, un tract intitulé « Élections 1997 au sein des TCL: 40 % des salariés rejettent le système». Ainsi le FN-TL s'approprie les 40% de nuls et abstentionnistes, indiquant qu'ils ont suivi ses consignes de vote. En même temps il indique ses positions et perspectives pour l'avenir: «Demain, les pseudo-syndicats, traîtres à la cause des travailleurs français, continueront à essayer, main dans la main avec le patronat, de nous réduire au silence par tous les moyens. [...] Ils se foutent de vos conditions de travail et de sécurité... Ils vous mentent [...]. Ils savent qu'ils ne représentent plus rien et que Force nationale les balayera demain. Patronat, pseudo-syndicats; ils sont tous contre nous. Le combat continue jusqu'à la victoire.»

[avril 1997]

Réunion syndicale antifasciste à Lyon. Le mardi 11 mars s'est tenu à la Bourse du travail de Lyon un aprèsmidi de travail sur le FN à l'appel des syndicats départementaux CGT, CFDT, FSU, FEN, Groupe des 10. Cette réunion était ouverte à tous les militants et a rassemblé environ 130 personnes. Trois thèmes ont été abordés [...]: le programme « social » du FN; le FN à l'entreprise, à partir de l'exemple concret des TCL; comment lutter?

Un support de quatre pages était disponible à l'entrée de la réunion, constitué à l'aide d'article de la revue *Alternatives économiques* et d'éléments fournis par Ras l'front. En plus des trois rapports introductifs une quarantaine d'intervenants se sont exprimés notamment pour s'inquiéter de l'infiltration des idées de préférence nationale dans l'entreprise, et de la montée du racisme chez les salariés. De nombreuses interventions ont également porté sur les réponses syndicales nécessaires en terme de luttes mais aussi de perspectives. En conclusion, les organisateurs ont rappelé qu'il s'agissait d'un premier débat qui ne prétendait pas faire le tour de la question.

Des suites à ce débat sont prévues : rédaction d'une déclaration commune diffusée de manière intersyndicale dans les entreprises ; une initiative publique et médiatique avec diffusion de l'appel auprès des habitants de Lyon ; organisation d'autres débats ; organisation de la riposte à la tenue d'un meeting du FN à la porte de l'usine Renault de Saint-Priest.

[avril 1997]

L'unité syndicale fait reculer le FN. Fin mars, les fascistes comptaient organiser un meeting dans un lieu hautement symbolique, la cité Berliet. Les mobilisations contre cette initiative, auxquelles ont pleinement participé les syndicats locaux, avaient conduit la mairie de Saint-Priest à y

interdire la présence du FN. Mi-avril, Mégret devait venir à Oullins. Un collectif unitaire s'est constitué sur la ville pour préparer la riposte. Sous prétexte de problèmes de sécurité, le FN a annulé son meeting. Cependant, une manifestation antifasciste eut lieu avec un important cortège syndical CFDT et CGT. Enfin, à la mi-mai, le FN annonçait un meeting à la Bourse du travail, dans une salle dépendant de la municipalité de Lyon. Les organisations syndicales ont interpellé le maire sur cette attribution et ont appelé à une réunion publique le même jour et dans les mêmes locaux. Devant cette mobilisation syndicale, la mairie a décidé de ne plus attribuer cette salle au FN. Le 1^{er} mai, la CGT, la CFDT, la FSU, la FEN et le Groupe des Dix ont distribué conjointement des tracts « contre le FN, pour la justice sociale » ; ce 1^{er} mai fut un succès avec environ 5 000 manifestants.

[juin 1997]

École et FN incompatibles. Le bulletin de la section du Rhône du Syndicats des enseignants (FEN) de juin 1997 avait dénoncé les pratiques discriminatoires d'une directrice d'école maternelle de Lyon, M^{me} Boury, candidate du FN aux législatives. Le Comité de vigilance contre l'extrême droite de Lyon, le SNUipp, la FSU, le SGEN-CFDT et le SE-FEN avaient alerté l'inspection académique.

S'estimant diffamée par le bulletin du SE, la directrice a porté l'affaire devant le tribunal correctionnel. Elle a été défendue par Bruno Gollnisch.

Le directeur de publication du bulletin incriminé a été relaxé du délit de diffamation pour des raisons de forme et de délais. Le jugement est aussi très intéressant car il porte sur des arguments politiques et idéologiques: le tribunal estime que «le caractère diffamatoire d'un écrit de journal syndi-

Des difficultés de la lutte sur le terrain...

Le Peuple (10 septembre 1997) revient sur l'étape du 17 juin du Tour de France de la Fraternité: «Le point de départ de nos initiatives contre le racisme fut incontestablement l'immense succès de la manifestation grenobloise contre la venue de Le Pen en Isère le 9 décembre 1996. Plus de 20000 personnes manifestèrent ce jour-là. [...] Un appel solennel signé par les UD-CGT, CFDT, FO, FSU et UNSA permettait d'affirmer un vrai besoin d'initiatives syndicales », constate le secrétaire de l'UD-CGT de l'Isère, Gérard Bouvier qui donne deux exemples des difficultés rencontrées: «Au centre de tri PTT, des salariés ont brûlé le tract, les copains sont retournés pour distribuer le tract et affirmer avec force leur volonté de "s'arracher" sur cette question. Aux cheminots de Saint-Marcellin, en distribuant du matériel syndical pour le 17 juin, six adhérents sur vingt-deux se sont déclarés sympathisants du FN et certains ont menacé de rendre leur carte. Les dirigeants du syndicat considèrent désormais que le débat est ouvert, que les initiatives doivent continuer sur ce terrain.» Mais le bilan est loin d'être négatif. Plusieurs milliers de personnes se sont réunies pour une grande fête à l'appel de la CGT et de 60 associations dont Ras l'front, «Nous avons beaucoup à regarder, beaucoup à apprécier dans l'engagement militant associatif de nombre de personnes qui se lancent à fond dans le combat contre le Front national», ajoute Gérard Bouvier. «Pour progresser, il m'apparaît qu'une idée n'est pas suffisamment travaillée: n'avonsnous pas intérêt à favoriser par tous les moyens possibles, l'accession à de multiples postes de responsabilités des militants et militantes d'origine étrangère?»

[octobre 1997]

cal doit également s'apprécier par rapport à l'idéologie de M^{me} Boury. [...] Le programme d'exclusion que défend M^{me} Boury au niveau de l'éducation est fondamentalement opposé aux principes d'égalité défendus par les syndicats d'enseignants». Le tribunal correctionnel a donc reconnu l'incompatibilité de la fonction d'enseignant avec l'idéologie du FN. Souhaitons que cette décision fasse jurisprudence.

[février 1998]

DANS LA RÉGION PROVENCE-CÔTE D'AZUR

Cheminots: la lutte syndicale antifasciste paye. À la SNCF d'Orange, les militants CFDT ont eu la désagréable surprise de constater que certains de leurs collègues de travail apparaissaient à visage découvert comme militants FN. Après un moment de stupeur et des hésitations, ils ont entrepris une activité antifasciste dans l'entreprise, en collaboration avec des chercheurs travaillant sur ces questions pour la CFDT, leur fédération (FGTE) et la région CFDT-PACA. Ce n'est pas sans plaisir qu'ils ont constaté l'accueil favorable de leur démarche par une large partie des salariés. L'un d'entre eux leur a dit « Vous avez dit tout haut ce que nous pensions tout bas », retournant ainsi un fameux slogan du FN. Le courage syndical a payé. La section a doublé son nombre d'adhérents passant de quinze à trente (sur une centaine de salariés). Une resyndicalisation antifasciste!

[décembre 1996]

Réunion syndicale antifasciste à Vitrolles. Fin janvier, 350 syndicalistes (CGT, CFDT, FSU, SUD, UNSA) se sont rencontrés à Vitrolles pour discuter de la menace du FN. Lors de cette réunion, une syndicaiste a décrit la politique de coer-

cition menée par la ville d'Orange contre les militants syndicaux municipaux : délation, pressions, surveillance continue. Elle a ensuite désigné du doigt quatre sbires de la municipalité présents dans la salle et qui ont été immédiatement expulsés de la réunion. Cette rencontre – au cours de laquelle l'appel « Tous ensemble contre le fascisme et le racisme » a été présenté et où Ras l'front était représenté – a permis de nouer de nombreux contacts entre militants syndicaux bien décidés à ne pas laisser progresser la gangrène fasciste.

[février 1997

Orange: menaces sur les locaux de la CFDT. L'union locale CFDT d'Orange vient d'apprendre que la Mairie a décidé de mettre en vente les locaux qu'elle occupe. « Pour faire visiter d'éventuels acquéreurs », celle-ci lui a demandé de remettre « un jeu de clefs en Mairie ». Pour toute réponse, l'union locale a communiqué ses heures de permanence et demande où la Mairie compte la reloger en cas de vente.

[avril 1997]

Débat syndical à Marseille et mobilisation. Marseille a connu le 22 mars dernier une intense mobilisation contre le FN. Tout au long de cette journée, 4000 personnes ont participé aux différentes initiatives qui étaient programmées. Parmi les huit forums-débats qui se sont déroulés, un était consacré au syndicalisme contre le FN. Devant un public composé essentiellement de syndicalistes, Michel Deschamps secrétaire général de la FSU, Lydia Brovelli membre du bureau confédéral de la CGT, et la secrétaire générale de la région PACA-CFDT ont débattu des ripostes syndicales contre l'offensive sociale du FN.

[avril 1997]

Dans les villes FN. Le 29 janvier dernier, l'URI-CFDT et ses syndicats Interco de la région PACA organisaient à Vitrolles une journée de réflexion sur les villes gérées par le FN (*Syndicalisme hebdo*, 5 février 1998). Quand le FN est patron, cela signifie, pour le personnel municipal qui ne rentre pas dans le rang, des menaces, des pressions. Beaucoup ont déjà craqué et ont demandé leur affectation dans d'autres municipalités. Les responsables syndicaux CFDT de la région essaient pour leur part de «*trouver collectivement les moyens d'aider ces camarades à rester*», pour ne pas abandonner ces communes aux seules mains du FN: Observatoire des libertés de l'URI, aide juridique... Un immense chantier, quand on connaît la capacité de nuisance de ces municipalités.

[avril 1998]

Vitrolles : les animateurs en colère. L'intersyndicale CFDT-CGT de Vitrolles appelait à une journée de grève le 18 mars. Elle dénonçait «la détérioration des conditions de travail» des animateurs des maisons de quartier, que les Mégret tentent par tous les moyens, «pressions, menaces et harcèlements », de faire partir – leur statut les protégeant d'un licenciement. Le Monde du 19 mars relatait le conflit : Hubert Fayard, premier adjoint, s'était plaint d'avoir été «menacé et insulté » par des jeunes devant la salle des fêtes d'un quartier. Il avait alors sommé, par écrit, un animateur de révéler leur identité. Vingt-deux animateurs sur trente lui ont répondu collectivement que «la déontologie de leur métier d'animateur», comme la loi sur les mineurs, leur interdisaient de le faire. Après avoir supprimé les animateurs de rue, la mairie de Vitrolles veut voir partir les animateurs de quartier, probablement pour les remplacer par des policiers municipaux...

[avril 1998]sd

«Leur» 1er mai et le nôtre

Le 1^{er} mai 1997 a été le moment d'un élan unitaire antifasciste du mouvement syndical. Après la vague citoyenne de Strasbourg, le mouvement syndical a clairement marqué sa détermination à mettre en échec l'appropriation du 1^{er} mai que tente d'opérer depuis plusieurs années le FN. Il se refuse à dissocier la lutte pour l'emploi et les revendications, de la lutte contre l'exclusion et le Front national.

La déclaration unitaire signée par les unions régionales parisiennes de la CGT, de la CFDT, de la FSU, de l'UNSA et des UD 75, 93 et 94 de FO souligne que «le chômage, la précarité, les difficultés sociales constituent un terrain sur lequel les extrémismes et le Front national veulent semer leur idéologie de haine et d'exclusion».

Et nombreuses sont les manifestations unitaires, sociales et antifascistes de Paris à Marseille qui ont clairement désigné le FN comme ennemi du salariat, de ses acquis sociaux et de ses organisations. Deux exemples en témoignent.

Unité syndicale antifasciste

À Lyon, la FSU, la FEN, la FDSU et les unions départementales CFDT et CGT du Rhône ont signé conjointement un tract « Rhône : unité syndicale, ensemble contre le FN pour la justice sociale » pour appeler les salariés à manifester le 1er mai.

Soulignant les profits énormes réalisés, les inégalités de revenus, et le lien entre temps de travail et situation de l'emploi, le tract pointe que le FN n'entend pas remettre en cause cet ordre des choses, et n'apporte que de mauvaises réponses à de mauvaises questions.

Si face au chômage produit du libéralisme, le FN accuse les immigrés et veut renvoyer les femmes dans leurs foyers, les organisations syndicales signataires de ce tract déclarent qu'elles se battent contre les licenciements et la précarité, pour la réduction massive du temps de travail.

Si face au développement des inégalités, le FN propose la suppression de l'impôt sur la fortune, la casse de la Sécurité sociale, les syndicalistes mettent en avant qu'ils sont pour une véritable réforme fiscale contre les taxes inégalitaires, et qu'ils ont défendu dans la rue, en décembre 1995, et continueront à défendre le principe d'une Sécurité sociale égale pour tous.

Enfin les organisations syndicales rappellent que si elles diffuseront ensemble ce tract pour débattre avec le plus grand nombre possible de salariés, de chômeurs et de retraités, c'est suite au forum de syndicalistes contre le fascisme, qu'elles ont organisé ensemble le 11 mars dernier.

Aux Impôts, le SNUI, le SNADGI-CGT, le SGI-FO, le SNI-CFDT, le SI-CFTC ont signé une déclaration commune appelant à la vigilance et à l'action contre le développement des idées et comportements d'extrême droite, et dans leur champ professionnel pour combattre les tentations racistes au sein du service public fiscal et foncier.

Le FN à l'ombre de Pétain

Quant au FN, il continue d'occuper le pavé parisien chaque 1^{er} mai pour tenter d'en détourner le sens et disputer aux organisations syndicales leur représentativité et légitimité.

Dans le quotidien *Présent* daté du 3 mai, Yves Daoudal explique clairement le sens de cette offensive en rappelant qu'« en 1941, sous le gouvernement du maréchal Pétain, le 1^{er} mai devient une véritable fête du Travail. [...] Jusqu'à ces dernières années, le syndicat du Parti communiste et quelques autres avaient occulté la réalité en occupant, seuls, le pavé. Mais depuis que le Front national a repris le 1^{er} mai, en lui redonnant son sens de Fête

du travail » les choses ont changé « dans la continuité d'une histoire nationale qui est une histoire chrétienne », ajoutet-il.

De son côté, François Brigneau, dans l'édition de *National hebdo* du 1^{er} mai, énonce sans vergogne que « le 1^{er} est sans doute la plus belle fête de la France. » Mais pour préciser tout de suite après que c'est celle où l'on sent le mieux le corps de la patrie, la terre des pères et de leurs enfants...

Si le 1^{er} mai est la fête du Travail (et non des travailleurs), c'est pour expliquer « qu'elle est née au siècle dernier, au soleil noir du capitalisme sauvage, quand la république du Grand Orient exploitait et écrasait les travailleurs ». Pour faire bonne mesure, le 1^{er} mai à Fourmies en 1891 où la troupe tira sur les travailleurs, n'est mentionné que pour préciser que le préfet se nommait «Isaac ».

Dans un saisissant exercice de contorsion, la loi Le Chapelier de 1791 interdisant toute association entre citoyens d'une même profession et le mot d'ordre du *Manifeste du parti communiste*, «Prolétaires de tous les pays unissez-vous», sont mis sur le même plan pour expliquer que le pouvoir «jacobin» d'aujourd'hui a empêché l'existence des syndicats FN, défendant «aux prolétaires français de s'unir dans une association nationale».

Après avoir rappelé à sa façon que le 1^{er} mai était une fête sociale, Brigneau précise: «Le 1^{er} mai, c'est la fête de Jeanne d'Arc. C'est la Fête nationale. La vraie.» En effet le 14 juillet, présente le défaut d'être «une fête de guerre civile, de guerre française».

(mai 1997)

Du côté du FN

En dehors des tentatives d'implantation de «syndicats» FN, l'offensive du parti d'extrême droite est multiforme pendant toute cette période: dépliants s'adressant aux différentes «catégories» visées par le FN, articles dans National hebdo, actions musclées contre des syndicats.

« ACTIONS CATÉGORIELLES »

Le Paysan national. Edité par le Cercle national des paysans, il expose les analyses du FN en matière d'agriculture. Le Pen, qui y signe un édito, dénonce «le libre-échange qui a contaminé les bovins » caractérisé comme l'«idéologie de la mort » ou encore comme la «prison échangiste ».

[octobre 1996]

Affaires scolaires. Le MEN (Mouvement pour un enseignement national) intensifie ses apparitions. À peine connu en juin 1996, il distribuait des tracts dans les boîtes à lettres du 15° arrondissement de Paris et appelait à une réunion publique avec Olivier Pichon et Martine Lehideux. Depuis, ses propositions ne cessent d'interpeller parents et enseignants. Dans Paris l'espoir, une demi-page de publicité lui est consacré. Pour attirer l'adhérent, encore difficile à appâter chez les enseignants, il propose la «revalorisation» du métier avec les propositions suivantes: «Maintien du critère de la nationalité pour le recrutement des enseignants; titularisation des maîtres-auxiliaires français; création d'un statut temporaire pour les enseignants étrangers; prise en compte des conjoints dans le mouvement des enseignants; définition plus précise des tâches respectives entre parents et enseignants.»

[novembre 1996]

Sur le front de la propagande. Dans sa boulimie « revendicatrice », le FN a sorti un certain nombre de plaquettes thématiques de propagande. Format 21 x 29,7, en couleur, ces dépliants sont imprimés sur papier glacé. Nous en présentons quatre.

Le Cercle national des travailleurs syndiqués, qui s'adresse aux «syndicalistes et salariés du secteur privé et du secteur public » se veut «l'aiguillon nécessaire à un renouveau national et syndical ». Ses mots d'ordre: «Produisons français avec les travailleurs français », «Vivre et travailler au pays »; sa philosophie se résume ainsi: «Employeurs et employés sont sur le même navire. Que celui-ci coule et tout le monde se noie ». Tout un programme!

Force nationale-Transports en commun (FN-TC) annonce «une autre façon de faire du syndicalisme» et « dit tout haut ce que vous pensez tout bas »... Les revendications sécuritaires sont bien sûr en bonne place : « Pour le droit à la sécurité des agents. » Elles côtoient la « défense du statut, [...] contre la privatisation exigée par Maastricht ». Sous le titre « Rétablir la convivialité », le FN-TC réclame « le rétablissement de la préférence familiale à l'embauche »... Il prétend aussi « rétablir la liberté syndicale [par] la liberté de présentation de listes aux élections professionnelles »... vieille chanson patronale remise au goût du jour en vue des élections prud'homales sans doute.

Le Comité de soutien à l'armée et aux industries de défense exige de «reconstruire nos armées, [de] sauver nos industries de défense, [...] sauver et développer l'emploi, [...] défendre les villes de garnison». L'argent existe: il suffit de reprendre les «15 milliards pour un illusoire plan banlieue»...

Dans une plaquette du *Front national Justice sociale*, à côté de la photo de Le Pen «*mineur à 19 ans* », on peut lire

toute une série de revendications syndicales « classiques » : « réévaluer les bas salaires », « le Smic à 7000 F », mélangées à d'autres ouvertement racistes : « Étendre au secteur privé la préférence nationale, organiser le retour des immigrés chez eux pour rendre aux Français les postes de travail qu'ils occupent. » Tout cela bien entendu sous couvert de lutte contre la « mondialisation ».

Les immigrés à la porte, les femmes au foyer, travail, famille, patrie... Ainsi peut se résumer, sans forcer le trait, la « nouvelle » propagande sociale des fascistes.

[décembre 1996]

Le FN sur le rail. Une étrange invitation aux cheminots a circulé au mois de janvier. À l'initiative de FN-Actions catégorielles de Grenoble, «les cheminots, conseillers municipaux FN» organisaient une réunion le 21 janvier 1997. «La SNCF fait partie du patrimoine français et doit être défendue», ajoutait le carton d'invitation, et «parce que vous savez que votre entreprise est viable, sans déficit, si l'État prend ses responsabilités... parce que l'insécurité grandissante vous empêche d'assumer pleinement votre mission de service public... parce que cheminots responsables, vous refusez les diktats et les pressions inacceptables des syndicats marxistes qui se disent démocrates».

[mars 1997]

FN-Poste, serpent de mer... À Cergy-Pontoise, un tract FN-Poste a été, pour la première fois, distribué. À Nancy, la fédération départementale FO-PTT a dénoncé un tract FN «puant». «Sur la lancée de son offensive tous azimuts, ce parti aux idées progressistes bien connues fusille (ils en ont l'habitude) les syndicats représentatifs de la Poste... La Poste

que nous défendons doit être un vrai service public, garant des libertés de chacun, accessible à tous, quelles que soient son origine, sa couleur, ses opinions politiques ou religieuses», ajoute FO-PTT.

[mars 1997]

Nouveaux dépliants FN. Le Cercle national des préretraites et retraités vient d'éditer un nouveau dépliant qui revient sur leur tentative infructueuse de participer à la manifestation du 22 octobre dernier. Le CNPR signale sa participation au «parlement européen des seniors» où il a été le seul à dénoncer les dangers de l'immigration, de l'insécurité et réclamer une «retraite pour les mères de familles». Il exige l'exclusion des syndicats de la gestion des caisses d'assurances vieillesse et l'instauration d'un «revenu maternel», la réservation aux seuls Français d'allocations familiales.

Fraternité française et le Front antichômage s'adressent « aux Français en difficulté » sous le mot d'ordre « les Français aident les Français». Fraternité française est une association présidée par Mireille d'Ornano; reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral le 13 décembre 1996, elle est donc est autorisée à recevoir dons et legs... Le Travailleur français, organe du Front antichômage, fait de la publicité dans son numéro de mars-avril pour les ouvrages d'Henri Coston, vieux militant antisémite et anti-franc-maçon des années de la collaboration.

FN-Poste publie un nouveau dépliant Postiers français le Front national vous défend. «La préférence nationale, c'est le fondement du statut de la Poste», précise le tract qui entend «défendre le service public de la Poste» au moyen de la «promotion d'une véritable politique sociale d'entreprise passant par l'amélioration du parc immobilier, des restaurants... le

maintien des critères de préférence nationale à l'embauche, la fixation des quotas maximum pour les personnels contractuels et l'extension des critères de nationalité pour ces personnels » et entend instaurer (sans rire) « le contrôle des comptes des syndicats »...

[mai 1997]

LES « ANALYSES » DE NATIONAL HEBDO

L'été « social ». Au lendemain de l'incendie du siège du Crédit lyonnais, NH s'inquiète de l'emploi dans le secteur bancaire. Les chiffres de suppressions annoncés «par les syndicats ne sont pas exagérés. De l'avis général, l'estimation est même modeste». Les restructurations sont les premières coupables de ces pertes d'emplois. Elles sont provoquées par la concurrence suscitée par «l'euromondialisme et ses diktats. [...] Les déséquilibres nationaux sont détruits au profit d'alliances et d'aventures exotiques [sic]. Le personnel en fera les frais». Autre danger, les «banques communautaires» au moyen desquels les immigrés organisent «leurs zones d'implantation et leurs institutions financières». La semaine suivante, NH dénonce la « saignée » d'emplois chez Peugeot dont «la source essentielle des difficultés apparaît résider dans l'acceptation servile par les gouvernements des diktats mondialistes ». Et de pronostiquer que « juin enregistrera une forte poussée de fièvre sociale», même si «les différentes organisations chercheront souvent à dénaturer les aspirations réelles de leurs troupes et sympathisants».

Pourtant, début juin, NH souligne qu'«après l'automne des grèves déclenchées par le plan Juppé, certains stratèges syndicaux en chambre évoquaient un mai 1996 agité. Ils avaient oublié de consulter leur calendrier. Il ne saurait se

produire de mouvements de masse entre deux ponts». NH fait aussi un tour d'horizon syndical. La CGT reste dans le «sillage du PCF» et garde toutes « ses positions clés et les a même renforcées». Le PCF ne s'inquiète pas puisqu'il « dispose également de la FSU». Pourtant selon le FN, «les choses bougent sur la scène syndicale. [...] D'abord le développement continu de SUD... qui fait de la surenchère anti-FN et pro-immigré... [...] Face aux trublions de SUD, le tandem Chirac-Juppé table sur la CFDT de la "tsarine" Nicole Notat». FO «perd du terrain». Bien que «de nouvelles perspectives » s'offrent à elle, la CFTC se voit reprocher de «privilégier les alliances avec la CFDT». Enfin la CGC «pâtit, malgré ses points d'appuis principaux, de la dévaluation de la notion de hiérarchie et d'encadrement, sous la pression conjuguée de la gauche, du grand patronat et de la politique anticlasses movennes du pouvoir».

« Pour la formation d'équipes sociales », NH informe de la création d'un Institut consultant d'aide et de formation sociale (ICAF). Des cycles de formation dirigés par Mireille d'Ornano, présidente de Fraternité française sont annoncés. «Il s'agit de fournir aux stagiaires des soixante antennes, les outils psychologiques pour mieux comprendre les problèmes de ceux qui viennent les voir et parfois mieux les aider. » Une permanence sur Paris doit s'ouvrir dans un «local social» qui reste à trouver. Début juillet, NH annonce également la création du Cercle national des travailleurs salariés (CNTS). Devant la faillite des syndicats, «des militants engagés dès leur plus jeune âge dans la vie professionnelle se sont réunis et ont avancé un certain nombre de propositions concrètes pour un renouveau national et syndical. Le Cercle national des travailleurs syndiqués [quoiqu'appelé des travailleurs « salariés »! dans le titre de l'article], une force de proposi-

tion indispensable, ne se veut pas un syndicat. Leur multiplicité les a conduits à l'échec. Il s'agit de regrouper les syndicalistes français pour produire français avec les travailleurs français». Suit un manifeste qui revendique «la cohésion nationale et la justice sociale dans un monde nouveau». «L'organisation du travail constitue une affirmation de la pérennité nationale. Or la vie de la société française se traduit par des perturbations profondes, les unes spectaculaires comme les grèves du secteur public de décembre 1995, les autres diffuses mais tout aussi sérieuses comme la dilution des notions de responsabilité et de hiérarchie sur fond de chômage et d'assistanat massifs. C'est pourquoi à la veille du troisième millénaire et de ses grandes mutations, sociales et technologiques, le travail doit être protégé comme une richesse nationale et non comme un simple moyen de subsistance pour les Français... L'évolution du combat syndical est notre première ambition, la préférence nationale notre détermination. » Le président du CNTS est un agent technique, le vice-président est Samuel Maréchal (gendre de Jean-Marie Le Pen et président du FNJ) et le trésorier est un armurier de Vendée...

[septembre 1996]

Face à la rentrée sociale. L'hebdomadaire annonce la « rentrée des étrillés » et, selon lui, « les mécontents sont légions », pour s'interroger ensuite « si le scénario de fin 1995 va se renouveler »... Pourtant, constate NH, « aucun danger sérieux ne menace Juppé. [...] Jamais les syndicats n'ont été si divisés. [...] Les syndicats proposent, les salariés disposent », insiste NH qui dénonce « le soutien des confédérations aux clandestins de Saint-Bernard au mépris des millions de chômeurs et nécessiteux français ». L'hebdo conclut : « Le soutien des syndicats aux salariés victimes de fermetures d'en-

treprises apparaît confus, abandonné aux seuls éléments régionaux et locaux. »

[octobre 1996]

Dénonciation du SNUI. Selon l'hebdomadaire, « les agents des impôts de Verdun sont submergés par une littérature nauséabonde distribuée par la CFDT et le SNUI [...] s'en prennent ouvertement au Front national». Le SNUI, continue l'hebdomadaire, « va même plus loin et s'exprime dans le mensuel Ras l'front qui lui consacre une page entière pour exposer sa haine du FN».

[décembre 1996]

Le conflit des routiers. Dans un premier temps NH dénonce: «Syndicats et gouvernement sont complices dans une opération qui vise à liquider les petits transporteurs suivant un plan établi à Bruxelles.» Puis, la semaine suivante, l'hebdomadaire annonce: «Routiers: le syndrome chilien. [...] La colère des routiers [est] légitime, c'est un fait», mais s'étonne qu'il n'y ait pas eu de «réaction de fermeté immédiate de l'État». «Dans un pays gouverné, cette affaire serait du ressort du ministère de la Défense», ajoute NH qui brouille le message en indiquant qu' «il ne serait pas étonnant la méthode employée par les routiers grévistes donne des idées à d'autres professionnels sinistrés par l'ultra-échangisme».

[décembre 1996]

L'« implosion du CNPF ». Dans *NH* (n° 692, 23 octobre), René-Louis Duval revient sur la crise du CNPF ouverte par la démission de Jean Gandois. Il part du constat qu'« *un maillon essentiel du contrôle des événements sociaux en France a claqué* », et que « *l'unité sans faille* » du CNPF, « *qui*

lui faisait traverser sans dommage, les pires tempêtes sociales et politiques », a volé en éclats. Puis, il explique cet état de fait, par la composition du CNPF. «Les entreprises qui donnent le la au CNPF ne sont ni les PME-PMI, pourtant les plus nombreuses dans notre pays, ni les plus réputées ou les plus anciennes. Michelin s'est toujours tenu à l'écart. Peugeot (en particulier du temps de Calvet) y a été constamment marginalisé. Le secteur étatisé et la finance ont vu leur poids peser de plus en plus lourd. » Si bien que «l'après-Gandois devrait ouvrir les portes [...] à la bancassurance, une branche qui ne raisonne plus qu'en termes euromondialistes » et que « le CNPF poursuivra sa dérive vers le système mondialiste, lequel n'a pas besoin de "patrons", de "chefs d'entreprise", mais de financiers, de cadres supérieurs, changeant de marque et de pays comme de chemise. Le divorce entre les entreprises françaises et leur prétendue représentation s'accentuera. Le CNPF aura de plus en plus de mal à résister à sa dislocation. [...] La scène patronale sombrera dans l'anarchie, et ce désordre pourrait bien s'animer d'un feu régénérateur qu'aucun pompier du grand patronat ne parviendra à éteindre.»

[novembre 1997]

AGRESSIONS PHYSIQUES

Hier les menaces, aujourd'hui les actes. Des agressions récentes contre des grévistes et contre des locaux syndicaux nous montrent que derrière la rhétorique de la violence du Front national, se cachent (à peine) un Département protection-sécurité (DPS) armé et des élus dangereux.

À Vitrolles, le maire adjoint, Gilles Lacroix et deux employés municipaux ont été mis en examen le 12 décembre 1997 pour «complicité de violence en réunion» et «compli-

cité de destruction de biens». Ils sont accusés d'avoir participé, dans la nuit du 4 novembre 1997, au commando qui a attaqué [...] le piquet des routiers grévistes. Au moment de l'attaque, des camions d'une société de transports vitrollaise, la TFE, forçaient le barrage en prenant une bretelle d'autoroute à contresens. Pure coïncidence? Non, «machination politico-policière » dira la mairie mise en cause. En fait, il y a bien eu «machination», puisqu'il semble que le commando comptait faire porter la responsabilité des violences sur une société de gardiennage convoquée par la TFE. Les gardiens n'ont rien vu de la bagarre; par contre Gilles Lacroix a été formellement reconnu comme organisateur du commando. Le FN, parce qu'il détient une mairie, se croit tout permis. De la préférence nationale et familiale à la préférence patronale, il reste donc violemment opposé au droit de grève et montre son vrai visage antisocial (alors même qu'il présente son satellite aux prud'homales!). Le Pen qualifiait en décembre 1995, la grève de moyen « archaïque et ruineux » de régler les conflits. Ruineux pour les patrons bien sûr.

Trois semaines plus tard, en Savoie, c'est déjà « la grande opération "mains propres" dans le monde syndical », annoncée dans les tracts de la cFNt, qui commence : dans la nuit du 27 au 28 novembre, l'union locale CGT d'Albertville et celle d'Ugine sont saccagées. « La signature du Front national est évidente » selon le communiqué de l'UD-CGT de Savoie. Rappelons que la CGT avait appelé avec le Comité de liaison et d'initiatives contre le racisme, la xénophobie et le fascisme (le CLIC) à manifester à Annecy le 28 novembre contre la venue de Le Pen et « contre l'opération de récupération des maquis des Grièras ». Le DPS était évidemment présent dans la région à ce moment-là.

De plus la CGT avec d'autres syndicats, menait bataille contre les listes cFNt. De telles attaques contre des locaux syndicaux soulignent, s'il en était encore besoin, la filiation du FN avec les factions d'extrême droite des années 1930. Nous avons, avec ces deux affaires, l'illustration que le FN a les moyens de son discours de haine et de terreur. Et qu'il faut prendre la menace au sérieux.

La commission syndicale de Ras l'front assure de sa solidarité l'UD-CGT de Savoie et appelle, avec elle, tous les syndicats et organisations antifascistes et antiracistes à prendre fermement position contre ces opérations d'intimidation; il faut informer le plus largement possible de ces violences.

[décembre 1997-janvier 1998]

OUTILS SYNDICAUX

Les réactions syndicales sont tout aussi nombreuses: motions de congrès, déclarations, articles de presse... ainsi que formations syndicales. Nous ne reproduisons ici que quelques exemples (liste en Annexe). ISA fut aussi à l'initiative de deux rencontres nationales, en 1997 et 1998.

DÉCLARATIONS, MOTIONS, PRESSE SYNDICALE...

La FSU « contre le racisme et le fascisme ». C'est le titre du texte qu'a adopté à l'unanimité le conseil fédéral national de la FSU (Pour Info, 23-27 septembre 1996) où l'on relève: « La volonté du Front national de renforcer son influence dans le monde du travail (salariés, chômeurs...) rend indispensable une riposte syndicale spécifique. Déjà, à l'initiative de Ras l'front, existe une pétition nationale de syndicalistes contre le FN. La FSU se prononce pour la création

d'un comité de vigilance syndicale unitaire visant en particulier à contrer toute initiative du FN, dans le monde du travail, sous couvert de pseudo-syndicats (création d'un syndicat dans l'Éducation nationale). » Le texte dénonce aussi «l'idéologie fasciste du FN» qui s'exerce dans les lieux de culture, comme à Orange.

[octobre 1996]

« Une action frontale et résolue ». Dans sa lettre du 14 octobre dernier Hervé Baro, secrétaire du Syndicat des enseignants (SE-FEN) soulignait le danger du FN dans l'Éducation nationale et indiquait: « Nous demandons à nos collègues de refuser la facilité qui consisterait à relativiser, à minimiser ou à nier l'importance du FN. » Dans l'éditorial de la revue L'Enseignant du 12 novembre, Hervé Baro explique que « ce parti se nourrit du désespoir et de l'incapacité des forces politiques et sociales traditionnelles à apporter une réponse crédible à la détresse de tout un peuple » et appelle les enseignants « à engager une action frontale et résolue contre les thèses de ce parti extrémiste » opposé aux valeurs de l'école laïque et républicaine. La revue consacre un dossier de plusieurs pages à l'offensive sociale du FN.

[décembre 1996]

PTT-FO. L'organe de la fédération FO des PTT consacre, sous la signature de Jean-Louis Mourgue, dans son numéro de décembre-février 1997, une partie de son éditorial au FN: «Le FN, comme toute organisation fasciste veut avoir des syndicats, à défaut, prendre le contrôle de ceux qui existent, tel est le mot d'ordre lancé par les dirigeants de ce parti. [...] Nous rappelons aux dirigeants de ce parti que FO dont le premier responsable fut Léon Jouhaux, ancien déporté et prix

Nobel de la paix, refuse toutes les exclusions, revendique les valeurs républicaines comme démocratie, laïcité, droits de l'homme, justice sociale, égalité des droits, service public.»

[mars 1997]

Métallurgistes contre FN. Lors de son dernier congrès l'Union parisienne des syndicats CFDT de la métallurgie (UPSM) a adopté une motion qui appelle ses adhérents « à redoubler d'efforts pour combattre le parti fasciste dans ses tentatives d'implantation dans les entreprises et la progression de ses idées auprès des salariés ». Le syndicat considère « que la présence du FN dans ses tentatives d'implantation dans les entreprises de notre champ professionnel doivent être systématiquement repérées, étudiées et combattues, en associant les sections syndicales, les syndicats et l'UPSM. Des argumentaires sur les pseudo propositions sociales du FN devront être développés. L'unité syndicale dans les ripostes contre le FN devra être recherchée ».

[avril 1997]

La Tribune de l'immigration. La revue du secteur Migrants de la CGT publie en mars un article sur le « vrai faux » discours social du FN, où Jean-Jacques Petiteau, secrétaire du syndicat CGT Rhône-Poulenc Vitry, analyse minutieusement le programme « social d'apartheid » du FN axé sur la préférence nationale, et souligne que pour le FN, «il s'agit de diviser les salariés, leur faire renoncer à toute idée de défense de leurs intérêts propres séparés de leurs employeurs et par conséquent d'abdiquer devant les lois du marché que jamais il ne remet en cause ». Dans le même numéro, Yves Célibert, secrétaire CGT des Transports lyonnais revient sur «la tentative d'implantation du FN». Mal-

gré la victoire juridique, le responsable syndical s'interroge sur «le long terme», car «le ver est dans le fruit». Il constate que «lors des dernières élections professionnelles, la CGT, et plus généralement toutes les organisations syndicales, ont payé un lourd tribut à l'absence d'un débat contradictoire sur les questions du racisme et la xénophobie» et souligne la nécessité d'«un débat sans compromission».

[avril 1997]

L'Unité, hebdomadaire du SNUI. Dans son numéro du 18 mars, l'hebdomadaire appelle à la manifestation du 29 mars de Strasbourg et rappelle le texte de la résolution d'orientation votée lors de son denier congrès d'Arcachon: «Le SNUI traduira dans les faits sa solidarité face à toutes les exclusions, qu'elles procèdent du chômage, de la pauvreté ou d'idéologies réactionnaires, liberticides ou racistes. Pour cela, le SNUI multipliera les contacts (Amnesty international, Ligue des droits de l'homme, Ras l'front) accentuera ses engagements (AC! notamment) et appellera à l'action sous toute forme. » L'hebdomadaire ajoute : «Les déclarations sur l'inégalité des races, la création de prétendus syndicats, les tentatives de mixage des idées les plus abjectes avec les valeurs du mouvement social, tout montre que le parti de Le Pen accentue son offensive et il appartient au mouvement syndical d'appeler au sursaut.»

[avril 1997]

BROCHURES ET FORMATIONS SYNDICALES

PACA-CFDT se plie en quatre. L'union régionale PACA-CFDT vient de publier un dépliant intitulé *Bas les masques, argumentaire CFDT contre le prétendu programme social du*

Front national. Partant du constat de l'offensive lancée par le FN dans le monde salarial, la région PACA-CFDT justifie la nécessité d'un tel argumentaire: « Nous sommes engagés que nous le voulions ou non dans un combat sans merci. [...] Face à l'offensive du parti frontiste notre capacité de réplique est tout simplement vitale. » L'Observatoire des libertés, initié par l'union régionale, ausculte la politique du FN sur six thèmes. «La manipulation du verbe» dénonce le double langage et le rejet de la démocratie. « Élimination ou vampirisation? » met en évidence la stratégie du FN en matière de présence active dans le champ syndical. «Bonjour la contradiction! », rappelle utilement la politique du FN dans les milieux patronaux... «Embrigadée ou privatisée » met en lumière le discours sur la fonction publique, qui de l'ultralibéralisme est passé à un antilibéralisme que la situation faite aux fonctionnaires municipaux des villes dirigées par le FN dément. «Retour à la case des pères?», dénonce «le retour au modèle patriarcal traditionnel». Enfin une «fiche anthropométrique » du FN et un organigramme de ses «cercles» complètent utilement ce dépliant-outil antifasciste.

[avril 1997]

Quatre pages de SUD-PTT contre le FN. La fédération SUD-PTT vient de sortir un matériel d'information, sous la forme d'un quatre-pages, sur les «idées» du FN contre les droits des salariés. [...] SUD-PTT précise que les buts de cette publication sont «de mieux comprendre l'orientation du FN et la nécessité absolue de le combattre». Dans une première partie, les positions ultralibérales du FN dans les années 1980 sont développées, au temps où «il ne bourrait pas encore les boîtes aux lettres [...] pour se présenter en défenseur des services publics et des personnels». Ensuite, sont examinées les

rectifications de son programme social en 1992, du fait de sa poussée dans l'électorat populaire, et les contradictions de certaines de ses propositions sociales sont détaillées. De même ses « solutions » d'apartheid et d'exclusion en termes d'emploi sont analysées et dénoncées. Une troisième partie est consacrée à la création des syndicats FN, après le mouvement social de novembre décembre 1995. Enfin, les moyens de ripostes sont envisagés à partir d'expériences concrètes comme celles des « facteurs de Roubaix qui, avec l'aide des syndicats, ont refusé de distiller la haine en ne distribuant pas un "poste contact" du FN» et de la nécessité syndicale de repartir à l'offensive (contre les licenciements, la privatisation des services publics).

[juin 1997]

Formation syndicale antifasciste. L'Observatoire des Libertés, fondé par l'URI-CFDT-PACA, a élaboré un module de formation «Syndicalisme et Front national». L'introduction fait le point sur l'idéologie du FN, le danger qu'elle représente pour le syndicalisme, et y oppose les valeurs du syndicalisme: égalité, solidarité. Quatre parties ont ensuite pour but:

- de rappeler les origines de l'idéologie du FN, plus particulièrement pétainiste et pro-nazie;
- d'« identifier les raisons de l'attirance vers ce parti», à partir des inquiétudes des salariés auxquelles peuvent sembler répondre un « programme en trompe l'æil » et un discours simplificateur;
- de dénoncer les vraies pratiques du FN, autoritaires et antidémocratiques;
- enfin, de proposer une « stratégie d'action par la confrontation » : il s'agit dans cette partie de montrer la

nécessité d'une riposte syndicale spécifique, d'en souligner les difficultés et les moyens d'action.

L'élaboration de cet outil répond à la nécessité de réaction syndicale face au FN et montre une volonté de mettre à la disposition des militants une expérience malheureusement riche de confrontations avec le parti fasciste. Souhaitons que cette initiative trouve un large écho dans les structures syndicales, autant pour utiliser ce module que pour en créer d'autres.

[septembre-octobre 1997]

Brochures syndicales. L'Institut de recherches historiques, économiques, sociales et culturelles de la FSU publie une brochure intitulée *De l'argumentation du Front national* (25 F.). En trente pages, ce dossier fait un tour d'horizon synthétique et documenté de l'argumentation du FN (sa rhétorique, son discours négationniste et raciste) et de son programme (la préférence nationale et familiale, le projet social, éducatif et culturel). Il explique aussi pourquoi «éduquer à la citoyenneté, c'est éduquer au rejet du FN»: l'enseignement ne doit pas seulement « opposer un discours moraliste et normatif au méchant raciste frontiste», mais développer « savoir, rationalité et autonomie des élèves » ... La bibliographie proposée est concise et récente.

L'URI-CFDT de la région PACA publie la troisième édition de son «Argumentaire contre le prétendu programme social du Front national» intitulée Bas les masques! Un dépliant très complet pour «démonter la méthode du FN, révéler l'ambivalence de son discours, dévoiler sa stratégie».

Le département « Vie en société » de la confédération CFDT a conçu une brochure intitulée *Front national, pour mieux le combattre* (10 F.). Pour M. Caron, responsable de

ce secteur: «Il y a urgence à démontrer aux salariés/électeurs potentiellement attirés par le Front national [...] que la mise en œuvre de ses idées et propositions ne feraient qu'aggraver considérablement leur situation.»

[mars 1998]

Formation syndicale antifasciste au Havre. Les syndicats SUD-CRC du Centre hospitalier, SUD-CRC de l'IME Jules-Guesde, SUD-CRC du Centre de tutelle du Havre et SUD-CRC du Centre hospitalier de Fécamp ont pris l'initiative d'une journée d'étude syndicale antifasciste. Elle a regroupé une trentaine de militantes et militants syndicaux du secteur hospitalier de la région havraise. Au menu : le programme «social-national» du FN, son offensive sur le terrain social, le FN et la santé, les anti-IVG. La rédaction d'ISA a introduit le débat sur ces différents thèmes qui ont permis des échanges fructueux entre les participants. Une partie de l'après-midi a été consacrée à la discussion sur les problèmes concrets rencontrés par les syndicalistes dans le secteur hospitalier, et plus généralement sur la ville : racisme, discriminations, lutte des sans papiers du Havre, solidarité avec les salariés des chantiers navals...

De l'avis de tous, une journée riche d'enseignements qui ne peut que nous encourager à multiplier ce type de formation, pour peu que d'autres syndicats en prennent l'initiative.

[novembre 1998]

LES RENCONTRES D'ISA

1^{er} **mars 1997.** La rencontre du 1^{er} mars aura été un moment important de mobilisation du champ syndical contre le fascisme aussi bien par le nombre, par la diversité des mili-

tants et structures participantes, par la qualité des débats que par la volonté de combattre et d'élaborer des réponses à l'offensive du FN. Une centaine de syndicalistes, mandatés par leurs structures ou venus à titre individuel de la région parisienne et de province, ont pu mettre en commun leurs réflexions. [...] Plusieurs interventions ont souligné l'utilité de cette journée et l'intérêt de renouveler ce type de rencontre qui permet d'échanger des points de vue nécessairement pluriels. En conclusion, Ras l'front a appelé à donner au 1er mai prochain un caractère résolument antifasciste et à multiplier ce genre de rencontre, y compris au niveau régional [...]. Cette rencontre fut une « première » réussie. [...] Gageons qu'elle trouvera des prolongements positifs dans le travail commun avec les syndicalistes et dans notre réseau.

[mars 1997]

28 février 1998. Pour la seconde fois, à l'invitation de la commission syndicale de Ras l'front, a eu lieu une rencontre de syndicalistes contre le fascisme réunissant une soixantaine de participants venant de la CGT, CFDT, SUD, SNUI, FSU, SNJ de la région parisienne et de province. Un an après la première rencontre de ce type, s'offrait l'occasion de faire un bilan sur deux niveaux: l'offensive de l'extrême droite sur le terrain social et le développement des ripostes syndicales. [...] Fin 1997, le FN a tenté d'utiliser le levier des élections prud'homales pour accélérer son avancée sur le terrain social. [...] Autre question débattue: le FN s'est-il trouvé hors jeu lors du mouvement des chômeurs alors qu'il a mis en place toute une série d'organisations afin d'embrigader les sans-travail (Fraternité française, Entraide nationale...)?

En ce qui concerne les ripostes syndicales antifascistes, on peut constater une nette progression de la prise en compte de la problématique par les organisations syndicales. [...] La rencontre du 28 février a aussi donné l'occasion de présenter des outils de formation sur le thème de l'extrême droite ayant été utilisés lors de stages syndicaux.

Il fut enfin question du développement d'*ISA*: commission paritaire, passage à un format quatre pages, élaboration d'une nouvelle maquette... Pour son élaboration, une coopération permanente avec les acteurs syndicaux sera plus systématiquement recherchée.

[mars 1998]

Charles Galtier

Un fasciste dans la Bourse du travail de Montpellier.

Les faits sont simples. Les faits sont graves. Le 24 janvier dernier, un fasciste notoire, Bernard Antony, membre du bureau politique du Front national, a tenu une réunion dans la Bourse du travail de Montpellier. À l'appel de plusieurs syndicats (CGT, CFDT, FO, FSU, FEN...) et associations, dont Ras l'front, 200 personnes étaient rassemblées pour protester contre l'occupation de la Bourse par les fascistes. Sur les marches de la maison syndicale, la police protégeait la réunion du leader du FN, orateur de la soirée et par ailleurs député européen et animateur de la tendance «catholique intégriste» au FN. Lorsque les manifestants ont tenté d'empêcher l'entrée des participants au meeting fasciste, la police a donné de la matraque. Plusieurs personnes ont été violemment frappées. Cette salle a été prêtée par l'intermédiaire de la CFTC locale. Les syndicats CFDT, CGT, FSU, FO, et FEN ont immédiatement fait part de leur opposition et ont signé «une lettre ouverte aux adhérents de la CFTC». Le syndicat CFTC-PTT de l'Hérault a également réagi: il demande à sa direction nationale l'« exclusion pure

et simple» des responsables locaux CFTC qui se sont rendus complices des fascistes et ajoute que «la confédération doit afficher son refus vis-à-vis de l'émergence d'idéologies contraires à la dignité humaine». La confédération CFTC, le 28 janvier, dans un communiqué titré «Indépendance syndicale» «désavouait totalement» la tenue de la réunion «conduite par un responsable politique du Front national». Le 7 février, elle décidait de suspendre provisoirement leurs présidents et secrétaires généraux de l'union locale de Montpellier, de l'union départementale de l'Hérault et de l'union régionale du Languedoc-Roussillon. [...]

(février 1997)

Montpellier: des suites inquiétantes...

[...] Trois dirigeants locaux et départementaux CFTC ont été depuis suspendus de leurs responsabilités locales par la confédération CFTC qui a entamé une procédure d'enquête sur ce prêt de salle au dirigeant fasciste. Parmi les trois syndicalistes, figure Charles Galtier, secrétaire général de l'union régionale et président de l'union départementale et locale CFTC, qui se défend de toute relation avec le FN. [...] Pourtant Galtier a été candidat du FN aux élections cantonales de 1992. Pourtant Bernard Antony prend sa défense dès qu'il apprend sa suspension et invite tous « les militants de la CFTC à prendre contact avec lui pour organiser la riposte et rejoindre le grand mouvement national de Reconquête syndicale ». Ce nouvel appendice de la nébuleuse FN est domicilié à Paris dans les locaux des associations catholiques intégristes que dirige Bernard Antony. [...]

[mars 1997]

Un syndicaliste comme les autres?

Lors de la dernière réunion de la commission nationale paritaire de la Mutualité agricole, la CGT a demandé que Charles Galtier, représentant de la fédération agroalimentaire CFTC, quitte la séance. [...]

[avril 1997]

Galtier: suite et fin?

Nous apprenons que le conseil confédéral de la CFTC a décidé, le 24 avril dernier, de retirer ses mandats locaux et fédéraux à titre définitif à Charles Galtier [...]. Dans une lettre de réponse, Galtier affirme que «ses convictions politiques personnelles et son adhésion à tel parti politique ne concernent que lui-même» [...]. De son côté la Fédération CGT des organismes sociaux se félicite que «le représentant du Front national soit démis de ses fonctions». [...]

[juillet-août 1997]

Galtier toujours...

Le tribunal d'instance de Montpellier a invalidé les élections des deux conseillers prud'homaux et les listes de la cFNt, dont le mandataire était... Charles Galtier. Celui-ci a réagi après le jugement. D'abord en annonçant un recours, et surtout en s'appuyant sur le caractère suspensif de cette démarche. Un des conseillers élus ayant déjà prêté serment, il «participera à toutes les réunions prévues ». Par ailleurs, Galtier dénonce l'attitude «partisane » des juges. (Le Midi libre, 5 janvier 1998).

Sa fonction de mandataire des listes cFNt pour l'Hérault n'a pas empêché le même Galtier de se présenter dans le même département... sous l'étiquette CFTC (section agriculture)! Cette liste a d'ailleurs été frappée de nullité par le tribunal de Montpellier, suite à un recours déposé par l'union départementale de la CFTC qui considérait que la liste usurpait le sigle CFTC. « Cette liste avait été déposée par une personne par ailleurs tête de liste CSL et présentait la candidature d'une autre (Galtier, NDLR) qui avait été

déchue de ses mandats CFTC. » (Le Midi libre, 5 janvier 1998).

CFTC, cFNt, Charles Galtier n'hésite pas à multiplier ses casquettes... et ses déboires judiciaires.

[mars 1998]

Galtier refait surface.

[...] Dans Le Midi libre du 29 novembre 1999, on apprend que «la Cour d'appel de Paris a rendu son arrêt sur le dossier, le 24 novembre dernier, et constate la nullité des sanctions disciplinaires prononcées contre M. Galtier, condamnant la CFTC à lui payer un franc de dommages et intérêts ». Le journaliste ajoute : «Lui (C. Galtier, NDLR), (toujours au FN), est ravi et veut même reprendre du service, promettant la tenue rapide d'un congrès départemental du syndicat! ». Du côté confédéral, pour le moment, pas de commentaire [...].

[décembre 1999]

PRUD'HOMALES 1997

Dès janvier 1997, ISA alertait sur la présence du FN aux élections prud'homales. De fait, les listes cFNt sont apparues autour du mois de septembre. Comme pour les «syndicats» FN, la bataille juridique fut engagée, et gagnée.

1997 sera l'année des élections prud'homales. Environ 15 millions de salariés seront appelés [...], le 10 décembre prochain, à élire leurs représentants aux conseils de prud'hommes. L'ensemble des organisations s'y prépare... le Front national aussi. Nul doute qu'il sera tenté, à cette occasion, à l'instar de ce qu'il a fait lors des élections de représentants de locataires des HLM et des élections professionnelles

dans l'Education nationale, de présenter des listes ou d'infiltrer des militants dans des listes syndicales. La plus grande vigilance est donc nécessaire d'autant que le mode de scrutin est favorable à ces manœuvres. Il est probable qu'il sera également présent dans le collège employeurs avec ses listes issues d'«Entreprises modernes et liberté», une contradiction flagrante de «ceux qui disent défendre les travailleurs français», en soutenant licencieurs et licenciés, en mêlant patrons et salariés. Que l'ensemble du champ syndical démocratique et progressiste soit capable d'offrir à cette menace un front uni et dynamique sera donc notre premier vœu pour cette nouvelle année 1997.

[janvier 1997]

LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Prud'homales: le FN sort du bois. [...] Dans le bulletin interne du FN-Rhône, La lettre du Front Rhône, de septembre 1997, sous le titre «Défendre les travailleurs français», «l'union départementale Force nationale du Rhône», présentait les enjeux des prochaines prud'homales et la nécessité d'y être présent. Après avoir rappelé le poids électoral du FN auprès des ouvriers, des employés, Force nationale Rhône indique que « le courant national a toujours placé au premier plan de ses préoccupations, la défense des droits des travailleurs français face à la mondialisation, au libre échangisme sauvage et à la politique d'immigration-invasion». Le texte revient sur la création des syndicats FN, pour préciser que «devant leurs premiers succès, la classe politique, alliée aux syndicats jaunes, a tout tenté pour les faire interdire». Face aux difficultés rencontrées dans la création des syndicats FN, «il reste une immense brèche dans laquelle ils peuvent s'engouffrer: les conseils de prud'hommes», car leurs élections ne sont pas soumises au monopole syndical. [...]

[octobre 1997]

Listes « confédération Française Nationale des travailleurs ». [...] La fédération FN du Rhône n'est pas isolée dans sa volonté de constituer des listes pour les prochaines prud'homales. Nous avons eu connaissance de textes des fédérations de l'Hérault et de la Loire demandant aux militants FN d'être candidats aux prochaines élections prud'homales. Pour l'Ile-de-France, c'est sous l'égide du groupe FN au conseil régional que la lettre (datée du 15 septembre) est envoyée aux militants. On y retrouve explicités les enjeux de la présence du FN à ces élections : « Avec un potentiel de 15 à 30% de voix dans le collège salarié, le Mouvement national peut bousculer électoralement les organisations dites "représentatives" (CGT, CFDT, FO)... mais en vérité fort peu démocratiques. C'est dire l'importance de l'enjeu pour notre famille politique et son implantation dans les milieux socioprofessionnels. » Si le bulletin du FN-Rhône indiquait qu'une union départementale Force nationale était en voie de constitution, pour sa part le texte du FN-Hérault n'hésite pas à faire apparaître en en-tête une «nouvelle confédération»: la confédération Française Nationale des travailleurs, dont le sigle est cFNt. Ce texte est signé par le secrétaire adjoint de cette «confédération», Charles Galtier. [...]

Le dépôt des listes pour les élections prud'homales est clos depuis le 6 novembre. Au moment où nous rédigeons *ISA*, nous n'avons connaissance que des listes déposées dans le Rhône, mais cette information partielle est très inquiétante. [...] En tout état de cause, ces listes FN sont une provocation et un défi lancé à l'ensemble des organisations syndicales et

pourraient être un cauchemar pour nombre de salariés. En effet, on peut imaginer les conséquences de l'élection de juges prud'homaux FN, quand ce parti considère que salariés et patrons partagent la même communauté d'intérêt, à partir du moment où ils appartiennent à la même communauté nationale. De plus la «préférence nationale» appliquée à la défense des salariés pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour de nombreux salariés que le FN écarterait, car n'étant pas Français de souche. Enfin comment défendrait-il les militants syndicaux victimes de la répression patronale, alors qu'il considère que les syndicats existants sont des structures parasites vivant de prébendes.

[novembre 1997]

RÉSULTATS ET ANALYSES

Les résultats des élections prud'homales n'ont pas bouleversé le paysage syndical français. Les rapports de force entre les grandes centrales ne sont pas sensiblement modifiés. Mais cet immobilisme n'est qu'apparent. Deux données assombrissent ce tableau par trop serein. D'abord, le taux de participation ne cesse de baisser. Déjà faible lors des précédentes consultations, il est, en 1997, au niveau le plus bas: de 40,37% en 1992 il passe à 34,40% en 1997. [...] Le deuxième fait nouveau dans ces élections est la présence pour la première fois de listes ouvertement liées à un parti fasciste. La cFNt, confédération Française Nationale des travailleurs, ne cherche pas à masquer ses liens avec le parti de Le Pen – bien au contraire – elle le revendique jusque dans la typographie, persuadée que cela confère plus d'avantages que d'inconvénients...

Le FN, à travers ce pseudopode, a-t-il gagné son pari?

Sans surestimer les résultats qu'obtiennent les listes cFNt: 5,91 % en moyenne (là où des listes cFNt étaient présentées) pour 132 listes dans 34 départements, il faut bien parler néanmoins d'un premier succès pour les fascistes sur au moins deux plans:

- le nombre de listes présentées : toutes les sections sont touchées: 36 listes dans l'industrie, 36 dans le commerce, 6 dans l'agriculture, 32 dans les divers, 22 dans l'encadrement. Un tiers des départements est couvert. Pour une structure créée pour la circonstance (et dont plusieurs listes ont été invalidées avant les élections grâce à l'action juridique des syndicats), il s'agit là d'un premier résultat non négligeable. Même si au plan national la cFNt fait moins de 2%, elle réalise 6,33% et 6,31% dans les sections du commerce et de l'industrie où elle se présente. Les 18 élus de la cFNt (6 dans l'industrie, 9 dans le commerce, 2 dans les divers et 1 dans l'encadrement) sont un résultat modeste mais il faut toutefois noter que dans 3 départements: le 78 (Mantes-la-Jolie), le 69 (Villefranche sur Saône) et le 13 (Salon-de-Provence), la cFNt dépasse les 10% des suffrages exprimés sans avoir pour autant d'élus.
- par ailleurs, leurs élus sont généralement dans les départements (Rhône, Hérault, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes) où l'offensive «sociale» du FN a déjà été visible durant l'année 1997 notamment dans le secteur public et des transports. Remarquons aussi l'inquiétante «percée» dans le Val-de-Marne (2 élus) et l'Aube (2 élus).

La bataille juridique continue après les élections et un certain nombre de listes et d'élus peuvent encore être invalidés. Ces actions en justice, quoiqu'aléatoires, sont bien sûr nécessaires et nous les soutenons. Mais elles ne sauraient résumer l'action syndicale contre les idées du Front national et ses tentatives d'implantation dans le monde du travail. Après les législatives de 1997 et avant les régionales et cantonales de 1998, ces élections prud'homales résonnent comme une nouvelle sonnette d'alarme. Le syndicalisme dans sa diversité a commencé à réagir à la progression des idées fascistes dans les milieux populaires. La volonté du FN de transformer ces idées en force organisée est maintenant claire pour tout le monde. Les résultats de la cFNt noyés dans la colonne «divers» des résultats officiels ne sont pas pour autant plus rassurants. Il est de la responsabilité de tous les syndicalistes de prendre la question du FN à bras le corps, de provoquer les débats et de susciter les réponses adéquates. *ISA* avec ses moyens propres et en collaboration avec toutes les structures syndicales qui le souhaiteront y contribuera pour sa part.

Et dans le collège employeurs... Le FN, sous l'étiquette FNEML (Fédération nationale entreprises modernes et libertés), a remporté quatre sièges au conseil prud'homal d'Avignon, trois dans la section commerce et un dans les divers. Dans la Meuse, au conseil de Verdun, c'est sous le nom de «Patrons indépendants» que des candidats raflent deux sièges sur quatre avec 42 % des voix. Ces deux élus s'étaient déjà présentés sur des listes proches du FN aux dernières élections à la CCI. [...]

« La percée de la cFNt ». Dans son édition du 18 décembre 1997 (n° 700), l'hebdomadaire frontiste traite des résultats des élections prud'homales et explique qu'un « coup de théâtre » a eu lieu le 6 novembre dernier dans le « petit monde politico-syndical » avec le dépôt de 206 listes de la cFNt, et ajoute hypocritement qu'elles « seraient... proches du Front national »... Il insiste sur le fait qu'il était trop tard pour « donner un tour de vis supplémentaire et réduire encore

un peu plus les libertés dans notre pays », malgré les indignations de «Madame Notat et Messieurs Blondel et Viannet ».

Après avoir dénoncé le harcèlement judiciaire contre les listes cFNt, les jugements rendus en invalidant 57 – avec une prime pour le tribunal d'instance de Bobigny considéré comme le «plus stalinien», les «magouilles et tripatouillages le jour des élections », NH analyse les résultats de ces élections. Pour l'hebdomadaire il y a deux enseignements à tirer de ces élections. Le premier est que le fort taux d'abstention prouve que «nos compatriotes ne se reconnaissent plus dans le système et ses représentants». De plus, «ce mauvais résultat remet en cause ce système créé au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui, aujourd'hui, ne répond ni aux attentes réelles des Français, ni aux enjeux [...] avec le défi de la mondialisation. Le véritable problème est que les rentiers du système [...] empêchent la nécessaire rénovation du monde professionnel et syndical. [...] La bande des Cinq (CGT, FO, CFDT, CFTC, CGC) fait tout pour empêcher l'émergence de forces syndicales nouvelles, trop attachée à défendre ses privilèges et sa gamelle».

Le deuxième enseignement porte sur les résultats obtenus par les listes cFNt. NH souligne «l'excellent et prometteur score réalisé par les listes de la cFNt: une moyenne de 7% où elles étaient présentes et 18 élus dont 7 rien que pour le Rhône». D'autre part, «la cFNt était quasiment toujours devant les listes de la CFTC et de la CGC. C'est-à-dire deux syndicats officiels et déclarés représentatifs». NH indique que «la cFNt va certainement demander [...] à être déclarée représentative par le ministère afin de pouvoir se présenter à toutes les élections professionnelles. La cFNt est aujour-d'hui la quatrième force en présence». Et NH de conclure

que « cette percée aux prud'homales marque une étape décisive dans la conquête du pouvoir par les nationaux ».

La bataille juridique contre la cFNt. La cFNt présente dans 60 départements, en tout 206 listes portant cette étiquette! À partir de cet inquiétant constat, le Syndicat des avocats de France, SAF, réuni en congrès à Créteil, a rédigé, à partir d'un dossier très complet constitué par le secteur Droits et libertés de la CGT et comprenant entre autres un extrait d'ISA, une requête type permettant un recours auprès des tribunaux en vue de faire interdire les listes cFNt. Selon cette requête, les listes cFNt sont contestables sur trois aspects:

- les conditions d'éligibilité des candidats : il s'agit de faire vérifier par le juge le respect des conditions de forme, la régularité dite « externe » ;
- la validité ou «régularité interne », c'est-à-dire les conditions de fond : ces listes sont contestables pour plusieurs raisons : la cFNt est une émanation directe du Front national, parti politique la requête s'appuie sur les déclarations des dirigeants du FN, les documents émis par les instances régionales ou locales du FN; l'objet de la cFNt
- la « défense des intérêts moraux et matériels du monde du travail français » – et plus largement la préférence nationale prônée par le FN sont contraires aux principes de la République française, à sa Constitution et à la Convention européenne des droits de l'homme – les juges ainsi élus ne pourraient faire preuve d'impartialité et seraient soumis à un « mandat impératif » interdit par la loi;
- le respect de la parité, une même organisation ne pouvant présenter des candidats dans les deux collèges, employeurs et salariés: en fait cet argument n'a pas été utilisé puisque les candidats FN du collège employeurs

ont repris en général l'étiquette FNEML (Fédération nationale entreprises modernes et libertés), la même que pour les élections aux chambres de commerce. [...]

Partout où des listes cFNt étaient présentes, des procédures juridiques ont été engagées pour les invalider, à l'initiative d'un ou plusieurs syndicats. 57 annulations ont été prononcées par les tribunaux d'instance dont 21 pour des raisons de fond. Certains de ces jugements ont bien sûr été contestés, soit par le FN, soit par les syndicats. La Cour de cassation – en la matière, il n'y a pas d'appel possible – a donc été saisie. Le 2 décembre, la Cour de cassation a décidé... qu'elle ne pouvait rien décider, plus exactement que les pourvois étaient irrecevables et donc que des recours devraient être à nouveau engagés après les élections! Les listes cFNt déclarées irrégulières en première instance le sont donc restées, les listes « régulières » aussi... [...]

Réactions syndicales. Avant les élections prud'homales, les syndicats ont expliqué les dangers des listes cFNt. Dans un tract, la CGT de l'Isère «monte au front»: parce que la cFNt veut «faire des conseils de prud'hommes un lieu de discrimination», et que «permettre aux listes émanant du FN de se présenter aux conseils de prud'hommes serait une négation de l'indépendance syndicale». Elle se félicite des annulations gagnées devant le tribunal de Bourgoin-Jallieu.

La CGT Peugeot-Sochaux rappelle que « la liste cFNt se réclame clairement de la préférence d'une race sur une autre » et que « l'idéologie du FN est incompatible avec la justice prud'homale ».

La CFDT déclare dans *L'Est républicain* du 14 novembre 1997 : «*Il est grave qu'une force politique puisse ainsi s'afficher et utiliser les prud'hommes comme tremplin pour*

atteindre un objectif politique. [...] L'existence même de ces listes met en péril l'institution prud'homale. » Le représentant de la CFDT rappelle la démarche engagée par les cinq confédérations auprès du ministère du Travail et affirme : «La situation ainsi créée renforce la détermination de la CFDT à mener sa campagne d'explication sur les enjeux de cette élection. » Dans Le Pays du 13 novembre 1997, l'union locale CGT du Doubs déclare : «Ce programme [de la cFNt] est contraire aux règles de la démocratie sociale, à l'ordre public social. [...] Nous ne pouvons tolérer ce genre de pratique [...]. Nous déclarons la guerre au racisme, à la démagogie. » À l'initiative de Ras l'front, une réunion a eu lieu à Nancy

À l'initiative de Ras l'front, une réunion a eu lieu à Nancy sur le thème «Salariés et syndicats contre le FN».

[numéro spécial décembre 1997-janvier 1998]

Prud'homales: suites. Dans son numéro 2680, *Syndicalisme hebdo* (CFDT) décrit le «*micmac judiciaire sur la cFNt*» et fait le point de la situation après les élections prud'homales: «*Unanimes sur l'invalidation des listes et des élus, les juges n'en ont pas tous tiré les mêmes conclusions*», souligne l'article: non remplacement des élus invalidés, demande de nouvelles élections ou de nouvelle affectation des postes rendus vacants. Sont aussi mentionnées les attaques de la cFNt contre les organisations syndicales.

Des pourvois en cassation ayant été formés, « les conseillers ne pourront pas, cette fois, esquiver une réponse sur le fond», estime l'auteur, qui rappelle que cette même Cour doit aussi se prononcer sur les créations des « syndicats » FN et conclut : « Les prétentions syndicales du Front national vont faire l'objet d'un traitement d'ensemble synchronisé. Sur le plan judiciaire au moins. »

[février 1998

La Cour de cassation a rejeté, jeudi 25 juin, les recours formés par des candidats de la cFNt dont l'élection aux conseils des prud'hommes avait été invalidée en première instance. Les juges ont déclaré les documents de propagande non conformes au droit du travail, le sigle cFNt étant «de nature à faire croire aux électeurs que les listes émanaient d'un parti politique »... Pas d'élus cFNt comme juges aux prud'hommes, donc. Ils seront remplacés mais le texte ne dit pas comment. Toutefois, la Cour de cassation ne reprend pas les arguments de fond retenus par... la Cour de cassation, et invalidant les pseudo-syndicats FN dans la police et le pénitentiaire. Les décisions précédentes de la Cour avaient souligné que la préférence nationale prônée par le FN, est contraire à la Constitution et aux textes internationaux sur les droits de l'Homme.

Quid de la cFNt en tant que structure? Les juges ont éludé la question, on risque donc fort de voir réapparaître des candidats sous cette étiquette pour de prochaines élections...

[juin-juillet 1998]

Implosion du FN.

Pendant les travaux, le fascisme continue

La crise entre les deux FN (1998-2000) bat son plein: coups tordus, blocage des comptes bancaires, menaces en tout genre, démission de Le Chevallier... tout cela amène à un affaiblissement provisoire du camp fasciste dont nous pouvons nous réjouir. Pas trop quand même. La concurrence qu'ils se livrent peut les amener à des surenchères pas seulement verbales. L'agressivité des mégrétistes sur certains marchés parisiens en est un indice.

La défaite électorale du FN lepéniste à Aubagne est certes une bonne nouvelle mais ne doit pas aveugler. Les mégrétistes tissent leur toile patiemment en direction de la partie de la droite qu'ils jugent malléable, comme le montre leur appel immédiat à voter Démocratie libérale au second tour à Aubagne. Mégret, lui-même, recommence sa tournée «sociale». Le 10 février au dépôt d'autobus de Grenoble, le 11 dans les quartiers «difficiles» de Toulouse, plus récemment à Camembert pour célébrer les terroirs de France contre le «mondialisme», et dernièrement aux Chantiers navals de Lorient. À chaque fois il fut accueilli par des manifestations hostiles vigoureuses, preuve que la vigilance demeure.

Nul doute que le 1^{er} mai, à l'approche des élections européennes, sera l'occasion pour les frères ennemis du fascisme de montrer leur volonté d'occuper le terrain social.

La crise et l'exclusion sociale qui, depuis quinze ans, ont nourri la progression du FN, perdurent et les idées fascistes et racistes ont gangrené une partie de la société. Les syndicalistes antifascistes veilleront donc à ce que cette journée de mobilisation et de solidarité soit aussi sous le signe de la lutte unitaire et déterminée contre le fascisme, le racisme et toutes les discriminations.

[avril 1999]

INFILTRATIONS ET DÉRIVES

Privés de leurs «syndicats», les militants du FN et du MNR cherchent à se glisser dans les structures reconnues. Les réactions sont très vives à la CGT ou à la CFDT et les indésirables expulsés. Mais à FO ou à la CFTC, les directions paraissent plus timorées, quand elles n'abritent pas des dérives inquiétantes [page 120].

INFILTRATIONS LYONNAISES

Aux TCL, le FN crée la CFTC. À l'automne 1996, une décision de justice annulait la désignation de quatre représentants syndicaux du FN-TL (Transports lyonnais) suite à un recours CGT-CFDT. En mai 1998, un arrêt de la cour d'appel – rendu grâce à l'acharnement de la CFDT – interdisait au FN-TL de se prévaloir de la qualité de syndicat, corrigeant ainsi une décision contraire en première instance (et qui avait été unique en France). Le FN ne désarme pas pour autant et cherche par tous les moyens à s'implanter par le biais syndical aux Transports en commun lyonnais. Il a ainsi créé de toutes pièces la CFTC au printemps 1998. Les porte-parole du FN-TL restent pour l'instant dans l'ombre. Ce sont deux « nouveaux » qui représentent la CFTC : Denis Siegler, qui figurait sur la liste des adhérents FN-TL fournie au tribunal, et Daraï qui s'affiche ouvertement FN. L'union départementale et la confédération CFTC, interpellées par la CGT et par la CFDT, ont dans un premier temps annulé la désignation de Siegler pour le renommer ensuite!

Les militants FN continuent de distiller leur venin raciste dans les discussions individuelles d'atelier. Le «syndicat» CFTC n'a aucune activité en tant que tel, à croire qu'il cherche d'abord à se faire reconnaître. L'acceptation par les autres syndicats de sa participation aux réunions et tracts intersyndicaux (dans le cadre des luttes menées pour garantir la sécurité du personnel) pose du coup question...

[décembre 1998- janvier 1999]

Nouvelles manœuvres du FN aux TCL. Le résultat des élections professionnelles de février 1999 aux TCL était attendu: sans diffuser aucun tract, la CFTC a recueilli 168 voix (6%) – à comparer aux 114 bulletins nuls (barrés ou «FN-TL pour la liberté syndicale, la sécurité et la justice sociale») que le FN avait appelé à mettre dans l'urne en 1997. C'est plutôt un bide même si cela lui permet d'asseoir sa présence et d'avoir un élu délégué du personnel! Tous les syndicats y ont laissé quelques plumes, sauf FO qui tient, sous le manteau, un discours très voisin de celui de la CFTC.

En parallèle, Albert Robles, dirigeant du FN aux TCL, appelle dans une lettre aux traminots à rejoindre le FN-MN: «Il y a un peu plus d'un an, nous menions un combat commun afin d'imposer un syndicat nationaliste au sein des TCL. Mégret, malgré les fortes réticences de Le Pen, était alors un des plus fervents partisans de l'union entre le syndicalisme et le mouvement national. [...] La seule solution pour changer les lois iniques qui nous empêchent, aujourd'hui, de réclamer la sécurité, la préférence nationale à l'emploi et la défense de nos acquis sociaux est de conquérir le pouvoir politique.»

Et voilà Mégret aux portes du dépôt de bus de la Soie (situé à Villeurbane, c'est le secteur le plus infiltré après le métro) fin mars. La CGT, heureusement prévenue, a battu le rappel: CGT et CFDT, plus Autonomes et FO, en retrait, sont venus protester. Les fascistes ont distribué une plaquette sur les élections européennes puis s'en sont allés sous les insultes.

[mai 1999]

Le syndicat CFDT du Rhône du commerce et des services radie un membre du FN. Le 4 juillet 2000, Bruno Gollnisch présentait les têtes de liste d'arrondissement du Front national pour les prochaines élections municipales à Lyon. Le Progrès de Lyon dans son édition du 5 juillet, rendait compte de cette présentation en publiant les noms des neuf têtes de liste et illustrait l'ensemble par une photo de groupe. Surprise! Les responsables du syndicat CFDT du commerce et des services du Rhône découvraient qu'un de leurs militants, Yann-Yves Lussiaud, était tête de liste du Front national dans le 9° arrondissement.

Adhérent depuis août 1997, «secrétaire du CE de la société ABMR (bureau d'études techniques) et à l'origine de la création de la section syndicale, [il] avait participé à toutes les luttes menées par la CFDT dans l'entreprise (grève, procès, etc.) [...] Jamais le syndicat n'avait eu le moindre soupçon sur ses idées politiques » (communiqué de la CFDT).

Mi-septembre, après que deux militants de sa section ont entendu ses explications confirmant qu'il était adhérent du FN depuis 1997 et qu'il en partageait les idées, «le bureau du syndicat conformément à la décision prise par le dernier congrès de l'URI Rhône-Alpes a décidé de radier Y.-Y. Lussiaud de la CFDT et de porter cette décision à la connaissance des adhérents et des militants». Cela a été fait dans un

communiqué intitulé «Les militants et les adhérents du Front national n'ont pas leur place à la CFDT». [...]

Pour information, l'amendement voté au congrès de juin 1998 de l'union régionale CFDT-Rhône Alpes est le suivant: «La notion d'appartenance politique des adhérents CFDT, trouve sa limite dans une opposition résolue aux thèses du Front national et de l'extrême droite. La revendication d'appartenance à toute idéologie xénophobe et raciste, ou l'action militante dans ce sens, entraînent de fait la non-possibilité d'être adhérent CFDT, ou la radiation de la CFDT.».

[octobre-novembre 2000]

CFTC: LES « MAUVAISES FRÉQUENTATIONS »

Les coucous du FN dans la CFTC. En 1997 et 1998, plusieurs articles de *NH* indiquaient tout l'«intérêt» que le FN manifestait pour ce qui se passait dans cette centrale syndicale. Mais les travaux pratiques n'étaient pas loin...

18 juin 1997. Élections à la commission de la carte des journalistes: Claire Chazal en charmante compagnie. Le signal est donné par *Le Canard enchaîné* du 11 mai : sur la liste CFTC Journaliste emmenée par Patricia Boyer de Latour, Claire Chazal, Philippe Alexandre et Florence Klein, on peut trouver Bernard Vivier (8º titulaire), Bruno Fanucchi (5º suppléant) et François Foucart (6º suppléant). Qui sont donc ces braves journalistes?

Le premier a été candidat FN aux législatives de 1978. Il collabore à la *Revue universelle des faits et des idées* qui est un mensuel théorique de la Restauration nationale, qui a succédé à l'Action française. Il est aussi membre du comité de rédaction de *L'Astrolabe* (revue proche des intégristes d'Ictus que nous retrouverons plus loin). Il écrit aussi dans

La France catholique et collabore à La Lettre d'enseignement et liberté, qui promeut l'enseignement catholique traditionaliste. Il travaille actuellement à Études sociales et syndicales qui est l'organe de l'Institut supérieur du travail, une des structures créées par Georges Albertini, ancien collaborateur. Joli palmarès!

Le deuxième a été membre du comité central du FN de 1975 à 1990. Il est membre de la chorale Montjoie-Saint-Denis, ensemble qui affectionne les chants guerriers et qui est dirigé par Jacques Arnould, responsable des Comités Chrétienté-Solidarité. La chorale a animé la soirée des 25 ans des nazillons du GUD à la Mutualité le 3 mai 1993.

Enfin, le troisième est chroniqueur religieux et judiciaire à France Inter. Son suivi du procès Touvier avait laissé perplexe. *Télérama* lui avait consacré un papier le 13 avril 1994. Foucart avait obtenu un droit de réponse dans le numéro du 4 mai 1994, accusant l'article d'être gravement diffamatoire. M. Foucart revendique le fait de citer *Présent* dans les revues de presse, au même titre que *L'Humanité*, «au nom du pluralisme». On connaît d'autre part les affinités de Francois Foucart avec l'avocat de Touvier: tous les deux font partie d'Ictus. Il intervient aussi aux conférences de Chrétienté-Solidarité... Le monde est petit.

[février 1999]

CFTC-CNAF. La crise au sein de la CFTC connaît des développements qui intéressent directement les syndicalistes antifascistes. Ainsi, *Le Monde* du 18-19 avril 1999 annonce la destitution de Jean-Paul Probst, opposant au secrétaire général de la CFTC, de la présidence de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et la candidature présentée par la direction de la CFTC de Nicole Prud'homme. Les oppo-

sants au sein de la CFTC la présentent comme « assidue de Saint-Nicolas-du-Chardonnet » et des milieux intégristes.

Les autres syndicats présents à la CNAF (CGT, CFDT, FO et CGC) ont tous, à des degrés divers, réagi défavorablement à cette candidature.

Le 22 avril 1999 la direction de la CFTC a confirmé sa volonté de mandater Nicole Prud'homme à la présidence de la caisse, estimant que « la respectabilité de Nicole Prud'homme, établie par les nombreux mandats qu'elle a déjà assurés... justifient le choix fait sur elle ». D'autre part, dans un communiqué à l'AFP du 9 avril, elle dénonce un «parti pris hostile » du Monde à son encontre concernant ses rapports présumés avec l'extrême droite.

Le 2 mai, Nicole Prud'homme a été nommée par un arrêté ministériel au conseil d'administration de la CNAF; l'élection à la présidence se déroulera le 11 mai. Affaire à suivre...

[mai 1999]

Présidence de la CNAF: un vote au goût amer. Le conseil d'administration de la CNAF est donc maintenant présidé par Nicole Prud'homme, candidate de la liste CFTC, proche des milieux catholiques intégristes. Sa candidature, outre les remous internes à la CFTC, avait pourtant été vue d'un mauvais œil par les autres syndicats administrant la caisse (notamment FO et la CFDT) ainsi que par l'UNAF. Elle avait aussi suscité des protestations de plusieurs associations féministes et laïques (*Le Monde* du 12 mai 1999). Au final pourtant, hormis la CGT qui s'est abstenue, tous les autres syndicats (CFDT, FO, CGC), les organisations patronales (Medef, CGPME, UPA) et l'UNAF ont voté pour l'élection de M^{me} Prud'homme. Un administrateur de l'UNAF a justifié ce que *Le Monde* appelle «*un revirement inattendu*»: «*Le courant*

traditionaliste auquel Nicole Prud'homme appartient n'était pas un argument suffisant pour écarter sa candidature. Le vrai problème, c'était de savoir si on remettait en cause la majorité de gestion ou pas. Tout le monde s'est rangé à la logique du pacte majoritaire. » (Le Monde, 13 mai 1999). ISA ne peut que regretter qu'au nom d'un «pacte majoritaire de gestion », des syndicats – a priori hostiles à cette candidature – aient, in fine, voté pour et, par ce geste, cautionné une présidence qui risque de favoriser le conservatisme, l'intégrisme et le familialisme dans la gestion de cette caisse. Espérons que l'ensemble du mouvement syndical saura tirer la sonnette d'alarme après la conclusion de cette lamentable affaire.

[juin 1999]

Les liaisons dangereuses de la CFTC selon Golias.

Le magazine (juillet-août 1999) consacre un dossier important à la CFTC sous le titre : « CFTC : vers un nouveau schisme ? ». Tout au long des quinze pages de ce dossier, plusieurs articles traitent de la crise interne à la confédération chrétienne en tentant de décrypter les querelles entre la direction et son opposition. Golias revient aussi sur l'affaire de la présidence de la CNAF et s'interroge : «La CFTC fait-elle encore du syndicalisme ? » dans des articles consacrés aux « curieuses » fréquentations d'Alain Deleu et d'autres responsables de la CFTC [...].

Selon *Golias*, le président de la centrale chrétienne, Alain Deleu, est membre de la Fondation de service politique, fondée en 1992 et émanation d'Ictus (aujourd'hui «Le Centre»), centre de réflexion pour une droite dure nationale-catholique allant des maurrassiens à l'Opus Dei.

[novembre 1999]

Alexandre Hébert dans Français d'abord.

Un dirigeant historique de Force ouvrière passe le Rubicon

Pour la première fois, un dirigeant d'un syndicat ouvrier, Alexandre Hébert, membre jusqu'en 1996 de la commission exécutive de Force ouvrière et responsable de 1947 à 1992 de l'union départementale de Loire-Atlantique, s'exprime dans les colonnes d'un journal fasciste.

En accordant une interview dans Français d'abord, organe du Front national, dans la deuxième quinzaine de septembre, Alexandre Hébert, dirigeant historique de Force ouvrière crée un précédent grave. C'est la première fois qu'un dirigeant issu du syndicalisme ouvrier banalise l'extrême droite fasciste en considérant ses organes de presse comme un lieu naturel d'expression d'idée. Ce n'est pas seulement une béquille de légitimation pour un parti qui vient de « se tirer une balle dans le pied ». C'est une véritable caution donnée aux fascistes qui depuis des années dénoncent ce qu'ils appellent leur diabolisation.

C'est d'ailleurs cela que revendique Hébert dans une interview à *Ouest-France* faisant suite à celle dans *Français d'abord*, en déclarant : « *Je n'ai jamais diabolisé le FN*. » Dans la même interview, il ajoute : « *Je ne considère pas le FN comme une résurgence du nazisme ou du fascisme, mais comme l'héritier de l'extrême droite française tour à tour incarnée par le boulangisme, le PSF du colonel de la Rocque, le poujadisme, voire les nostalgiques du bonapartisme. »*

C'est sans doute pour se disculper d'avoir accordé cette interview à *Français d'abord* qu'il soutient que l'histoire se serait arrêtée au boulangisme ou au colonel de la Rocque.

Hébert voudrait nous faire croire que l'extrême droite contre laquelle se mobilise le mouvement ouvrier serait aujourd'hui un produit inoffensif, sorti de la naphtaline, sans aucune référence aux années noires de la collaboration, de la destruction du syndicalisme et de l'holocauste.

Les Le Pen et Mégret cherchent depuis des années cette respectabilité en niant dans les médias leurs filiations politiques avec le fascisme et le nazisme. Il suffit pourtant de lire leur presse pour se rendre compte qu'à chaque page les références historiques et philosophiques à ces idéologies pullulent. Alexandre Hébert apporte sa contribution à l'édification de l'imposture qui ferait qu'un parti dont nous avons démontré dans *ISA* le programme « national social » et le racisme deviendrait inoffensif et ne représenterait aucun danger pour la démocratie et le mouvement ouvrier. [...]

Il nous faut maintenant aborder l'interview de Francais d'abord et les idées développées par Hébert. Nous rreproduisons ici quelques extraits qui reflètent sa logique politique: «L'Union européenne dépense des sommes fabuleuses pour nous faire admettre les nouvelles structures totalitaires qui sont en train de s'édifier. Les staliniens ont été les fidèles soutiens d'un État totalitaire; apparemment cela ne semble pas leur poser de problèmes de changer de partenaire lequel est tout aussi totalitaire [...] Pour moi, la CGT et la CFDT ne sont pas l'expression syndicale des intérêts du patronat, elles sont l'expression syndicalo-politique d'un nouvel ordre fondé sur la subsidiarité, c'est-àdire la servilité [...] Je ne confonds pas le nationalisme et la nation. Le nationalisme est une idéologie, comme toute idéologie sujette à discussion, la nation est une réalité et en ce qui me concerne, travailleur français, un espace géographique et juridique dans le cadre duquel un certain nombre de conventions et de statuts avaient été gagnés, parfois de haute lutte, et que la construction européenne détruit d'un trait de plume. » Chacun pourra s'interroger sur le bénéfice que peut tirer le FN de cet article...

Un autre passage édifiant: «Je ne connais pas d'employeurs qui licencient par plaisir. Les entreprises, compte tenu du contexte international qu'on leur impose, la mondialisation, la destruction des garanties nationales, sont placées presque toujours devant l'alternative suivante: ou licencier ou délocaliser et j'estime scandaleux que les gouvernants qui sont à l'origine des nouvelles institutions européennes et mondialistes, cherchent des boucs émissaires en la personne des chefs d'entreprise qui ne font que s'adapter à la loi de la jungle qui est la règle dans les rapports économiques.» [...]

Les réactions

En ce qui concerne les réactions politiques et syndicales, il faut noter que dans un communiqué, la direction de Force ouvrière a affirmé qu'« aucun dirigeant de FO n'est habilité à entretenir des contacts avec le FN, dont elle dénonce régulièrement le racisme, l'antisémitisme, et la xénophobie ».

D'autre part, la fédération bretonne FO-PTT exprime la «plus profonde consternation» face à l'attitude d'Alexandre Hébert. [...] FO-PTT Bretagne «dénonce, combat et condamne l'influence des groupes minoritaires dont l'absence d'engagement syndical laisse un espace béant à ce type de dérive».

Nous ne pouvons conclure ce tour d'horizon des réactions sans parler de celle du Parti des travailleurs, organisation politique dont les militants sont très présents dans FO. «Compagnon de route» de ce courant politique, Hébert

déclare dans Ouest-France, après s'être présenté comme anarchiste individualiste, avoir «noué avec les trotskistes une alliance privilégiée. Je suis, de longue date, un ami de Pierre Boussel» (dirigeant historique du Parti des travailleurs). Dans Informations ouvrières, l'hebdomadaire du PT, Pierre Boussel lui répond : « Entre Alexandre Hébert et moi, il y a une amitié de cinquante ans. Il y a des choses sur lesquelles je suis en désaccord avec Alexandre depuis des années et d'autres plus importantes, sur lesquelles nous sommes d'accord» – pourtant Pierre Boussel, bien qu'il affirme que «personne n'est en train de dire qu'Hébert est devenu Front national », ajoute: «Mais, camarades: le "détail de l'histoire", c'est une canaillerie » et écrit plus loin: «Mais personne ne me fera accepter qu'on puisse écrire dans un organe de presse qui se prononce contre les immigrés. Le capitalisme, les Pasqua, Debré, Chevènement, au service du capitalisme, exacerbent sans arrêt, de la facon la plus éhontée, les oppositions entre les ouvriers, immigrés ou français. Le journal du FN n'est-il pas un instrument de cette politique?».

Voici par ailleurs un extrait de la résolution du comité directeur du Parti des travailleurs: «Alexandre Hébert n'est pas membre du Parti des travailleurs. L'initiative qu'il a prise n'engage que lui. Indépendamment du contenu de l'interview elle-même, l'avoir accordée à cette publication exprime une orientation qui est contraire à celle du Parti des travailleurs.»

Les prises de position désapprobatrices de la direction de FO et de celle du PT sont selon nous insuffisantes; c'est l'ensemble des propos d'Hébert qui sont inadmissibles. Ne pas les critiquer ne peut qu'affaiblir le mouvement syndical et ouvrier dans sa lutte contre le fascisme.

[novembre 1999]

REVUE DE PRESSE BRUNE

Le FN a perdu avec la scission une partie de ses cadres «analystes» de la situation sociale. Mais la presse fasciste continue de commenter les débats du moment: retraites, grèves dans les transports, mais aussi 35 heures.

Le FN et les retraités. NH (n° 725, 11-17 juin 1998) titre: «Jospin flambe les retraites». Sur fond d'«antifiscalisme», l'article «explique» la faillite prochaine des systèmes de retraites: «En effet, faute d'avoir lancé à temps une véritable politique nataliste d'une part, et faute d'autre part d'avoir ouvert largement un système de retraite par capitalisation à des fonds de pension comme cela se fait ailleurs, l'État a conduit le système de retraites français dans une impasse.» Il s'agirait donc d'une part de faire beaucoup d'enfants... et aussi d'imiter «ailleurs» (les États-Unis?) en généralisant les fonds de pension, qui mettent les retraites à la merci d'un krach boursier... [...]

La plaquette du Cercle national des préretraités et retraités (CNPR) est révélatrice du clientélisme à l'égard des retraités: en couverture, une foule de retraités (?), une urne et un slogan: «*Exprimons notre colère*.» Puis pêle-mêle des «revendications» plus démagogiques les unes que les autres. Le CNPR tente de jouer sur toutes les aspirations supposées des retraités en reprenant les thèmes favoris du FN:

- la sécurité : insécurité et immigration sont « évidemment » liées :
- la préférence nationale à travers la séparation des caisses de retraite entre Français et étrangers et la dénonciation du coût supposé de l'immigration;
- la création d'une retraite maternelle pour les familles françaises;

- l'« expulsion » des syndicats « qui se disent représentatifs » de la gestion des caisses ;
- et bien sûr la lutte contre « le libre échangisme mondialiste » . . .

Les mesures sont proposées « sans condition de ressources » et en voyant d'un très bon œil les fonds de pension. [...] Le CNPR revendique aussi « des milliers d'adhérents » et l' « organisation de la première manifestation de retraités en France ». La seule apparition dont on se souvienne du CNPR dans une manifestation de retraités s'était pourtant soldée par une « expulsion » pure et simple de quelques dizaines de « vieux militants frontistes », grâce à la vigilance des syndicats et des associations. C'était le 22 octobre 1996. Mais dans certains cas la mémoire fasciste est courte...

[juin-juillet 1998]

Transports bis : insécurité et grèves. Dans un dépliant de propagande diffusé à Épinay, le FN titre « *Grèves. Ras le bol!* ». Photo d'autobus calciné à l'appui (« *Plus jamais ça* »...), il fait un prétendu bilan de l'accroissement de l'insécurité dans les transports en commun.

Mêlant volontairement des statistiques datées de 1993 aux chiffres annuels bruts concernant tout à la fois la région parisienne et la province, les dégradations mineures et les agressions caractérisées, l'ensemble du document cherche à faire vibrer la fibre sécuritaire du citoyen «angoissé» par la violence urbaine.

Interpellant tous azimuts, le FN s'adresse aux usagers « risquant » l'agression, subissant la grève, aux clients confrontés à l'augmentation inadmissible des tarifs, aux contribuables qui paient, réparations des équipements de surveillance et

politique de prévention, aux citoyens qui subissent – du fait des grèves – encore une entrave au droit de circulation et au droit du travail. Il dénonce au passage «les syndicats politisés qui s'offusquent aujourd'hui de l'insécurité » après avoir «cautionné la politique de la ville très inefficace et soutenu la politique de l'immigration».

Conclusion: «la grève ne résout rien» et «il faut en limiter le droit dans les services publics». Stigmatisant les échecs successifs de la RATP, de la SNCF d'Ile-de-France, des pouvoirs publics, le FN finit en «apothéose» fasciste en proposant ses solutions: répression «réelle» en ciblant les «jeunes de banlieue», création d'une police régionale des transports (en Ile-de-France), nomination d'un préfet régional délégué à la sécurité des transports, investissement dans la sécurité (recrutement de 3 000 agents et regroupement des services existants), application généralisée des contrôles d'identité et centralisation des moyens d'enquête et de jugement.

[décembre 1998-janvier 1999]

Les 35 H: la presse fasciste solidaire du patronat.

Dans *Présent*, le quotidien «rescapé» de l'extrême droite, ont paru, au cours des trois derniers mois, de très nombreux articles au sujet de la loi Aubry sur la réduction du temps de travail, qui comporte un certain nombre de dispositions vivement critiquées par les organisations syndicales compte tenu des «contreparties» demandées aux salariés. *Présent* a consacré une longue série de neuf articles à ce sujet au mois de septembre 1999 et a «accompagné» l'ensemble de la préparation et du déroulement du débat parlementaire depuis octobre dernier.

La tonalité et l'argumentation de ces nombreuses contributions au sujet de la loi Aubry et des 35 heures ne laissent aucun doute: le journal d'extrême droite exprime ses sympathies systématiquement aux positions les plus hostiles aux intérêts des salariés et les plus proches des attitudes patronales les plus dures. Ainsi dans la série d'articles rédigés par François Berger, Présent s'offusque-t-il de la mollesse prétendue de la droite et du patronat face à ce qu'il considère comme une loi «incompréhensible et catastrophique»: «Il y a encore des chefs d'entreprise pour croire qu'un sursaut de réalisme et de bon sens va soudain éclairer M^{me} Aubry et qu'elle va renoncer. [...] Mais pour qu'il y ait ce sursaut, il faut qu'une opposition se manifeste. Or, force est de constater qu'à part chez Ernest-Antoine Seillière [...] et à part chez quelques journalistes spécialisés, le projet de loi ne suscite guère d'opposition sonore. » Par ailleurs, le quotidien fait, en la matière, preuve d'un certain œcuménisme à droite, louant ainsi certaines prises de positions de Philippe de Villiers ou des députés de Démocratie libérale (DL).

Face à chaque question concrète qui se pose à l'intérieur du vaste complexe de la réforme des 35 heures, Présent choisit infailliblement la réponse la plus favorable aux intérêts patronaux et la plus réactionnaire. Ainsi trouve-t-on une défense sans faille de l'annualisation du temps de travail, garantissant la «flexibilité» dans l'aménagement du temps de travail des salariés: «Si la loi définitive devait interdire ou restreindre fortement les possibilités d'annualisation du temps de travail, alors la loi sur les 35 heures tournerait vraiment à la catastrophe économique nationale.»

Concernant la règle sur le temps de travail des cadres (désormais décompté en journées travaillées par an, supprimant pour certaines catégories de cadres le décompte journalier des heures travaillées, rendant ainsi légales des journées de travail allant jusqu'à 13 heures), le seul souci du quotidien

est que... la règle contenue dans la seconde loi Aubry va encore trop loin en faveur des cadres. On lit ainsi que « le nombre de jours maximum de travail, pour un cadre, a été arbitrairement abaissé à 217 jours par an. Quelques conseillers techniques [de Martine Aubry, NDLR] ont donc décidé entre eux, d'une semaine à l'autre, de diminuer la productivité de la population des cadres de un pour cent. »

La position de l'auteur finit par ressortir mieux dès lors qu'il s'agit de la possibilité, ouverte par la loi Aubry, de licencier un salarié qui refuserait les nouveaux horaires flexibles, aménagés dans le cadre d'un accord sur les 35 heures. Pour *Présent*, le seul problème est que selon cette nouvelle règle, le salarié dont le licenciement est doté (selon la loi Aubry) d'une cause réelle et sérieuse «bénéficie aussi des indemnités de licenciement».

Ce qui est bien dramatique puisqu'« il ne faut pas être grand clerc pour prophétiser que les sociétés vont connaître, en France, des rafales de refus de ces modifications de conditions de travail (même très mineures), en particulier quand il s'agira de salariés proches de l'âge de la retraite ou de salariés qui avaient l'intention de démissionner. Grâce à cette disposition légale, ces salariés, par un acte personnel de refus, pourront percevoir [...] des indemnités de licenciement». Un problème qui, objectivement, est inexistant puisque l'employeur ne sera jamais obligé de licencier un salarié... et qui n'est donc un problème que du point de vue d'un patron qui est décidé de sanctionner tout refus d'obéir à de nouvelles règles, défavorables aux salariés, par des licenciements secs. Et Présent de conclure: «C'est donc un cadeau royal qui sera ainsi fait à ces salariés. Un véritable jackpot!»

Le contexte idéologique dans lequel *Présent* situe l'ensemble de la problématique est celui d'une «compétition inter-

nationale » que le quotidien rappelle plusieurs fois à ses lecteurs, pour conclure sur les 35 heures : « C'est une loi criminelle. Elle est dans la compétition économique internationale ce que le pacifisme pouvait être pendant la guerre froide. Une insidieuse forme de trahison. »

[janvier 2000]

Contre les 35 heures. NH ne compte pas parmi les farouches partisans des 35 heures. Dans son édition du 30 décembre 1999, le journal appelle carrément à la mobilisation patronale contre les 35 heures, en annonçant de manière quelque peu énigmatique: «Nous sommes en mesure de révéler qu'une gigantesque manifestation de plusieurs centaines de milliers de patrons, surtout de PME-PMI, pourrait se dérouler en mai prochain, afin d'exiger l'abrogation» de la loi Aubry. Et NH d'ajouter: « Ce mouvement devrait être rejoint par de nombreux éléments des classes moyennes. Aubry [...] récoltera, si elle ne recule pas, la levée en masse, contre elle, de la France des entrepreneurs. » Le journal fait aussi appel aux arguments classiques du patronat contre les 35 heures (« Une véritable catastrophe pour les efforts de compétitivité internationale de la France»; «Notre protection sociale, en particulier nos retraites, exige plus de travail, et non le contraire »). Mais l'auteur, procédant de manière habile, n'omet pas d'utiliser – pour le lecteur potentiel issu des milieux populaires - quelques arguments à caractère « social », en mettant en garde contre une augmentation de la productivité, laquelle cause «plus de stress pour les salariés» et permet de rattraper le coût de la réduction du temps de travail; en épinglant les règles particulières contenues dans la loi Aubry relatives au temps de travail des cadres.

[janvier 2000]

National hebdo à l'usine. En juillet et août, deux articles (chose plutôt rare ces derniers temps dans la presse du FN) traitent du monde ouvrier et de la politique du parti lepéniste à son égard.

Le numéro 834 (13-19 juillet 2000), avec un titre «choc» «Lyon: B. Gollnish à l'usine!», raconte une distribution de tracts aux ouvriers de Renault Véhicules Industriels de Vénissieux. Il y est question de pots de vin « versés par RVI et perçus notamment au détriment des mêmes contribuables et salariés de cette entreprise». Le PS et le PCF sont accusés d'avoir bénéficié de plusieurs millions de francs de fausses factures réglées par « les contribuables, salariés et clients de RVI». L'article relate que les élus FN avaient une banderole proclamant « Rendez l'argent » et étaient ceints de leurs écharpes... Pas un mot, bien sûr, sur la réaction des salariés de RVI qui ont «eu la surprise de rencontrer Bruno Gollnish et les élus régionaux du Front». On retrouve bien ici la démagogie populiste fasciste qui tente, à travers une «manifestation contre les ripoux», de raviver les vieux réflexes du «tous pourris»: les dénonciations d'une collusion d'intérêts entre la direction de RVI et le PCF et PS locaux servant à mettre en valeur un front de «contribuables, salariés et clients de RVI» contre les corrompus! On est bien loin de la défense des intérêts des salariés de RVI face à leurs patrons...

Le numéro 836 (27 juillet-2 août 2000) revient sur la grève des ouvriers de Cellatex en butte à la fermeture de leur usine (pour lutter contre la fermeture de leur usine, les ouvriers ont menacé de faire sauter des produits chimiques). Il n'y va pas avec le dos de la cuillère... Le titre donne le ton : «Le terrorisme syndical de la Cellatex» et l'article s'en prend violemment au «chantage» des ouvriers, à leur supposée manipulation par la CGT qui, facteur aggravant pour les

fascistes, les représentait localement par un porte-parole « issu de l'immigration ». Le journal en conclut que ce phénomène « n'a pas été étranger à la radicalisation du conflit ». La boucle est ainsi bouclée : CGT + immigration = terrorisme.

Les travailleurs de Cellatex – et d'ailleurs – peuvent apprécier ainsi à sa juste valeur la prose lepéniste qui prétend défendre les « petites gens ».

[août-septembre 2000]

Actions syndicales contre le racisme

Contre le racisme en entreprise. Après le « Tour de France de la Fraternité » en 1997, la CGT a engagé en 1998 une campagne contre le racisme et les discriminations au travail. Dans un article du *Peuple* du 1^{er} juillet 1998, Gérard Chemouil, responsable du secteur Migrants, fait le point avec lucidité sur les difficultés rencontrées : « *Nous avions conscience qu'il ne serait pas simple d'obtenir que s'engage une campagne contre les discriminations dans un nombre conséquent d'entreprises ».*

Les questions soulevées par une telle campagne ne sont pas éludées: ouvrir le débat ne risque-t-il pas de provoquer des dissensions entre militants, n'est-ce pas du temps «perdu» pour les revendications, etc. Et pourtant l'article souligne l'importance de la discrimination à l'emploi: «Selon l'Insee, si le taux de chômage est de 12% parmi les Français, il atteint les 32% parmi les étrangers hors CEE.» Et pour les jeunes d'origine étrangère, c'est encore plus grave: «42% des hommes entre 20 et 29 ans sont au chômage si leurs deux parents sont algériens.» Gérard Chemouil rappelle aussi que la lutte contre les discriminations au travail peut être l'occa-

sion de « dépasser l'irrationnel pour aborder des revendications concrètes en matière d'emploi, de salaire, de droit à la formation ».

Pour cette campagne, la confédération CGT a pris plusieurs initiatives: une carte témoignage tirée à un million d'exemplaires, la diffusion d'un questionnaire dans des entreprises ciblées, une affichette «*Le racisme*, *ça se combat*».

Dans *La Tribune de l'immigration* (n° 27, mars-avril 1998), un article consacré à la campagne contre les discriminations en Gironde relate la lutte victorieuse contre la menace de licenciement à l'encontre d'une stagiaire-cadre d'origine laotienne à l'entreprise Carrefour de Mérignac.

À noter et saluer aussi l'initiative de *L'Hebdo* de la CGT cet été: chaque semaine, le magazine a consacré ses « feuilles d'été » à un portrait de « *Ces Français venus d'ailleurs* »: Sénégalais, Arméniens, Vietnamiens, Algériens, Portugais... L'introduction de ces articles précise: « *De pays voisins ou beaucoup plus éloignés, ils sont venus en France pour des raisons économiques, politiques, syndicales. Tous les jours, ils produisent, inventent, créent. Eux aussi font la France. »*

[octobre 1998]

« Racisme et comportements professionnels aux Finances ». Cette étude de la CGT a été menée sur le terrain dans les trois plus grandes directions du ministère (Impôts, Trésor, Douanes). Ponctuant le travail de terrain, deux séminaires de recherches ont réuni, en novembre 1997 et mars 1998, des militants CGT des Finances et des chercheurs de l'Urmis (CNRS) et de l'Iseres (CGT). «Il y a quelques années, jamais on n'aurait entendu de tels propos dans un bureau», résume un militant. La fédération a essayé de comprendre comment se construit le racisme «ordinaire» dans

les actes de travail et ce qui amène un fonctionnaire à avoir des comportements discriminatoires.

L'enquête montre que ces comportements sont fortement liés « *aux conditions d'exercice de l'activité professionnelle* » : les impératifs de « *performance* » ont conduit l'administration à privilégier – par exemple en termes d'effectifs – les secteurs « *rentables* », et ont conduit les agents à abandonner le principe de traitement égalitaire des contribuables.

La banalisation des propos racistes est également soulignée, encouragée par le contexte social et politique, en particulier la «médiatisation» voire la présence du Front national. L'attitude de la hiérarchie n'est pas toujours à la hauteur... Selon un chercheur: «Tout se passe comme si le risque de déstabilisation sociale et politique que ferait encourir la simple reconnaissance de l'ampleur de la discrimination ethnique et sociale était jugé plus important que celui du "laisser-faire" en la matière. » D'où une attitude fuyante, voire des prises de position favorables. Les difficultés à aborder cette question dans le syndicat sont aussi étudiées: lancer le débat, c'est aussi risquer de provoquer des «malaises», des «divergences» entre les militants.

La conclusion rédigée par la Fédération réaffirme: «La lutte contre le racisme et les tentatives d'implantation du FN dans les services publics, une bataille syndicale qui nous concerne tous. » Des propositions concrètes sont aussi avancées pour améliorer l'accueil des usagers, combattre «les injustices de la législation et de la réglementation fiscales » et «reconquérir les valeurs du service public ».

[octobre 1998]

Discriminations chez Ikéa. Quand on recrute des «contrôleurs de la distribution du catalogue», on a, dans

cette entreprise, des critères un peu spéciaux... Dans une note de service adressée aux responsables des ressources humaines, il était indiqué: « Pour ce type de travail, ne pas recruter de personnel de couleur. »

«Le géant suédois de l'ameublement cherche-t-il à marquer son image nordique auprès de sa clientèle?», s'interroge L'Hebdo (CGT) du 1^{er} février 1999. «Selon elle [la direction française du groupe, NDLR], la note serait due à l'initiative personnelle d'une responsable de la distribution du catalogue.» Le passé du patron d'Ikéa ne plaide en tout cas pas en sa faveur: Ingvar Kamprad a lui-même fait «officiellement son repentir» de son passage aux jeunesses nazies (L'Humanité, 30 janvier 1999).

Les syndicats CGT et CFDT, le MRAP et SOS-Racisme entendent porter plainte pour discrimination raciale à l'embauche. Affaire à suivre... [* page 132]

[mars 1999]

L'affaire Michel Beurier

Une condamnation inacceptable. Le verdict est tombé le 22 mars 1999: deux mois de prison avec sursis et 3000 F d'amende, malgré la mobilisation et après un procès au cours duquel les faits n'ont pas été établis avec la plus grande clarté. Dans un communiqué daté du 22 mars, Bernard Thibault souligne: « C'est une injustice qui frappe toute la CGT et l'ensemble des citoyens! [...] Michel Beurier vient d'être condamné par une décision partisane destinée à faire payer l'engagement de la CGT en faveur de la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande. [...] L'engagement de Michel aux côtés des plus démunis est ainsi assimilé par la justice au délit des trafi-

quants de main-d'œuvre clandestine, qui devaient être les seuls condamnables, d'après la loi Chevènement.»

S'il en était besoin, il suffirait de lire le «commentaire» de *National hebdo* pour être convaincu de la nécessité de riposter face à cette atteinte manifeste à l'action syndicale.

Un collectif de soutien a été créé au sein de la CGT pour que Michel Beurier obtienne justice. (*L'Humanité*, 30 mars 1999). Le 1^{er} mai sera aussi l'occasion de manifester de nouveau pour sa relaxe.

Retour sur le procès. Le 8 mars dernier, Michel Beurier, secrétaire de l'union départementale CGT du Puy-de-Dôme, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand pour «violence sur un fonctionnaire de police dans l'exercice de ses fonctions» et «aide au séjour irrégulier d'un étranger». Peine encourue: 5 ans de prison et 200 000 F d'amende.

« Faits ténus et versions contradictoires », souligne Béatrice Bantman dans Libération (9 mars 1999). Le 21 août 1998, Idrissa Bieng, sans-papier sénégalais, est jugé au tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Dans la salle, des représentants du Collectif de soutien aux sans-papiers, dont des militants de la LDH et de la CGT. À la fin de l'audience, au cours d'une bousculade, Idrissa Bieng réussit à s'enfuir.

Selon l'accusation, Michel Beurier aurait facilité sa fuite en blessant volontairement un policier. Mais les versions des témoins sont nombreuses et variées: «Même les deux policiers chargés de l'escorte d'Idrissa Bieng ne parviennent pas à accorder leurs violons» (Libération, 9 mars 1999). Le procureur de la République a requis «une peine d'amende significative».

Depuis la mise en examen de Michel Beurier, le soutien a été largement unitaire : une pétition intersyndicale

soutenue par des personnalités a recueilli des milliers de signatures.

Le 8 mars, de très nombreuses personnalités avaient tenu à faire le déplacement dans la capitale auvergnate.

Annick Coupé, de SUD-PTT, estime que «*le dossier des sans papiers n'est pas fermé* » comme le voudrait le gouvernement.

Mouloud Aounit du MRAP explique que «ce procès est une injustice nationale» lorsque «ceux qui tendent la main aux gens qui sont dans les oubliettes de la République sont poursuivis».

Dominique Noguères (Ligue des droits de l'homme) dit « qu'on veut empêcher les associations et les syndicats d'apporter leur soutien à des gens en difficulté ».

Pour la CFDT, Gérard Lenoir, responsable régional, prévient que «la CFDT toute entière ne peut accepter» le sort réservé à Michel Beurier: «Pour la CFDT, les sanctions encourues par ce syndicaliste vont à l'encontre des recommandations du Conseil constitutionnel relatives à "l'aide au séjour irrégulier", les poursuites devant être strictement limitées au cas où cette aide a été dispensée dans un but lucratif. Or l'action en question relevait d'un acte de solidarité. » Syndicalisme hebdo du 25 février 1999 affirme le soutien de la CFDT à Michel Beurier et demande sa relaxe. Parmi les autres organisations présentes: Droits Devant, la FASTI, la FSU, la Jeunesse communiste, le Mouvement national des chômeurs et précaires, le Collectif des sans-papiers de Clermont-Ferrand, le PCF, l'UNSA...

Le procès «commenté» par *NH* (n° 765, 18 mars 1999): «Le 21 août 1998, la CGT du Puy-de-Dôme rassemble ses troupes en faveur d'immigrés clandestins, en cours d'expulsion. Le syndicat à direction communiste inter-

vient au moment d'un transfert d'individus en situation irrégulière. Ses adeptes entourent les policiers, et une "bousculade" se produit au moment où les fonctionnaires tentent de circuler. Un policier est roué de coups, très sérieusement blessé, au point qu'il se verra reconnaître une incapacité de travail de 72 jours. Un clandestin sénégalais, Idrissa Dieng, prend la fuite à cette occasion, et ne pourra être rattrapé. » Saisissant!

Suit une analyse sur la position de la CFTC. Après avoir parlé de «phénomènes de chasses aux sorcières» parce que « des syndicalistes chevronnés, appréciés des salariés, fidèles à la morale sociale chrétienne, sont menacés d'exclusion pour appartenance au FN, ce qui est leur droit le plus strict»... vient un «avertissement sans frais» de la part de NH: «La participation de la CFTC à une manifestation destinée à faire pression sur la justice, en faveur des clandestins, n'a rien de banal. Elle touche à l'essence même du syndicalisme. Le devoir des syndicats était, et demeure, de défendre les salariés contre le travail à "prix cassés", contre ceux qui, venus d'ailleurs, soit d'eux-mêmes, soit attirés par certains groupes économiques, mettent leur service à disposition pour pas grand-chose, démolissant ainsi l'échelle des rémunérations. Un argument cégétiste selon lequel il faut régulariser les clandestins travaillant au noir, n'est pas recevable, puisque cela a déjà été pratiqué (1981-1982), (1991-1992) avec pour résultat l'arrivée toujours plus massive de nouveaux clandestins, dans un pays où sept à huit millions de personnes en âge de travailler sont contraintes à l'inactivité... Il y a longtemps que la CGT piétine les bases du syndicalisme. Que la CFTC l'ait rejointe à l'occasion de l'affaire Beurier, par opportunisme ou pour d'autres raisons, est inquiétant... »

[avril 1999]

RÉSISTANCES À L'ÉCOLE ET À L'UNIVERSITÉ

Élus dans les communes ou dans les conseils régionaux, des membres du FN et du MNR siègent dans les établissements scolaires; ISA s'est fait l'écho des nombreuses réactions à cette présence. Pour illustrer le combat contre le révisionnisme, nous avons choisi l'exemple de Serge Thion, chercheur au CNRS.

Contre les élus FN dans les établissements. La présence d'élus régionaux du Front national dans les conseils d'administration des lycées n'est pas limitée aux régions dans lesquelles la droite a fait alliance avec le parti fasciste. En Bretagne par exemple, le FN a obtenu 20 de ces sièges; 35 en Languedoc-Roussillon... Les élus FN sont décidés à se présenter à toutes les réunions (*NH*, 11 juin 1998).

NH (9 juillet 1998) dénonce les organisations qui veulent «interdire les lycées au Front national» et explique pourquoi il est «nécessaire que le FN fût présent dans les lycées et les collèges. Pluralisme, respect de la volonté populaire, expérience » mais surtout «les élus de Jean-Marie Le Pen [sont] les seuls à vouloir faire respecter la neutralité et l'apolitisme qui sont inscrits dans nos lois mais tellement peu respectés dans la réalité! » Sans commentaire...

Quelles ripostes? Manifester de façon unitaire, empêcher la tenue des conseils d'administration au risque de retarder des prises de décision importantes pour le fonctionnement des établissements? Le débat n'est pas clos dans les syndicats d'enseignants. Les actions sont multiples.

Les manifestations peuvent être le fait d'un collectif de profs et d'élèves, comme à Saint-Amand dans la région Centre (*La Nouvelle République*, 27 mai 1998); l'accès de la salle du CA a été barré à l'élu FN.

En Bretagne, la riposte est largement unitaire: syndicats, associations, fédérations de parents d'élèves; à Redon, les syndicats et les élus de gauche ont refusé de siéger; à Brest et à Rennes, des manifestations ont rassemblé des milliers de personnes.

Les communiqués et les pétitions se multiplient (pétition FSU de la Drôme, par exemple, pour refuser la présence d'élus FN dans les instances de l'Éducation nationale).

Le groupe départemental de la FSU-École émancipée de la Saône-et-Loire déclare «qu'accepter de siéger, même en dénonçant les idées et paroles de ce parti revient en fait à lui donner une crédibilité et une légitimité politique qu'on doit lui refuser».

Au lycée Fontaine de Dijon, on s'est organisé: l'ensemble des syndicats s'est engagé à ne pas siéger au côté «d'un représentant de la région élu par le FN». Les membres du CA envisagent de tenir les réunions sans lui, dans une autre salle: «Nous ne proposons pas la politique de la chaise vide, mais nous cherchons à assumer nos responsabilités [...] dans un CA légitime et où la seule chaise vide soit celle de l'indésirable de la région.»

La FSU, dans sa revue *Pour* de juin 1998, rappelle qu'elle a déjà exprimé son « désaccord avec ces désignations » et son « refus de voir le Front national disposer ainsi de tribunes pour exprimer des idées et des valeurs contraires à celles qui sont la base de l'éducation ». Dans les établissements où le FN siège, « la vigilance doit être la règle. [...] Il faudra veiller à dénoncer, dans l'unité avec les personnels, les élèves et les parents, tout dérapage et toute atteinte à la laïcité ».

[août-septembre 1998]

Front soucieux. Si l'on en croit la presse d'extrême droite, l'enseignement public donne bien du fil à retordre au FN dont les élus ont, de son propre aveu, beaucoup de mal à investir les instances. Ainsi *NH* en décembre 1998 dresse-t-il de leurs défaites un bilan consterné qui ne peut qu'encourager les antifascistes dans leur lutte : elle s'avère efficace!

Dans un article, intitulé « *Quand les lycéens et l'extrême gauche dictent leur loi* », *NH* dénonce l'ostracisme dont souffrent les élus FN désignés pour siéger dans les conseils d'administration. Certaines régions sont signalées comme particulièrement combatives à leur égard.

Le Languedoc-Roussillon arrive en tête du palmarès en raison des manifestations multiples qui s'y sont déroulées pour refuser, «de Montpellier à Carcassonne, de Nîmes à Alès», la représentation frontiste. «Dans l'Aude», se plaint NH, «parents, enseignants et élèves marchent main dans la main» pour empêcher les élus FN de siéger dans les lycées où ils ont été désignés comme représentants de la région. Dans l'Hérault, poursuit le journal lepéniste, «les comités de vigilance sont partout, avec la bénédiction (comme par hasard!) des élus communistes». Mais c'est dans le Gard, et surtout à Nîmes, que la situation serait la plus défavorable aux frontistes avec, dans l'ensemble des huit lycées publics, «l'organisation de rassemblements visant à interdire purement et simplement l'entrée des établissements aux élus».

Dans la région du Centre, outre de nombreuses actions de boycott, des motions ont été votées, dans les différents conseils d'administration des lycées, déclarant inadmissible la présence d'élus de Jean-Marie Le Pen dans leurs instances. À Saint-Amant-Montrond, «les représentants de douze associations politiques hostiles» ont réservé à l'élu FN un accueil

des plus dissuasifs, et celui qui s'est présenté au lycée de Monceau-les-Mines n'a pas été mieux reçu.

Même allergie en Bourgogne, où, toujours selon NH, des militants antifascistes « se sont jurés d'empêcher les élus du Front national de siéger » dans les CA. Sur leur demande, le président de la région, Jean-Pierre Soisson, a déconseillé aux élus FN de participer au CA de l'Institut universitaire de la vigne et du vin. En Bretagne, c'est l'Institut de mathématiques de Rennes qui a modifié ses statuts de façon à interdire toute présence fasciste dans son CA.

Autant de marques de rejet qui inspirent à l'hebdomadaire frontiste des conclusions pessimistes: «Les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves, et les associations lycéennes, ont mis au point une véritable stratégie d'anéantissement à l'égard des représentants frontistes», s'indigne-t-il. Le prétexte invoqué? Il existe «une contradiction flagrante entre les valeurs enseignées dans les lycées et la présence des élus du Front national dans ces mêmes lycées». Et NH s'inquiète: «D'ici à ce que les syndicats institutionnels obtiennent des régions – et il y a eu des tentatives couronnées de succès en Bretagne notamment – des clauses qui empêcheraient, au nom des principes républicains, des élus "politiquement incorrects" de siéger dans les conseils d'administration des lycées, il n'y a qu'un pas », prophétiset-il. En ce qui nous concerne, nous en acceptons l'augure. Pour une fois que National hebdo nous fait rêver...

[mars 1999]

Clermont-Ferrand : des fascistes décalés. Que faire, dans un établissement de l'Éducation nationale, lorsqu'on doit se réunir avec la présence d'un élu FN?

D'abord, lorsqu'il s'agit d'une première réunion, refuser de siéger. Exemple: à l'université de Clermont-Ferrand, le conseil de l'UFR Sciences devait se tenir avec un représentant frontiste envoyé par la majorité de droite du conseil régional, dont le président n'est autre que Valéry Giscard d'Estaing. Dès le début de la séance, un élu SNESup s'est levé et a déclaré qu'il ne siégerait pas en compagnie d'un représentant d'un parti fasciste et raciste; sur quoi il a quitté la salle, suivi de tous les élus. Restaient trois personnes dans la salle: le représentant du FN, le directeur adjoint et le directeur de l'UFR qui a déclaré que le quorum n'étant pas atteint, la séance était levée.

Cette stratégie n'est pas renouvelable: en effet, d'après la loi, le quorum n'est ensuite plus nécessaire et les décisions peuvent se prendre à deux voire à une seule personne; le Conseil n'en sera pas moins réputé s'être tenu et avoir délibéré.

À quel système de défense peut-on alors recourir? Au décalage horaire: le Conseil se tient deux heures avant la réunion officielle, en présence de tous les représentants élus, sauf les fascistes; la réunion officielle, quant à elle, n'est plus dès lors qu'une séance d'enregistrement, où n'ont plus lieu ni débats ni échanges; c'est ainsi que l'on procède dans les établissements d'Auvergne pour rappeler que la présence du FN est incompatible avec les valeurs enseignées dans les enceintes du service public. Il semble que cette éclatante manifestation de refus soit assez mal vécue par les délégués frontistes et en ait découragé plus d'un.

[mars 1999]

Le SGEN-CFDT met en place un observatoire. Créé en novembre 1998, il recense toutes les situations et toutes les informations sur la montée de l'idéologie d'extrême droite

dans l'ensemble du champ professionnel (école, collège, lycée, université...). Dans la période actuelle, le travail de vigilance porte sur les thèmes suivants:

- présence du FN dans les CA d'établissement, dans les diverses instances :
- activités des mairies FN en matière d'éducation, de restauration scolaire;
- attitudes et activités dans les conseils régionaux, notamment dans les régions où la droite et l'extrême droite ont fait alliance;
- propagation de thèses ou de propos fascistes, négationnistes, xénophobes, en particulier dans l'enseignement supérieur (certaines universités sont à surveiller);
- volonté de l'extrême droite de s'infiltrer dans les écoles par l'intermédiaire d'associations satellites (culturelles, de parents d'élèves...);
- volonté de l'extrême droite de s'infiltrer dans le syndicalisme: tentative de créer des syndicats, d'infiltrer. Il n'est pas douteux que le (les) FN, qui a tenté de se donner une dimension syndicale avec le MEN (Mouvement pour une éducation nationale) va pratiquer l'entrisme sur les listes de certaines organisations (comme il l'a fait en 1995 avec le SNALC) lors des élections professionnelles de décembre 1999;
- diffusion de l'idéologie d'extrême droite par certains personnels, voire dans l'administration (y compris la plus haute: on connaît des recteurs très proches du FN, des inspecteurs militants FN...);
- de nouveaux manuels d'histoire de 3° vont arriver prochainement dans les établissements. Le programme (20° siècle, 1939-1945...) sera examiné attentivement.

[mai 1999)]

RENCONTRE ISA

Les troisièmes rencontres syndicales d'*Informations syndicales antifascistes* se sont tenues à Paris le 26 février 2000 et ont réuni une soixantaine de participants dans un contexte très différent de celui des précédentes rencontres en 1997 et 1998.

[...] Les débats étaient articulés autour du thème de «l'école face à l'extrême droite». Quel est le rôle joué par les élus de l'extrême droite dans les institutions scolaires? Quelles dérives idéologiques dans le contenu des enseignements et notamment de l'activisme négationniste? Racismes, discriminations et exclusions à l'école? Le débat a été particulièrement riche autour de ces différents thèmes. La nécessité d'une vigilance permanente a été affirmée, ainsi que l'indispensable unité syndicale – et au-delà avec les associations – pour que chacun puisse exercer réellement sa citoyenneté. Le responsable de la FERC-CGT a rappelé combien la prise de conscience du développement des idées racistes et xénophobes à l'école est indispensable. Au-delà, la lutte contre les actes concrets envers les personnels (maîtres auxiliaires étrangers) et les élèves (classes «homogènes», «sélection» des entreprises pour les stages...) nécessite un débat au sein même des syndicats. Dans ce domaine, les actions unitaires doivent s'imposer.

De nombreux exemples d'actes discriminatoires ont été donnés. Les difficultés du combat contre le racisme et les discriminations ont été soulevées: attitude parfois ambiguë des administrations, autocensure des enseignants dans la recherche de stages. Le poids des conditions de travail accentue ces difficultés (par exemple en ZEP). Un représentant du syndicat des éducateurs spécialisés auprès de la PJJ (Protection judi-

ciaire de la jeunesse) a insisté sur les effets du développement des discours sécuritaires à l'école. Des pratiques inacceptables de fichage administratif des jeunes – avec par exemple l'indication de l'origine de leurs parents – peuvent se mettre en place dans un contexte de pénalisation croissante des réponses aux actes des jeunes. [...]

L'atelier «révisionnisme» a pu souligner que dans l'enseignement supérieur l'autorité mandarinale, l'autonomie et les franchises universitaires freinent la lutte contre les théories d'extrême droite, mais d'autres éléments viennent fragiliser les capacités de résistance du monde universitaire; ainsi de très forts liens de dépendance motivent-ils la peur de compromettre gravement sa carrière si l'on déplaît à ses supérieurs. Et surtout un complet changement du paysage idéologique est intervenu au fil du temps. [...] Une « pensée molle » s'est imposée, évacuant le terme même de fascisme pour ne plus parler que d'un «totalitarisme» qui serait de « gauche » comme de « droite ». Défense d'évoquer les rapports sociaux et de mettre en lumière les responsabilités économiques! À cela s'ajoute l'affirmation permanente d'une équivalence entre nazisme et communisme qui achève de brouiller les repères. À telle enseigne qu'aujourd'hui, pour combattre l'extrême droite, l'université se retrouve beaucoup plus désarmée sur le plan idéologique, qu'elle ne l'était dans les années trente ou quarante. Si le primaire et le secondaire, eux, tiennent bon, le supérieur apparaît ici comme le maillon faible du système éducatif. [...]

[avril 2000]

Taupe révisionniste au CNRS: une décision courageuse de FO-CNRS

« *Provocation contre FO* » : c'est le titre du communiqué du syndicat SNPREES-FO des chercheurs au CNRS.

De quoi s'agit-il? À l'occasion des élections paritaires au CNRS, on trouve sur la liste FO des candidats «Chargés de recherche» le nom de Serge Thion.

Disciple de Rassinier, auteur en 1980 de Vérité historique ou vérité politique ? publié par la Vieille Taupe, maison d'édition négationniste tristement célèbre, Serge Thion a écrit, entre autres : «Il y a sans doute [c'est nous qui soulignons, NDLR] eu des gazages artisanaux, mais la question des méthodes industrielles d'extermination n'est pas traitée d'une façon qui répondrait à toutes les questions que l'on est en droit de se poser sur le fonctionnement de toute autre entreprise industrielle, dans un autre contexte. » Autrement dit, comme le souligne Pierre Vidal-Naquet dans Les assassins de la mémoire, le gazage humain et la mise en boîte des petits pois peuvent être analysés de la même façon du point de vue industriel! C'est là bien sûr une des méthodes des révisionnistes: pervertir la vérité pour mieux distiller leurs mensonges.

La candidature de Serge Thion est qualifiée par le SNPREES-FO de «fait particulièrement grave», le syndicat considérant que «la négation des crimes nazis est incompatible avec la démocratie, sans laquelle il ne saurait y avoir de syndicalisme libre et indépendant. [...] Le syndicat ne saurait donc cautionner la présence de Serge Thion sur sa liste. » Compte tenu des conditions de vote (délai dépassé pour retirer la liste, impossibilité de rayer un nom), le SNPREES-FO a appelé «les électeurs chargés de

recherche du CNRS à ne pas voter pour la liste FO pour ce corps».

Les résultats des élections font apparaître que pour cette catégorie de personnel du CNRS, le quorum n'a pas été atteint au premier tour de scrutin. Il y aura donc un deuxième tour en septembre. Au-delà de la réaction salutaire du syndicat FO, la possibilité même de la présence de Serge Thion parmi des chercheurs est pour le moins problématique. Les révisionnistes et les négationnistes ne peuvent pas être considérés comme des historiens. Le fait qu'un personnage comme Serge Thion soit encore aujourd'hui « chargé de recherche » au CNRS pose véritablement question compte tenu de la mission de service public de cette institution.

[juillet-août 1999]

Serge Thion hors du CNRS

La directrice générale du CNRS a signé la révocation du chercheur négationniste Serge Thion, qui avait été votée à l'unanimité en juillet dernier par la commission paritaire du CNRS. Extrait du texte officiel de la décision du CNRS (cité par le site «www.amnistia.fr»):

«Considérant que Monsieur Serge Thion a manqué à l'obligation de réserve par la remise en cause de l'existence des crimes commis contre l'humanité et a ainsi porté atteinte à la dignité des fonctions qu'il occupe, à la considération du corps auquel il appartient ainsi qu'à la réputation du CNRS: décide Article unique: Monsieur Serge Thion, chargé de recherche [...] est révoqué à compter du les novembre 2000.»

ISA ne peut que saluer cette décision qui, espérons-le, servira d'exemple pour d'autres lieux d'enseignement ou de recherche où peuvent encore sévir des négationnistes.

[octobre-novembre 2000]









FRONT NATIONAL



11, RUE BERNOUILLI, 75008 PARIS



Informations

Syndicales Septembre - Octobre 2002 Antifascistes

16

Rentrée antisociale du

Forum antisocial à Orange

Requinqué par son score à l'élection présidentielle d'avril, et à l'approche de élections prud'homales de décembre, les FN, dans son organe de presse National Hebdo, "s'intéresse" de nouveau aux questions sociales et syndicales:

Articles sur France-Télécom et EdF-GdF, et, dans sa livraison du 19 au 25 Septembre 2002 (n° 948), une bonne demi page pour annoncer la tenue d'un " forum social d'Orange " du 11 au 13 octobre, organisé par " le Centre Henri et André Charlier et la Mairie d'Orange "

Bemard Anthony en explique le mode d'emploi : "Le Forum Social priend place dans la série de toutes les initiatives du Centre Chariler notamment quant aux tentatives de erconstruction sociale (...) : la constitution de noyaux de gens qui défendent nos valent fondées sur la loi naturelle, face à l'hostilité des pouvoirs en place : la constitution de réseaution de gens qui s'épaulent dans leur domaine social face à la silversion."

B.A. explique ensuite qu'il n'a jamais été partisan de "syndicats Front National " mais que " ce que nous faisons a toujours renforcé directement ou indirectement le Front National "

Enfin, à une " question " du journaliste de NH qui lui fait remarquer qu'aucun journaliste ne sera admis " sans demande d'agrément qu'aucune chaîne de télévision ne sera acceptée, Bernard Anthony répond * je ne souhaite pas que des caméras se braquent sur les participants et que les télévisions diffusent des images où l'on pourrait les reconnaître ce qui pourrait leur porter préjudice, comme aux braves gens qui furent filmés au long des " semaines de entre les deux tours de la la haine " présidentielle, et qui ont été ensuite la cible de persécutions. Il n'est pas question de désigner à la vindicte médiatique des syndicalistes FO ou autres qui sont en accord avec nous...

Espérons que cette prudence des animateurs de cet étrange "forum sociat" excitera la curiosité des journalistes ou autres paparazzi

Anti-fascistes et que nous pourrons voir quelques images de cas sont disant syndicalistes défenseurs de la "toi naturelle" ... En tout état de cause, le mouvement syndical est prévenu, l'heure des infiltrations en tout genre a de nouveau sonné. A quelques semaines de la publication des listes se présentant au scruin des prud'homales, l'avertissement doit être entendu et la vigilance renforcée pour débusquer les faux syndicalistes et vrais fascistes qui seraient tentés d'utiliser des labels syndicaux pour leurs sombres desseins.

Vitrolles : épilogue de la chute du MNR?
Catherine Mégret a donc été battue au second tour de l'élection municipale parielle. Elle obtient cependant 45,95% des suffrages (6878 voix), soit 9 sièges au conseil municipal. La liste socialiste conduite par Guy Obino obtient 54,05% des suffrages, soit 30 sièges. La nouvelle équipe a déjà engagé des audits sur le personnel et les finances : le récent rapport de la Cour des Comptes semble n'avoir pas tout révèler des pratiques de la maison Mégret.

Si le MNR apparaît laminé avec cette défaite detorale, les militants, le personnel en place à Vitrolles et les 9 élus gardent encore un pouvoir de nuisance. Que restet-t-il par exemple du secteur social, de la bibliothèque... ? Les militants syndicaux et associatifs qui ont résisté pendant ces 5 années ont aujourd'hui beaucoup à reconstruire.

Comment National Hebdo envisage le troisième tour social

Au mois de juin, dans National Hebdo, le Front National nous livre son analyse de la situation

Menaces européennes et lepénisation, vers la banalisation

VILLES « OCCUPÉES »

VITROLLES

Interview de Catherine Cau, CGT-Vitrolles.

Quelles ont été les premières mesures prises par le FN à son arrivée à la mairie de Vitrolles? La toute première mesure a été de licencier les 31 contractuels qui occupaient des postes dans le secteur socioculturel ou dans le domaine de la prévention (ramassage scolaire, maisons de quartier, etc.). Les six directeurs des maisons de quartiers ont été dans le lot. Le premier prétexte avancé est économique; la deuxième raison invoquée est que l'éducation est à la charge des familles, la municipalité s'occupant, elle, de l'ordre et de la sécurité. Quatre autres licenciements ont suivi, des licenciements racistes d'auxiliaires maghrébines [...]. Ces deux auxiliaires ont obtenu des indemnités aux prud'hommes en septembre 1997. Ensuite, ce sont les militants CGT qui ont été visés [...]. Depuis l'arrivée du FN à la mairie, les effectifs des employés municipaux sont passés de 1 000 à 860.

Quelles ont été les conséquences sur le travail syndical? Depuis le début de 1998, nous réussissons à travailler en commun avec la CFDT. Et puis, la Mairie ayant décidé de privatiser le ramassage des ordures ménagères, nous avons tenu des AG communes du personnel et depuis, le travail

est vraiment unitaire. Pour briser cette unité, la mairie a tenté une « opération séduction », vite avortée, envers la CFDT.

Peux-tu nous en dire plus sur ce conflit? Au mois de mai 1998, la mairie a décidé de privatiser le service de ramassage des ordures ménagères et le service du nettoiement (53 personnes concernées), après avoir procédé à un audit sur les coûts par le cabinet Ergel, sans passer par le comité technique paritaire, dont la consultation est obligatoire. [...] Nous avons donc réuni deux AG du personnel auxquelles ont participé un peu plus de 200 agents à chaque fois. Il a été décidé de sortir un tract en direction du personnel et un pour la population. Les deux syndicats ont réuni également les salariés des services concernés qui ont décidé de se mettre en grève avec occupation du bâtiment afin d'éviter que les camions sortent, et les protéger. La grève a duré 9 jours (24h/24) avec tenue, sur le site, d'AG du personnel de tous les services de la Mairie, entre 13 h 30 et 14 h 30. [...] Au bout du neuvième jour, nous avons été expulsés du bâtiment par une opération commando des flics municipaux, en tenue, accompagnés de gros bras venus d'on ne sait où. Mais nous avons réussi à empêcher la sortie des camions pendant encore deux jours. Le douzième jour, le problème d'hygiène a amené les éboueurs à reprendre le travail (dans certains quartiers, les rats commençaient à proliférer). Nous avions également reçu l'assurance du préfet de regarder à deux fois la légalité: il a d'ailleurs annulé la délibération et saisi le tribunal administratif. À ce jour le ramassage est toujours municipal. À aucun moment nous n'avons perdu le soutien de la population.

La CGT travaille-t-elle avec d'autres associations de la ville contre le FN? À l'arrivée du FN, la Ligue des droits de l'homme (LDH) s'est créée sur Vitrolles. D'autres asso-

ciations sont devenues plus actives, et s'est créée, avec Ras l'Front, une coordination des associations, dont l'UL CGT a été partie prenante immédiatement et où se retrouvaient des associations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Cette coordination est un fort pole de résistance, tenant tête de façon permanente à la mairie. [...]

L'UL CGT a-t-elle des relations avec les UL des autres villes « occupées »? Des contacts existent entre syndicats des agents territoriaux des quatre villes et entre les trois unions locales, mais ils ne sont ni formalisés, ni fréquents. [...]

Et sur Marignane? Nous n'avons, hélas, pas de forces organisées à la mairie. Ce que nous savons, c'est qu'au lendemain de l'élection de Simonpierri, 400 fonctionnaires municipaux ont pris leur carte au FN et qu'un syndicat CFTC s'est créé. Le fait est qu'il n'y a pas, dans cette ville de pôle de résistance organisé hormis « Alarme Citoyens » qui grossit et travaille beaucoup avec Vitrolles.

Comment réagissent les syndicats CGT des entreprises privées? Il s'avère qu'il est difficile, dans les syndicats de certaines grandes entreprises de Vitrolles et Marignane, d'aborder de face le problème du FN, et encore plus difficile d'avoir une expression vers l'ensemble des salariés de ces entreprises. En effet, il faut reconnaître que certains, dans nos propres rangs, sans être militants ou adhérents du FN, se révèlent particulièrement perméables à son idéologie de rejet de l'«autre».

[février 1999]

« Poignée de main ». *L'Humanité* du 27 octobre 1999 et *Le Monde* du 28 octobre 1999 révèlent qu'un directeur

d'école de Vitrolles, Alain Darmuzey, a été licencié de ses fonctions de surveillant de cantine par la ville, pour «manque de courtoisie». Lors d'une visite dans l'école effectuée par Catherine Mégret, Alain Darmuzey avait refusé de lui serrer la main, après l'avoir saluée en lui disant «bonjour». «Le simple échange de bonjours me paraissait suffisant pour faire preuve de la courtoisie élémentaire. Je tiens par cet acte à garder des distances avec des élus dont les valeurs sont aux antipodes des miennes», déclare le directeur. Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'Éducation nationale, lui a apporté son soutien dans un communiqué.

[novembre 1999)]

Depuis plusieurs semaines, une pétition circule sur le web, intitulée «Moi aussi, je ne voudrais pas serrer la main de Madame Mégret.»

[janvier 2000]

Œuvres « sociales ». Une « Petite nouvelle des Fronts » du Canard Enchaîné (17 février) nous apprend que « des militants mégrétistes ont officiellement déposé une liste FO en mairie de Vitrolles pour les prochaines élections au comité des œuvres sociales ». Parmi les vingt candidats, le Canard nous apprend que figurent des membres du cabinet du maire, une ancienne adjointe de Fayard, deux frontistes préposés aux élections, onze membres du service « proximité » (qui a organisé le congrès de Marignane) et « un certain Louis Fabre, qui s'est récemment fait remarquer pour avoir traité un militant PS de "sale Arabe" ». Et le journal de conclure : « la centrale de Marc Blondel est très regardante, ces jours-ci... », lequel a jugé « contradictoire avec les orientations de FO la liste Renouveau-FO » à Vitrolles (Le Monde, 20 février 1999).

Le syndicat local de FO n'a pas entendu la «recommandation» de leur secrétaire général confédéral et a maintenu la liste. Néanmoins, pour des raisons administratives, celle-ci s'est avérée irrecevable. À suivre...

[mars 1999]

Les bien curieuses manières de la section FO des communaux de Vitrolles. Deux candidats sur la liste FO étaient, aux dernières élections municipales, candidats sur la liste MNR à Marseille dirigée par Hubert Savon: un adjoint territorial, par ailleurs « délégué local de l'Association pour la mémoire de l'Empire français » (sic), et un animateur. Quand le Comité des œuvres sociales (COS) de Vitrolles a désigné son bureau, ont été élus des représentants de la CGT et de la CFDT. Furieux, les communaux FO ont «rédigé » un tract rageur. [...] Ils ont reçu le soutien de l'adjoint délégué au personnel, qui a demandé à madame le maire de retirer la subvention accordée au COS – ce qui n'a pas été fait. Le 19 mai, c'est un délégué du personnel CFDT qui se fait «bousculer et menacer » alors qu'il distribuait des tracts.

Des connivences entre certains membres de la section FO de Vitrolles et le MNR sont avérées. De la tolérance à la compromission, le pas peut être aisément franchi quand le silence persiste. L'absence de réaction – à notre connaissance aujourd'hui – des instances dirigeantes de FO nous laisse perplexes...

[juillet-août 2001]

Résistances. La rédaction d'*ISA* a rencontré à Vitrolles des militants de la section CFDT-communaux et de Ras l'front. La situation à Vitrolles apparaît assez différente de celle d'Orange: les secteurs sociaux, culturels et jeunesse ont été laminés [...]; du côté des jeunes, quelques associations finan-

cées par le conseil général et/ou le conseil régional tentent de prendre le relais; si la politique de «sécurité» s'est «assouplie» [...]. Mais le service de sécurité continue de veiller sur les dirigeants municipaux et de «bousculer» les opposants.

Vitrolles est manifestement la base logistique indispensable au MNR (de nombreux emplois fictifs supposés), et les syndicats ont plutôt bien résisté (affaires de La Charrette, des éboueurs...). Il n'y a donc pas d'attaque frontale contre les syndicats (de communaux en tout cas); les subventions aux UL ont été supprimées dès le début, il y a une tentative de récupération des locaux (pour y installer la police municipale...) mais pas de manière aussi violente qu'à Orange.

La CFDT-communaux essaie d'allier action syndicale «classique» de défense des intérêts des salariés et action plus politique: actions judiciaires, revendicatives, prise de position publique avant les élections municipales. Pour le moment FO-communaux (dont certains membres ont été candidats sur la liste MNR à Marseille aux dernières municipales) a pu être écarté de la gestion des œuvres sociales.

[janvier-février 2002]

Vitrolles: recyclage. Dix années d'emprisonnement pour tentative d'homicide volontaire: c'était le verdict rendu le 23 juin 1998 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône contre Mario D'Ambrosio, l'un des trois colleurs d'affiches du FN, complice du meurtre d'Ibrahim Ali à Marseille le 21 février 1995. Il a dû bénéficier d'une réduction de peine puisque le voici embauché par la mairie de Vitrolles comme « agent d'entretien auxiliaire en renfort », d'octobre à décembre 2001. La commune de Vitrolles est sans doute un excellent lieu de réinsertion...

[mars – avril 2002]

Vitrolles: épilogue de la chute du MNR?

Catherine Mégret a donc été battue au second tour de l'élection municipale partielle. Elle obtient cependant 45,95% des suffrages (6878 voix), soit 9 sièges au conseil municipal. La liste conduite par Guy Obino obtient 54,05% des suffrages, soit 30 sièges. La nouvelle équipe a déjà engagé des audits sur le personnel et les finances: le récent rapport de la Cour des comptes semble n'avoir pas tout révélé des pratiques de la maison Mégret.

Si le MNR apparaît laminé avec cette défaite électorale, les militants, le personnel en place à Vitrolles et les 9 élus gardent encore un pouvoir de nuisance. Que reste-t-il par exemple du secteur social, de la bibliothèque...? Les militants syndicaux et associatifs qui ont résisté pendant ces 5 années ont aujourd'hui beaucoup à reconstruire.

[septembre-octobre 2002]

ORANGE

Quand la Sécu participe au financement de la campagne municipale. La caisse d'assurance maladie du Sud-Est a organisé en janvier 2001 un forum Retraite, en lien avec la mairie d'Orange. Ce type de forum, en direction de futurs retraités, n'est pas une initiative inhabituelle de la caisse mais il est par contre scandaleux que le millier de futurs retraités invités ait reçu, jointe à l'invitation, une carte officielle à entête de la République française émanant de Jacques Bompard, maire d'Orange, à quelques semaines des élections municipales.

Le syndicat UGICT-CGT de la caisse et la Fédération CGT des organismes sociaux (UFICT) ont interpellé la direction de l'organisme. L'UFICT a demandé «le remboursement par le maire d'Orange des fonds sociaux indécemment et scandaleusement utilisés à des fins de propagande».

[juillet-août 2001]

La mairie FN veut expulser l'union locale CGT: solidarité avec les syndicalistes des villes occupées! [...] Nous reproduisons ci-dessous, le communiqué du CCN de la CGT contre les menaces d'expulsion de l'union locale CGT par la mairie fasciste d'Orange: «Après avoir supprimé la subvention de l'union locale CGT d'Orange dès son élection à la mairie d'Orange, en 1996, après avoir coupé l'électricité à l'Union locale, qui n'est toujours pas rétablie depuis le 18 juillet 2001, le maire FN d'Orange vient d'exiger le départ de l'Union locale sans propositions de relogement sous huitaine en précisant qu'il procédera à son expulsion par voie judiciaire. [...] Les syndicats qui la composent n'ont pas l'intention de céder à cette injonction, car ce serait un grave préjudice que devrait subir, une fois de plus, les salariés orangeois, si la CGT était privée de tout moven pour les recevoir, les accueillir et les aider dans leur démarche. C'est une atteinte aux libertés inacceptable. Le CCN, réuni ce jour, solidaire des syndicats CGT d'Orange et de leur union, sera vigilant quant au sort qui leur sera réservé et s'engage à tout mettre en œuvre pour que les libertés ne soient pas bafouées à Orange comme ailleurs et appelle les organisations de la CGT à envoyer des messages de protestation à la mairie d'Orange. » (Montreuil, le 24 octobre 2001.)

[novembre-décembre 2001]

Orange amère. Les dernières élections municipales à Orange ont vu une reconduction à plus de 60 % du maire sor-

tant FN, Jacques Bompard. La presse s'est récemment fait l'écho de l'expulsion des organisations syndicales de leurs locaux et de manifestations pour s'y opposer. Nous avons interrogé Maxime Dumont, militant CFDT dans le secteur des ambulanciers privés. Maxime est conseiller prud'homal dans la section Activités diverses d'Orange et ancien président de cette section de 1997 à 2001.

Comment sont traitées les organisations syndicales?

Les organisations syndicales y sont très clairement *persona non grata*. Tout est fait pour les «bâillonner». Cela va, de l'impossibilité de tenir des permanences régulières faute de locaux à celle de se réunir en l'absence de salles disponibles.

De plus, toutes les subventions municipales ont été supprimées dès le premier mandat de Bompard. [...] La CFDT était logée dans des locaux municipaux: une maisonnette un peu vétuste. La municipalité l'a mise en vente et, malgré la vétusté, a fini par trouver un acquéreur. La CFDT, de ce fait expulsée, a alors été «relogée» dans un local syndical du syndicat FO-communaux. Mais pour accéder à ce local, bien insalubre, l'escalier était tellement délabré et dangereux que plus personne n'y allait. Le local a fini très récemment par être interdit d'accès pour des raisons de sécurité.

Quant à la CGT, logée dans des locaux communaux non loin du tribunal des prud'hommes, elle a également été expulsée, après avoir subi, comme la CFDT, des coupures intempestives et plus ou moins longues d'électricité, fait du « propriétaire ».

La municipalité a aussi tenté en 1998 d'expulser le tribunal des prud'hommes, logé dans des locaux municipaux, en mettant le bâtiment en vente. Il s'agissait d'un mesure de rétorsion à la suite de l'invalidation des conseillers prud'homaux

élus sur liste Front national (cFNt) [...]. Il aura néanmoins fallu l'intervention de la Chancellerie pour mettre fin à l'opération. [...]

La police municipale? Elle est omniprésente. Bien fournie en effectifs, très présente et très bien équipée de matériel moderne, elle quadrille efficacement la ville. La sécurité a certes été améliorée mais l'ambiance finit par peser...

Qu'en est-il de la situation du milieu associatif? Il n'a pas non plus été à la fête. Les pressions ont été fortes sur les associations culturelles et sur les associations sportives par-delà les difficultés financières liées à l'«élagage des subventions». On peut estimer à un tiers du chiffre initial, les associations qui existent encore aujourd'hui et certaines sont aujourd'hui liées au nouveau pouvoir local.

C'est madame Bompard qui dirige le comité d'initiative local. Le ménage a là aussi été fait. Mais les opérations de prestige culturelles ont été maintenues. Il est difficilement compréhensible que certains artistes nationaux ne soient pas plus regardants quant à leur participation à ces initiatives.

Des mobilisations sociales dans la commune ontelles eu lieu pour s'opposer à la politique du FN? Il y a eu des tentatives de mobilisations syndicales, mais dans l'ensemble, elles ont été décevantes, y compris sur des actions revendicatives basiques.

[...] Au total, il y a plutôt bonne entente sur la ville entre la CGT, la CFDT et même la CNT lorsqu'il s'agit de combattre ensemble sur le terrain des libertés mises à mal par la municipalité FN. Mais la mobilisation reste faible, particulièrement parmi les habitants de la ville elle-même, et peutêtre plus basée sur des habitants des communes voisines.

La pression semble forte sur le personnel dépendant de la ville, qu'en est-il exactement? La pression est effectivement très forte dans tous les organismes dépendant de la ville, que ce soit le personnel communal lui-même ou celui des organismes parapublics. La vie syndicale est paralysée. La répression est forte et les méthodes s'apparentant à du harcèlement sont courantes. Les dossiers juridiques en la matière sont très nombreux.

Comment expliques-tu la reconduction de Bompard lors des dernières municipales? Je ne l'explique pas. Je peux tout au plus donner des éléments d'explication. La rénovation du centre ville, jusque-là en partie insalubre et délaissé, lui a permis d'appliquer son programme en expulsant de fait toute une communauté maghrébine vers les HLM des communes avoisinantes (Jonquière notamment). Le quadrillage par la police municipale a aussi permis d'afficher une diminution de l'insécurité en ville. La baisse des impôts de près de 6% est probablement un autre élément d'explication dans une ville «bourgeoise» où existe un milieu social plutôt aisé enrichi par l'agriculture (vignobles) et le commerce. Le clientélisme est aussi une explication des choses. Quant à l'opposition politique, elle s'est présentée divisée et sans projet, sans base sociale mobilisée. Dans ces conditions... l'échec était prévisible.

Et pour changer les choses? Il faudra du temps. Dans une région où le poids du Front national demeure fort, cela n'est pas facile. Pour créer une alternative, c'est un travail de longue haleine qui est à mener. Il faut créer de nouvelles solidarités sur la base de dynamiques unitaires. Cela s'est fait dans des communes avoisinantes. Pourquoi pas à Orange?

[janvier-février 2002]

La CFDT a de nouveau un local. Un militant CFDT de Vitrolles nous écrit après l'inauguration de l'UL d'Orange: «L'inauguration de l'union locale CFDT à Orange a eu lieu le 16 mai dernier. Une cinquantaine de militants étaient présents, dont: l'UD-84, L'Observatoire des Libertés de l'URI-PACA, l'UD-13 et l'UL de Vitrolles- Marignane. [...] Les atteintes au droit syndical sur la commune ont dépassé tout ce que l'on peut imaginer: suppression des moyens, fermeture autoritaire des structures, critique médiatique, le premier magistrat de la ville allant même jusqu'à menacer et insulter ouvertement les militants syndicalistes dans les commissions paritaires de la ville. La réouverture d'une structure CFDT dans cette ville est donc une vraie victoire contre l'obscurantisme de l'extrême droite.»

[juillet-août 2002]

CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

Patron raciste condamné. Le chef d'une entreprise de menuiserie de la région grenobloise a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende pour «discrimination raciale à l'embauche». Il avait refusé la candidature d'un Marocain présenté par la Mission locale pour l'emploi en expliquant au chargé du recrutement: «Je ne veux pas de bicots, pas de bougnoules, pas de pots de yoghourt, je veux des Paul et des Rémi, des bien Français.» SOS Racisme, alerté, avait vérifié par «testing téléphonique» la discrimination. Le tribunal correctionnel a reconnu «la validité de ce témoignage» et donné raison aux plaignants (Le Monde, 8 et 22 mars 2000; Libération, 21 mars 2000).

[mai 2000]

À la Pizza di Roma de Thiais (Val de Marne), discriminations et offensive antisyndicale vont de pair. Cinq salariés musulmans avaient pris l'habitude de ne pas prendre leur pause repas pendant le ramadan, ce qui ne gênait apparemment pas la direction. Mais depuis la création dans l'entreprise d'une section CFDT, ces cinq salariés sont devenus la cible du responsable de la pizzeria qui «en vient aux insultes» (Syndicalisme hebdo, 25 mai 2000). Lors du ramadan en décembre dernier, ils décident alors de prendre leur temps de pause. Le responsable de la pizzeria engage une procédure de licenciement pour «grève», procédure arrêtée grâce à l'intervention de l'UD-CFDT du Val-de-Marne. Lors des élections des délégués du personnel en mars dernier, ce responsable a déposé lui-même une liste CFTC pour concurrencer la liste CFDT; sans succès.

[août-septembre 2000]

La fédération CGT des PTT a créé en 1999 un Collectif fédéral contre les discriminations raciales et publie un bulletin trimestriel intitulé Osons l'égalité. [...] Le numéro 2 (janvier-avril 2000) rappelle que, avec l'approche des élections professionnelles, «des tracts avec des relents racistes ressurgissent » et que «notre lutte contre les discriminations doit être un des axes revendicatifs de notre campagne électorale des CA/CAP/CCP » en proposant de «recueillir les opinions, les avis des militants, des syndiqués » et de «faire ensemble un véritable état des lieux des pratiques et comportements racistes auxquels nous sommes confrontés dans la profession, entre salariés et entre les salariés et les usagers du service public ».

[août-septembre 2000]

La Tribune de l'immigration, journal du secteur Migrant de la CGT, a publié en mai 2000 un dossier sur l'immigration et la citoyenneté. Dominique Noguères fait l'historique du droit de la nationalité et se prononce en faveur d'une «citoyenneté de résidence», dépassant la notion de «citoyenneté nationale». Soulignant que l'impossibilité pour les immigrés d'être élus aux prud'hommes est une discrimination, Marie Jacek note que les positions de l'extrême droite sont un frein à l'instauration du droit de vote des étrangers; la France est en retard sur la pratique de certains pays et les résidents communautaires pourront y voter pour la première fois aux élections municipales de 2001.

Les luttes sociales, qui transforment la société, sont menées par l'ensemble des salariés, immigrés compris. On ne peut plus admettre que les immigrés « aient pu participer à l'évolution du droit et ne puissent toujours pas siéger dans les conseils des prud'hommes ». « L'accès au droit de vote aux élections locales et européennes pour les étrangers membres de la communauté relance celui du droit de vote pour l'ensemble des étrangers installés. Reconnaître ce droit nécessite aussi une modification constitutionnelle qui peut intégrer leur éligibilité au conseil des prud'hommes. »

[octobre-novembre 2000]

ÉTUDES ET ASPECTS JURIDIQUES

Un rapport à suivre... Le Groupe d'études sur les discriminations (GED) a publié en mars dernier sa première note intitulée : « Une forme méconnue de discrimination : les emplois fermés aux étrangers (secteur privé, entreprises publiques, fonctions publiques)». L'état des lieux est édifiant : « Au total, près de 7 millions d'emplois sont interdits par-

tiellement ou totalement aux étrangers, soit environ 30% de l'ensemble des emplois». [...] Dans le secteur privé, une cinquantaine de professions fait l'objet de restrictions explicites liées à la nationalité [...] Il s'agit majoritairement de professions libérales organisées sous forme ordinale: médecins, avocats, experts-comptables, architectes... et on y trouve aussi les débitants de tabac, les directeurs de salles de spectacles ou les directeurs de publication de presse.

Dans la Fonction publique, les postes de titulaires sont réservés aux nationaux et ouverts en grande partie (70%) aux ressortissants de l'Union européenne. Mais le GED souligne que « des étrangers non communautaires exercent également au sein des fonctions publiques. [...] Ainsi, ils peuvent être recrutés pour effectuer les mêmes tâches que des fonctionnaires mais en tant que contractuels ou auxiliaires, c'est-àdire dans le cadre d'emplois précaires, moins bien rémunérés et souvent à temps partiel. » [...] Le GED constate ainsi que « des restrictions légales aux discriminations indirectes », il n'y a qu'un pas. La complexité des restrictions légales ainsi que l'absence de principes clairs qui puissent les justifier conduisent « à légitimer socialement les discriminations indirectes » et contribuent « à produire une représentation sociale négative de la fonctionnalité du travailleur étranger ».

Pour le GED, une «prise de position des pouvoirs publics dans le sens d'une réaffirmation des principes» d'égalité s'impose aujourd'hui.

[mai 2000]

Contre les discriminations: un dispositif juridique renforcé mais insuffisant. Après l'adoption le 6 juin 2000 par les ministres de l'Emploi de l'Union européenne d'une directive très large contre les discriminations, l'Assemblée

nationale a voté le 12 octobre 2000 plusieurs dispositions qui concernent les salariés: le champ de la discrimination est étendu «au patronyme, à l'apparence physique et à l'orientation sexuelle»; l'ensemble de la carrière du salarié est couvert, y compris les situations de stage; la charge de la preuve est aménagée: l'employeur devra prouver que sa décision «ne repose pas sur un motif discriminatoire mais sur des éléments objectifs» (Libération, 13 octobre 2000); les syndicats pourront agir en justice au lieu et place du salarié, avec son accord, ce qui n'était pas possible jusque-là. [...]

Avec la mise en place du numéro vert, le 114, et des Commissions départementales d'accès à la citoyenneté (CODAC), plusieurs outils sont aujourd'hui en place pour lutter plus efficacement contre les discriminations. Leur efficacité dépendra aussi de la façon dont les salariés et les syndicats s'en saisiront. Libération précise que Martine Aubry « en a profité pour interdire les élections prud'homales aux partis prônant la discrimination ».

[décembre 2000]

Racisme et discriminations: vigilance! Les tabous et le mur du silence sont en grande partie tombés. Si l'on s'en réfère en tout cas à la quantité d'articles de presse consacrés à la question du racisme et des discriminations. [...] Les procès pour discriminations se multiplient: discrimination à l'embauche à Grenoble ou à Bordeaux contre une agence d'intérim Manpower, discrimination envers la clientèle au magasin Connexion de Besançon... Pourtant les difficultés en matière judiciaire sont encore nombreuses, malgré les dispositions récentes aménageant la charge de la preuve. [...] Le cas Ikéa est à cet égard révélateur: [voir plus haut]. Preuve écrite donc (par e-mail certes...), et pourtant «la société a été relaxée des

poursuites pénales » (Libération, 3 avril 2001)... Sur le plan civil en revanche l'employée et la société Ikéa France ont été condamnées à verser un total de 100000 F de dommages et intérêts à SOS Racisme, au MRAP ainsi qu'à quatre syndicats. Il reste donc encore beaucoup à faire sur le plan des outils de lutte contre le racisme et les discriminations. Le fonctionnement des Codac ainsi que du numéro vert a fait l'objet d'un rapport dont la presse a rendu compte (Le Monde, 9 mars 2001). Manque de moyens, «faible implication des élus, mise à l'écart des associations antiracistes et des organisations syndicales, investissement "inégal" des services de l'État, participation "limitée" de l'autorité judiciaire ». [...] NH traduit à sa façon ces insuffisances: dans son n° 869 (15 mars 2001), l'hebdo du FN titre «Les Codac et le 114 ne marchent pas – Vous ne dénoncez pas assez vos voisins!». Pour NH, «peut-être les Français ne sont-ils pas racistes», mais surtout les préfets sont salués pour leur « attitude étonnante dans notre monde de pensée unique». S'ils ont très souvent écarté les associations et les syndicats, « c'est qu'ils sont bien placés, eux, pour savoir ce que sont (et ce que font) en réalité les prétendues associations de lutte contre le racisme ».

[mai-juin 2001]

L'EUROPE FACE À SES DÉMONS

Le 4 février 2000, c'est arrivé: un gouvernement composé de ministres appartenant pour moitié à l'extrême droite et pour moitié à la droite classique a prêté serment dans la capitale de l'un des pays de l'Union européenne. L'alliance entre les chrétiens-sociaux du ÖVP (Parti du peuple autrichien) et le parti populiste dirigé par Jörg Haider (FPÖ, Parti de la liberté autrichien) vient prouver que le cordon sanitaire dressé au lendemain de la seconde guerre mondiale autour des partis d'extrême droite européens peut rompre. L'extrême droite peut effectivement, de nouveau et dans certaines circonstances, accéder au pouvoir dans un pays européen. Les graves événements qui eurent lieu simultanément dans le sud de l'Espagne, sous forme de ratonnades racistes contre des travailleurs immigrés, viennent confirmer que le racisme, la xénophobie et des mouvements autoritaires constituent bien des réalités qui sévissent d'un bout de l'Europe à l'autre et qui sont en mesure d'embraser le continent entier dès que les circonstances s'y prêtent.

[février-mars 2000]

AUTRICHE

Haider, un fasciste propulsé au pouvoir par l'amnésie et le consensus. L'Autriche ne semble pas, a priori, réunir la plupart des conditions que de nombreux analystes considéraient jusque là comme nécessaires pour que l'extrême droite puisse accéder au pouvoir. Ainsi, le taux de chômage y est à peine plus élevé que 4 %. Et le nombre de travailleurs immigrés [...] représente à peine plus de 5 % de la population active. Il faudra chercher d'autres facteurs pour expliquer le triomphe du Parti de la liberté FPÖ qui est né en 1955, pour l'essentiel d'une Union des indépendants (VdU) regroupant avant tout les anciens membres du parti nazi en Autriche. La société autrichienne, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, a beaucoup de mal à regarder son passé en face. [...] Cette amnésie politique s'est traduite particulièrement par [...] le refus de reconnaître l'importance de l'antisémitisme et des courants nationalistes pro-nazis dans la société autrichienne – et ce bien avant l'Anschluss. Ainsi, les accusations internationales contre l'ancien président de la République Kurt Waldheim, soupçonné d'avoir participé à la déportation de juifs, et les réactions qu'elles ont suscitées, ont mis en lumière ce refoulement de l'histoire.

Un second facteur explicatif réside dans l'absence quasitotale d'alternative à gauche et de conflictualité sociale au sein de la société autrichienne, dont les rapports sociaux restent marqués par un fort corporatisme.

Ainsi, le mouvement syndical, uni dans une centrale unique (ÖGB), apparaît comme puissant en nombre (entre 30 et 40 % de syndiqués), mais restait jusqu'ici partie prenante d'un modèle de consensus social basé sur les principes de cogestion responsable et d'illicité juridique de la grève. Ces caractéristiques s'accompagnent d'une forte intégration du mouvement ouvrier dans l'appareil d'État – à travers le Parti socialiste au gouvernement sans interruption entre 1970 et 2000 – réservant à certains de ses représentants des privilèges matériels en même temps que leur autonomie politique se réduisait. [...]

La perspective de l'élargissement de l'Europe aux pays d'Europe centrale a également pesé sur le vote des Autrichiens.

Le FPÖ étant marqué, en raison de son histoire, par un remarquable mélange entre les références à l'héritage nazi et un (ultra-)libéralisme, le programme du nouveau gouvernement autrichien est clairement libéral sur le plan économique (privatisations, destruction ou réduction d'avantages sociaux...) [...].

Après le premier sursaut dû à la jeune génération, très mobilisée contre le gouvernement ÖVP-FPÖ, la grande manifestation antifasciste du 19 février dernier à Vienne a montré qu'une partie importante de la société autrichienne refuse l'ar-

rivée au pouvoir de Jörg Haider. Souhaitons que cette mobilisation s'amplifie encore et porte ses fruits.

En France, de nombreux syndicats ont appelé à participer aux manifestations de soutien organisées en parallèle de la manifestation de Vienne [...].

[février-mars 2000]

Le populisme d'extrême droite dans une impasse **stratégique?** Pour la deuxième fois consécutive, le parti de l'extrême droite populiste, le FPÖ a perdu des voix lors d'un scrutin régional, dimanche 3 décembre 2000. [...] Les raisons de ce recul sont d'une double nature. D'un côté, elles relèvent très certainement d'une déception indéniable d'une partie de l'électorat du FPÖ par rapport à la realpolitik mise en œuvre par le gouvernement de Vienne. [...] Par ailleurs, on observe une nette usure de son équipe gouvernementale, le parti populiste ayant déjà « grillé » trois ministres de suite [...]. Enfin l'« affaire des mouchards » – l'utilisation par le FPÖ d'écoutes et de fichiers de la police contre ses «adversaires » politiques – a pesé. [...] Le FPÖ réagit aux difficultés stratégiques auxquelles il doit faire face en durcissant très nettement ses positions et son discours [...]. Reste à savoir si une telle radicalisation nuira au FPÖ.

[décembre 2000]

Le crime aura finalement payé (mais à quel prix?).

La droite autrichienne avait, en avance sur d'autres droites en Europe, intégré l'extrême droite au gouvernement fédéral. C'était en février 2000, la coalition aura duré deux années et demie. Cette droite autrichienne, loin d'en sortir discréditée et laminée, vient de remporter triomphalement les élections législatives (anticipées) du 24 novembre 2002. [...]

Un appel à l'initiative d'Attac Hitler 1933-Haider 2000 : N'avons pas la mémoire courte

Les conservateurs se sont finalement alliés au parti d'extrême droite de Jörg Haider pour former un gouvernement dont certains membres défendent des idées mises en œuvre par le 3° Reich. [...] Nous n'oublions pas que Hitler est parvenu au pouvoir par les urnes. Nous voulons rappeler à tous le danger que le fascisme fait peser sur les libertés et le progrès social. Toute alliance avec l'extrême droite représente la négation de la démocratie. Nous ne pouvons accepter que des révisionnistes soient au pouvoir dans l'Union européenne alors que celle-ci est née sur la volonté du « plus jamais ça ». Nous appelons la France et l'Europe à accentuer leur pression sociale, politique et diplomatique [...].

Haider a construit sa montée au pouvoir sur la perte des repères politiques dans la société autrichienne. Contre le populisme, nous soutenons les citoyens autrichiens dans la recherche d'une alternative démocratique. Avec eux, nous refusons de voir leur pays basculer dans le camp de la honte et nous ne voulons pas banaliser la haine. « Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre » (Primo Levi).

La formation de l'alliance gouvernementale entre l'ÖVP (le parti conservateur chrétien-social) et le FPÖ à Vienne en 2000 provoqua alors des vives protestations dans les autres capitales européennes. Quelques mois plus tard, en septembre 2000, les «sanctions» symboliques – surtout sur le plan diplomatique – adoptées par les autres pays de l'Union européenne à l'encontre de l'Autriche, furent levées. Puis on commença à s'habituer à la situation. Plus tard, des alliances de gouvernement entre la droite classique et des partis popu-

listes-racistes ont vu le jour dans d'autres pays européens : Italie (depuis mai 2001), Danemark (depuis septembre 2001), Pays-Bas (entre mai et octobre 2002). Le résultat autrichien du 24 novembre 2002 risque même de confirmer les partisans d'une telle alliance dans leurs options. L'exemple autrichien n'a-t-il pas apporté la preuve qu'une telle alliance « avec le diable », loin de nuire à la droite, finira par la renforcer au détriment de son partenaire apparaissant d'abord comme sulfureux? N'est-ce pas même le meilleur moyen de venir à bout d'une telle concurrence, en la réduisant à sa place congrue, et de minimiser ainsi le danger? C'est en tout cas la lecture que propose, en France, l'hebdomadaire Le Point: «La chute de la maison Haider confirme que l'exercice du pouvoir, pour un mouvement populiste essentiellement protestataire et démagogique, est un piège mortel. L'expérience autrichienne, vaut d'être méditée ailleurs en Europe. Elle montre que, bien plus que des condamnations morales [...], c'est l'épreuve aride du pouvoir qui est le meilleur moyen de disqualifier l'extrême droite et les promesses de lendemains qui chantent.» (29 novembre 2002) [...] Un tel raisonnement semble bien évidemment plus que hasardeux, voire potentiellement suicidaire. S'il est vrai, à l'évidence, que Jörg Haider n'est pas Adolf Hitler, l'échec (jusqu'ici) de sa première expérience du pouvoir est avant tout dû aux circonstances extérieures. La crise économique et sociale était loin d'être assez forte pour permettre l'instauration d'un régime d'exception, a fortiori dans un pays européen relativement petit et marqué par une stabilité sociale très forte, et ayant un taux de chômage avoisinant les 4 %. Si la pauvreté et la destruction du lien social progressent en Europe, on est en général – et a fortiori dans un pays comme l'Autriche - très loin d'avoir atteint les conditions des années 1930.

Il faut aussi mentionner la faiblesse numérique de la couche dirigeante du FPÖ qui a donné une importance exacerbée aux querelles et rivalités de personnes et qui ont gravement nui au FPÖ. Loin d'instaurer une division rationnelle des tâches entre les ministres participant au gouvernement et les autres cadres du parti, Haider a fini par crier publiquement à la trahison personnelle vis-à-vis de ceux qu'il avait lui-même faits ministres. [...] Le FPÖ a perdu 700 000 électeurs ou les deux tiers de son électorat (au total 4 millions d'électeurs environ ont participé aux législatives). Ainsi le parti passe de 26,9 % des suffrages aux élections du 3 octobre 1999 à « seulement » 10,15 %. [...] Que deviendra Jörg Haider? Au lendemain des élections, lundi 25 novembre, il a annoncé vouloir quitter « définitivement » la politique et abandonner tous ses postes. [...] Il n'est pas sûr que Haider aille réellement se contenter d'une retraite politique. Ainsi certains observateurs évoquent une possible candidature, à la tête d'un rassemblement des extrêmes droites de plusieurs pays, aux élections européennes de juin 2004. En juillet 2002, Jörg Haider avait accueilli «chez lui », au bord d'un lac touristique en Carinthie, les dirigeants du Vlaams Blok (belge-flamand) et la Ligue du Nord italienne. Si l'Autriche est devenue «trop petite» pour lui, Haider pourrait se trouver des ambitions ailleurs. Où il ne sera pas forcément le bienvenu...

[novembre-décembre 2002]

SUÈDE

Un syndicaliste assassiné par des néo-nazis. Björn Soderberg, un militant syndical suédois, a été assassiné devant sa porte de plusieurs balles dans la tête. [...] Ce meurtre commis par un groupe néo-nazi fait suite à de nombreuses vio-

lences contre des locaux d'associations d'immigrés: incendies, attentats à la bombe... Par ailleurs deux policiers avaient déjà été tués par un de ces groupes. Dans ce cas, la « vengeance » des fascistes s'est exercée contre un militant syndical qui avait eu le courage de dénoncer publiquement l'élection d'un néo-nazi comme délégué syndical dans l'entreprise où il travaillait. Les fascistes ont obtenu la photo de Björn Soderberg par le service des passeports (il s'agit d'une procédure légale et gratuite en Suède) et ont ainsi pu l'abattre lâchement devant chez lui.

La police a arrêté trois néo-nazis soupçonnés du meurtre. La mouvance néo-nazie est estimée à 1500 militants en Suède. Le syndicat SAC auquel appartenait la victime a appelé à une manifestation; le syndicat LO, majoritaire, a d'abord déclaré dans une tribune de presse qu'il fallait interdire les organisations nazies... pour se rétracter le lendemain... Pendant ce temps-là, les fascistes projetteraient d'autres assassinats contre des policiers et des journalistes d'une revue antiraciste.

[novembre 1999]

ANDALOUSIE

Une vague raciste sans précédent. Des raisons d'espérer, en même temps que des signes du pire, se retrouvent dans les récents événements qui ont secoué la province d'Alméria dans le sud de l'Espagne. [...]

Une bonne partie de la population immigrée maghrébine et africaine vit concentrée dans cette région agricole – où elle représente jusqu'à 30% de la population totale locale, contre 1,6% en moyenne en Espagne. [...] Ces immigrés – souvent sans papiers – travaillent pour des salaires horaires pouvant « atteindre » 6 francs (contre 30 francs prévus par

la loi et les conventions collectives...). [...] L'État espagnol ferme les yeux sur ces pratiques de dumping social.

Le meurtre d'une jeune Espagnole par un Marocain a mis le feu aux poudres. Une foule d'habitants espagnols a attaqué, slogans racistes à l'appui, les lieux d'habitation et de prière des travailleurs agricoles, laissant derrière eux une soixantaine de blessés graves. En réaction à ces pogromes, les ouvriers se sont mis en grève, paralysant pendant une semaine les travaux agricoles de la région. Le maire d'El Ejido, la commune où eut lieu l'essentiel des ratonnades, a lancé une pétition contre l'implantation de campements temporaires pour ceux dont les habitations ont été détruites par les agresseurs... Cette pétition a recueilli 8500 signatures (pour 50 000 habitants). La police n'est intervenue qu'au bout de trois jours... Malgré tout, la grève a fait réagir le patronat agricole (nous sommes en pleine période de récolte) ainsi que les pouvoirs publics. L'État a promis d'indemniser les victimes des agressions racistes à hauteur de 34 millions de francs; il a garanti pour l'avenir l'application du droit du travail et des conventions collectives pour les travailleurs immigrés. Espérons qu'une fois la récolte terminée, ces promesses ne soient pas oubliées.

[février-mars 2000]

ITALIE DU NORD

Développement alarmant d'un syndicat d'extrême droite: le SinPa. En septembre 1997, la Ligue du Nord, organisation séparatiste d'extrême droite, appelait les membres des confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL à déchirer publiquement leurs cartes d'adhérents et à rejoindre le syndicat qu'elle avait créé de toutes pièces, le Sindicato Padano

(SinPa, syndicat de la Padanie). [...] Cette campagne fut un échec cuisant [...] et le leader de la Ligue, Umberto Bossi, dut, dépité, en prendre acte.

Trois ans après, le SinPa enregistre d'importants succès, dans de grands centres industriels. Ainsi, en septembre 2000, à l'usine Michelin de Cuneo (Piémont), où travaillent près de 3 000 salariés, le SinPa obtint un succès aux élections de représentants du personnel, en devenant la première organisation syndicale, avec près de 35 % des suffrages. [...].

La Ligue du nord cherche à structurer l'ensemble de la société civile, autour de sa volonté de séparation, quels que soient les thèmes et les secteurs concernés; ainsi il existe des associations de femmes, de juristes, de retraités, pour une école... de Padanie. De la même façon, La Ligue cherche à organiser aussi bien les salariés dans le Sin Pa, que les entrepreneurs de la plaine du Pô au sein du groupe Diogènes. [...]

De plus, sur chacun des thèmes sociaux d'importance, réduction du temps de travail, avenir des retraites, le SinPa développe ses arguments. Par exemple, à son congrès de novembre 1999, un responsable du SinPa, s'est opposé à la réduction du temps de travail en argumentant sur la dégradation des conditions de travail qu'elle entraînerait du fait des mesures de flexibilité et en fustigeant ce qu'il considère être le slogan caché des trois confédérations syndicales: « travailler moins, pour travailler plus durement ». [...]

Depuis de nombreuses années, la CGIL, la CSIL et l'UIL se mobilisent contre le danger représenté par le SinPa. Suite au succès du SinPa, chez Michelin, les trois fédérations de la chimie, au niveau national, régional et local, se sont réunies pour analyser la situation et envisager des ripostes.

[janvier-février 2001]

COLLOQUE INTERNATIONAL

Les 2, 3, et 4 mars 2000 eut lieu un colloque international sur le thème « Organisations syndicales, immigrants et minorités ethniques en Europe ». Alain Moris (URMIS-Université Paris 7), qui participe à une enquête sur la discrimination raciale avec des militants CGT de Renault, constatait des difficultés quant à la prise en compte de la lutte contre les discriminations par les syndicats. Des difficultés de transmission des objectifs entre les appareils et la base dans les entreprises, mais aussi la peur de perdre des adhérents en mettant en avant des objectifs antiracistes (en tant qu'objectifs «trop politiques ») freinent souvent le développement d'une telle activité. «Le premier travail que les organisations syndicales auraient à faire, c'est de reconnaître qu'elles ont un problème à ce niveau-là.»

Militant CGT chez Renault, Patrick Schweitzer (fédération CGT de la métallurgie) mentionnait aussi, comme facteur menant à la déstabilisation de la population ouvrière immigrée, la politique de non-régularisation et de répression contre les sans papiers «menée y compris par un gouvernement de gauche». Il appuyait ce propos par des exemples de pratiques policières répressives à l'encontre de sans-papiers vivant dans des foyers proches de l'usine Renault de Flins.

Les syndicalistes du Danemark et de Norvège constatèrent à plusieurs reprises que dans leurs pays, restés «monoethniques» jusque dans les années 1970, la prise en compte de la thématique antiraciste par les syndicats n'était que toute récente. Chercheur dans une université danoise, John Wrench faisait part d'une expérience dans un hôtel de Copenhague: la direction avait refusé de payer des cours de danois à ses employées car elle préférait communiquer avec elles en anglais

pour les maintenir à l'écart de la société danoise et, ainsi, dans une situation précaire. Une employée d'origine africaine put, avec l'aide du syndicat, accéder à un cours de langue et fut par la suite élue secrétaire du syndicat local. Mais les dirigeants syndicaux locaux la rejetèrent et elle dut s'appuyer sur les dirigeants nationaux pour s'imposer au plan local.

Les représentants espagnols, à la fois de l'UGT et des CCCO, axèrent dans un premier temps leurs interventions sur les récents événements dans le sud de l'Espagne, à El Ejido, où des émeutes racistes prirent pour cible des travailleurs agricoles marocains. Chercheur travaillant avec le collectif anti-discrimination Colectivo Ioé, le sociologue Carlos Pareda présenta une étude qu'il avait élaborée avec l'aide de syndicalistes espagnols sur les discriminations raciales dans le monde du travail. Elle traite de manière très détaillée des conditions d'embauche et de travail dans les secteurs à forte concentration d'immigrés (hôtellerie et restauration, construction, agriculture et travaux domestiques).

[mai 2000]

PLANS SOCIAUX, MONDIALISATION

La dénonciation du «mondialisme» est récurrente à l'extrême droite. Comment la différencier des arguments du mouvement «antimondialisation»? En analysant de plus près la presse fasciste à ce sujet et l'utilisation faite par l'extrême droite des plans sociaux.

National hebdo digère mal Porto Alegre. Le contresommet de ceux qui luttent contre le libéralisme échevelé symbolisé par le forum de Davos est une grosse épine pour la propagande « *antimondialiste* » du fascisme. *NH*, par deux fois en février, revient sur ces deux forums avec des titres

aussi évocateurs qu'énervés: «Davos et Porto Alegre, blanc bonnet et bonnet blanc», «La farce de Porto Alegre». Les articles ne donnent bien sûr aucun argument sérieux à ce renvoi dos à dos. Ils se contentent de taper fort sur José Bové qualifié d'«imposteur» et de conclure: «Il y avait aussi en Suisse les riches mondialistes qui font semblant de se pencher sur les pauvres et au Brésil d'autres riches mondialistes qui prétendaient parler au nom des pauvres.» [...] La naissance d'un vaste front de gauche radical contre la mondialisation capitaliste est en passe de constituer une alternative crédible à Davos [mais aussi] aux sirènes nationalistes et fascisantes. Porto Alegre est un véritable danger pour les Le Pen et Mégret!

[mars-avril 2001]

Le G8, Gênes et National hebdo. Si le MNR ne s'est pas à présent exprimé sur le déroulement du G8 et violences policières qui l'ont accompagné, le FN par la voix de Jean-Marie Le Pen a pris position. Dans un communiqué de presse (NH, n° 888, 26 juillet-1^{er} août 2001), il entend préciser que «les Gêneurs du G8, pacifiques ou violents, ne sont pas des militants "antimondialisation" mais des gauchistes internationalistes». Il les condamne conjointement avec les chefs de gouvernement car «ils ne sont que les deux faces d'une même médaille [...]. Le salut des peuples ne se trouve ni d'un côté ni de l'autre».

Un article non signé intitulé « G8 de Gênes, Chirac défend les casseurs » développe le point de vue du FN. Il commence par dénoncer l'absence de volonté des polices européennes « de mettre préventivement hors d'état de nuire les anarchomarxistes pourtant très exhibitionnistes » car elles ne se sont contentées que d'« encadrer les cohortes descendant » sur

Gênes. L'article s'interroge sur cette tolérance et sur les moyens de financement qui on permis à des dizaines de milliers de personnes de se déplacer à travers l'Europe et de séjourner à Gênes. L'article souligne ensuite que les protestations contre «les assemblées mondialistes que sont les G7 ou G8, réunions du FMI ou de l'OMC» sont légitimes car elles «visent à instaurer un gouvernement mondial, s'imposant à toutes les nations de la terre, et ne rendant de comptes qu'aux financiers, et à la plus grande puissance militaire de la planète, l'Amérique». Mais les protestataires de Gênes, «tolérés et même encouragés» ne représentent qu'«une autre variété de mondialisme ». Enfin, l'article développe quelques leçons politiques. L'attitude de Chirac considérant que « la cohorte de dévastant les rues de Gênes était une forme de démocratie moderne » soulève l'indignation du FN. D'autant que pour le FN, il n'y a pas d'ambiguïté, «les désordres de Gênes, étaient destinés à déstabiliser le gouvernement de droite, italien de Berlusconi». Quant à l'attitude de Kouchner, « saluant l'esprit de 1968 qui avait régné » à Gênes, elle est «symptomatique»: «Les anarcho-marxistes ont leur cheval de Troie dans les assemblées mondialistes. Sans doute parce que les affinités idéologiques entre, par exemple, grands argentiers du FMI, et fauteurs de troubles de 1968, recyclés en ministres trente ans plus tard, sont très présentes. » Et l'article de s'achever sur une interrogation : « Et si les troubles de Davos, Prague, Québec, Nice, Göteborg, n'étaient que des règlements de comptes entre frères tantôt amis, tantôt ennemis, sur le dos des nations?»

[septembre-octobre 2001]

Moulinex : « soutien » de Bruno Mégret aux salariés « victimes du mondialisme ». Suite à l'annonce des risques

de dépôt de bilan de Moulinex, dans un communiqué, Bruno Mégret apporte « son soutien aux salariés français du groupe Moulinex dont les emplois sont menacés à cause de la politique mondialiste du gouvernement ». Il y dénonce aussi « la logique ultra-libérale et libre-échangiste du pouvoir socialiste ». Logique qui selon lui, par « la concurrence déloyale des pays à faibles coûts de production », condamne « au chômage des milliers de travailleurs français ».

Souhaitant être candidat à l'élection présidentielle, il propose «face à ce processus mondialiste mortel de lancer une grande politique de défense de notre appareil de production nationale par la baisse des charges et la régulation des échanges commerciaux aux frontières».

[septembre-octobre 2001]

National hebdo et les plans sociaux. Plusieurs articles ont été consacrés aux plans sociaux, essentiellement sous la plume d'un nouveau journaliste, Alexandre Martin. Ainsi, dans le numéro 877 (10-16 mai 2001), il consacre un article à l'«hypocrisie des plans sociaux». Après avoir fait l'état des lieux, des différents plans sociaux Danone, Marks et Spencer, Moulinex, Alcatel, il souligne que «pour le personnel le résultat est le même: la porte, que ce soit par licenciements secs, retraites prématurées, reclassements hasardeux, [ils] aboutissent au chômage, au déménagement et à un nouveau départ, aux petits boulots précaires ou l'assistanat».

Le décor étant planté, il décrit les pressions exercées par «les Verts, le PC, Arlette Laguiller et Lutte ouvrière, Krivine et la LCR, Sud et la CGT» sur le Parti socialiste, à l'occasion de la vague de plans sociaux. Il constate : «Jospin et Guigou, dépités de se voir pris à revers sur leur gauche, ne restèrent pas les bras croisés. Reprenant à leur profit le slogan aussi

martial qu'absurde des trotskistes: "interdisons les licenciements!", ils annoncèrent une loi à effet immédiat destiné à rendre quasi-impossibles les plans sociaux.» Puis il montre comment notamment du fait de «discussions avec le grand patronat», le projet de loi initial avait été «sérieusement édulcoré». Enfin il dresse le bilan de ce qu'il reste: «La revalorisation prévue des indemnités est nettement inférieure à ce qui est stipulé depuis des décennies dans la plupart des conventions collectives. [...] Les bilans d'évaluation des compétences sont devenus symboliques [...]. Les pouvoirs supplémentaires octroyés aux comités d'entreprise largement virtuels. [...] La montagne Guigou a accouché d'une souris. L'important résidait dans l'effet médiatique.» Et de conclure: «Quant à la destruction des emplois français sous les coups du système mondialiste, elle se poursuivra sans entrave.»

Alexandre Martin consacre un second article «Alcatel. *Bata, Philips, silence on liquide* » (n ° 885, 5-11 juillet 2001) à l'«impuissance des syndicats» à traiter la question des plans sociaux. Pour lui leur «seule stratégie vise à obtenir plus d'indemnités de départ», alors que de son point de vue les possibilités d'agir existent, mais elles sont politiques. Selon lui, il faudrait s'en prendre directement aux délocalisations, «ce que les syndicats n'envisagent pas. Les délocalisations sont encouragées par Bruxelles et le libre-échangisme». Il établit ensuite un lien entre les subventions européennes touchées par les confédérations syndicales et leur silence sur les délocalisations. «Aussi voit-on la CGT en particulier mettre à chaque fois en cause le "capitalisme" en évitant de s'intéresser de trop près à la mondialisation. » Les luttes conduites par les organisations syndicales sont vouées à l'échec et «la colère des salariés sacrifiés s'exerce dans le vide». Ces salariés sont en fait «victimes de l'absence de protection nationale et ils peuvent toujours courir pour que la solidarité des ouvriers chinois ou tunisiens s'exerce en leur faveur.»

Il souligne que les délocalisations pour différentiel de coût de main-d'œuvre existent dans l'espace européen et il donne un exemple concret. «À Crépy-en-Valois, la fabrication de pelles à chenille de Case New Holland doit partir pour l'Italie, ce qui laisse sur le carreau 256 salariés. La CGT réclame une prime de 150 000 francs, mais la question des coups bas entre pays européens et des véritables raisons d'une telle délocalisation n'est pas posée.» Il souligne en conclusion que «les PDG considèrent que le système ne leur laisse pas de choix. Mais personne ne parle d'en changer, alors que des risques de crise générale et d'effondrement de secteurs entiers deviennent très évidents.»

[septembre-octobre 2001]

Extrême droite et mondialisation. Dans une déclaration, Attac analyse les discours «anti-mondialistes» du FN et souligne « en quoi ils diffèrent radicalement de nos valeurs, de nos propositions, de nos pratiques politiques. » Attac décortique les «propositions» du FN et expose clairement les deux visions du monde totalement différentes: «La vision du monde développée par le Front est d'abord et avant tout une vision nationale. [...]. Cette approche strictement nationale et défensive se retrouve au plan des libertés: pas de droits transnationaux ou universels. [...] On mesure, à lire ces lignes, à quel point la vision du monde développée par le Front est éloignée de celles des forces qui se rencontrent à Porto Alegre: là où le Front prône le repli national, les alliances de cousinage et le refus de toute approche globale, les forces critiques de la mondialisation libérale. Attac, mettent au contraire en avant la transnationalisation des droits et des avancées sociales, une solidarité internationale basée sur des principes démocratiques d'égalité, enfin, une approche globale des problèmes soulevés par des processus de mondialisation qui ne sont pas tous exclusivement financiers ou idéologiques.»

[juillet-août 2002]

Extrême droite et fracture sociale en Europe. Dans le cadre du Forum social européen était programmée une conférence sur la question de l'extrême droite en Europe. Devant plusieurs centaines de participants, en introduction à la discussion, coordonnée par Federica Mogherini (Sin Giovanile) et Nouno Tito (Portugal), plusieurs intervenants y ont présenté leur point de vue, à partir de la réalité de leur pays d'origine. Sont ainsi intervenus: Herman Dworzcak (Centre de documentation autrichien sur la résistance), Gary Younge (*The Guardian,* Royaume-Uni), Tamas Krausz (Attac, Hongrie), Tania Assulin (UNEF, France), Michel Tubiana (président de la ligue des droits de l'homme), Guido Caldiron (*Liberazione*, Italie). [...] Les points de vue concernant la nature des «nouvelles» extrêmes droites en Europe et de leurs montées ont été très clairs et sont pour le moins convergents.

Ces « extrêmes droites » sont très diverses et on ne peut pas simplement les assimiler à ce qu'a été le fascisme dans les années 1930. S'appuyant sur les réalités de leurs pays respectifs elles se construisent sur des ressorts différents, racisme (tension antipakistanaise au Royaume Uni), nationalisme (Russie), antisémitisme et bénéficient du soutien de nombre de déshérités, désorientés par les crises politiques et sociales dans chaque pays, crises qui s'alimentent à la fois des pertes d'identités et des pressions exercées par la mondialisation libérale : ainsi en France, le vote Le Pen est devenu le premier chez les ouvriers. Cependant, loin de la représentation

nostalgique du passé, ces extrêmes droites s'appuient tout aussi souvent pour se construire sur une certaine modernité « commerciale » et pour certains, réelle particularité inquiétante de ces mouvements, sur une nouvelle conception individualiste de la société répondant à l'échec des projets politiques collectifs de gauche tant dans les anciens pays de l'Est que de l'Ouest. Nouvelles extrêmes droites et/ou nouveaux «populismes de droite», la question était pour le moins en débat. Le « modèle » Berlusconi, où la frontière des programmes entre néolibéralisme et extrême droite est très floue, interroge. «Droite plurielle», pour certains, «soudure» ou « agglomération » néolibéraux et fascistes, pour d'autres, fascisme post-moderne pour d'autres encore... La nature des formes de recomposition à droite de la droite et l'effet pollution des concepts racistes et autoritaires sur l'ensemble des sociétés ont aussi été au centre de la discussion. Ces «rapprochements » ont aussi été favorisés par le contexte qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 tout en libérant un arsenal idéologique et juridique pour criminaliser toute une série de mouvements sociaux.

Les extrêmes droites sont de plus en plus à même d'imposer des alliances, de peser sur les recompositions en cours, à droite de la droite, de pousser politiquement des projets régressifs voire de se poser en alternative. Les partis de gauche se sont quant à eux avérés incapables de répondre aux questions posées par le délitement des centres nationaux de décisions, découlant de la mondialisation libérale et demeurent en panne de projet.

Face à ce constat, le Forum social européen aura certes été un premier moment de bilans et de débats, formidable par son dynamisme, sa jeunesse, par le nombre des participants et par l'espoir qu'il porte. Mais le débat sur l'extrême droite aura fait apparaître les enjeux en matière de construction de projet alternatif et de rythme de cette construction. Une véritable course de vitesse et un bras de fer sont engagés face au gouffre économique et social alimenté par la mondialisation libérale. Ils ne sont cependant pas gagnés d'avance. Le Forum aura permis d'en mesurer la dimension.

[novembre-décembre 2002]

11 SEPTEMBRE, LEPÉNISATION DE LA SÉCURITÉ

Barbaries. 11 septembre, New York: 6000 morts. Des hommes, au nom de la lutte contre «le grand Satan américain » ont commis ce crime odieux : nous condamnons clairement cet acte de barbarie. Depuis, les États-Unis et leur « grande coalition », au nom de la « justice » et de « l'éradication des groupes terroristes fondamentalistes », bombardent sans relâche les villes afghanes avec le cortège de «dégâts collatéraux » bien connus depuis la guerre du Golfe : civils tués ou blessés, milliers d'Afghans sur les routes de l'exode, famine, etc. Nous ne croyons pas une seconde aux intentions soit-disant anti-impérialistes des terroristes; le monde meilleur qu'ils promettent aux déshérités et aux humiliés n'est qu'un leurre. Les moyens et les buts de ces gens-là sont réactionnaires, à l'image du régime des talibans qui se maintient au pouvoir par une dictature de fer et une oppression sans limite des femmes et qui n'a résolu aucun des problèmes du peuple afghan. Du côté des États-Unis, après la consternation, sont arrivés dans les sphères gouvernementales les cris de vengeance et de «justice»; mais peut-on parler de justice quand, durant des décennies, le comportement politique des États-Unis et de leurs alliés ne fut que cynisme, soutien aux régimes

les plus corrompus, renversement de gouvernements «indociles», armement de bandes terroristes «amies»; tout cela au nom de la défense de leurs intérêts et profits immédiats et au mépris des besoins des peuples des pays dominés. La guerre en cours se terminera peut-être par la chute des talibans et des réseaux gravitant autour; elle ne réglera pas les problèmes des millions de laissés pour compte de la mondialisation capitaliste, terreau sur lequel prospère le terrorisme fondamentaliste. La guerre est aussi suivie de près par l'empiétement sur les libertés collectives et individuelles, l'appel à «l'union nationale », couverture de tous les débordements chauvins, le développement d'une paranoïa sécuritaire dont nous voyons déjà les prémisses. Un des risques majeurs dans ce contexte est le développement de comportements racistes de masse relayés par certains gouvernements et hommes politiques. Les nouvelles lois racistes sur l'immigration en Autriche et les déclarations fumeuses de Berlusconi sur la prétendue supériorité de la civilisation occidentale en sont un aperçu inquiétant. Dans cette situation, en France, plusieurs centrales syndicales: CGT, Groupe des Dix, FSU ont participé aux manifestations contre la guerre, contre le terrorisme, pour la paix et la justice. [...] Plusieurs associations ont protesté contre les dérives sécuritaires du gouvernement français et par ailleurs un large front politique et syndical s'est affirmé pour appeler à commémorer, 40 ans après, la répression sanglante, le 17 octobre 1961, des Algériens à Paris ordonnée par le Préfet Papon de sinistre mémoire. ISA s'associe pleinement à ces prises de position courageuses et indispensables dans ce climat guerrier qui, s'il perdurait, pourrait s'avérer favorable à une réactivation des droites extrêmes et aux populistes de tout acabit.

[17 octobre 2001]

Lepénisation de la sécurité. Que de chemin parcouru depuis l'appellation de « sauvageons » donnée aux jeunes de banlieues par Chevènement jusqu'à la description récente par Chirac, lors d'un raid électoral dans une « cité sensible », de « ces quartiers mis sous coupe réglée par des organisations mafieuses liées à la drogue, à l'immigration clandestine, à la prostitution », en passant, hélas par le ralliement de Jospin à la perspective de création de centres fermés pour jeunes délinquants (proposition faite par la droite à l'Assemblée cet hiver). Toute la classe politique institutionnelle semble vouloir donner raison à Jean Marie Le Pen qui, dans NH (6 février 2002), « constate que cette nouvelle progression de l'insécurité témoigne de la dégradation du climat civil et de la décomposition complète des institutions, couronnement de 30 ans de laxisme judiciaire ».

Autour de la question de la jeunesse en difficulté, nous assistons à une floraison de propositions démagogiques et répressives: tolérance zéro, centres fermés, abaissement de la majorité pénale, remise en cause de l'ordonnance de 1945, ministère de la sécurité. Ces propositions ne peuvent qu'accentuer l'intolérance de notre société à l'égard de la jeunesse en difficulté.

Les hommes politiques s'affrontent sur le thème de la sécurité et font de la surenchère sans pour autant aborder le fond des problèmes. Les questions qui touchent l'emploi, la lutte contre le chômage, l'exclusion, le partage des richesses, le renforcement des services publics, l'éducation, la santé et l'accès aux droits sont souvent éludés. Plus globalement, la question de quelle société et de quel avenir pour la jeunesse est peu présente dans le débat électoral. [...] Il ne s'agit pas de nier les problèmes qui se posent, ni le fait que des réponses doivent leur être apportées. Mais, même si c'est compliqué,

nous devons dénoncer toute surenchère, tout amalgame manipulateur [...].

En se prononçant pour les centres fermés pour mineurs, Chirac et Jospin rejoignent les préconisations faites par Le Pen en matière de sécurité depuis vingt ans. Les centres fermés ont été fermés sous un gouvernement de droite, par monsieur Peyrrefitte, pourtant peu suspect de laxisme en la matière. Ils ont été fermés parce que c'était un échec [...]. Dans ces centres existait une violence extrême, entre les jeunes et entre jeunes et adultes; la réinsertion était la plupart du temps impossible. [...] Dans le concert de déclarations péremptoires sur l'impunité et la violence des mineurs, certains chiffres et faits passent inaperçus. Est-ce que l'on s'est ému d'apprendre qu'il y avait 16000 mineurs vivant dans la rue? La violence que les jeunes exercent contre eux-mêmes, les conduites à risques et les suicides sont statistiquement plus importants que la violence liée aux incivilités ou à la petite délinquance. [...] Dans son numéro du 28 mars 2002, NH se déchaîne contre le syndicat majoritaire des personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse sous le titre: « Quand laxisme rime avec trotskisme». Le journaliste reprend à son compte la description paranoïaque et policière véhiculée par Le Figaro en début de semaine: «Lionel Jospin doit [...] composer avec le SNPES, syndicat d'éducateurs d'obédience trotskiste. [...] À l'instar du syndicat du livre CGT, véritable état dans l'état revendiquant un droit de regard sur les orientations prises par la garde des Sceaux. » Il est vrai que le SNPES-PJJ/FSU, majoritaire aux élections professionnelles, défend depuis 55 ans la priorité à l'éducation. Les différents gouvernements ont toujours dû tenir compte de son intransigeance à défendre la philosophie de l'ordonnance de 1945. [...] Cette attaque contre la jeunesse que certains voudraient concrétiser en dénaturant totalement l'esprit de l'ordonnance de 1945 va de pair avec les dispositions judiciaires attentatoires aux libertés fondamentales prises au nom de la lutte antiterroriste en Europe et aux États-Unis après les attentats du 11 septembre 2001.

Les mouvements sociaux et le mouvement syndical sont visés: tout groupe ou individu, associations ou syndicats qui combattent les pouvoirs en place, dénoncent les politiques économiques et sociales ou commettent des actes de désobéissance civile (occupation de locaux, intervention spontanée dans un lieu...) pourraient être poursuivis dans le cadre de cette législation « antiterroriste » et peuvent être qualifiés de terroristes ou suspectés d'intention d'actes terroristes. Ces mesures sont des atteintes aux libertés, aux droits d'expression, de contestation et mettent en cause les valeurs de démocratie. Elles permettent de criminaliser la contestation politique et sociale, au moment où le mouvement social antiglobalisation se structure et s'amplifie au niveau européen et mondial.

[mars-avril 2002]

ÉLECTIONS 2002

Les racines du mal sont profondes. La plupart des observateurs n'avaient pas prédit un aussi bon score à l'extrême droite, et particulièrement à Jean-Marie Le Pen, lors de l'élection présidentielle des 21 avril et 5 mai 2002. La scission de l'extrême droite française en deux partis, il y a trois ans, et la perte de cadres et militants pour le FN semblaient affaiblir l'extrême droite dans son ensemble. Plusieurs des structures de terrain dont l'extrême droite s'était dotée (associations de locataires HLM, soupe populaire à la gare Saint-Lazare...) n'avaient plus d'activités ou avaient implosé. Le

FN avait recentré ses activités autour de la présence médiatique de son chef. Celui-ci semblait se fourvoyer dans une guéguerre personnelle contre le chef de l'État et ne plus guère s'intéresser à la construction d'une force politique durablement ancrée dans le paysage politique et social français.

L'attention conférée par les médias aux difficultés de Le Pen à rassembler les 500 signatures de parrainage nécessaire à sa candidature a sans doute en partie contribué à amplifier l'événement. En dénonçant un problème démocratique, au demeurant réel, et en se posant une fois de plus en « victime du système » peut-être empêchée de se présenter devant les électeurs, Le Pen a pu retrouver une présence médiatique qu'il avait perdue depuis 1999. En même temps, il a pu s'attirer les sympathies de ceux qui se sentaient, eux aussi, « exclus », comme lui l'était, apparemment du système politique.

L'impuissance du gouvernement Jospin à s'opposer aux multiples plans de licenciements n'est pas pour rien dans la désespérance sociale qui a alimenté l'extrême droite.

La campagne sécuritaire, inaugurée par Chevènement, relayée par Jospin, et amplifiée par Chirac a constitué le point d'orgue qui a convaincu de nombreux électeurs de voter pour Le Pen plutôt que pour de pâles copies...

Malgré l'immense mobilisation populaire particulièrement dans la jeunesse, le FN a réussi à stabiliser son électorat à un niveau inégalé. Au deuxième tour, c'est son absence totale d'alliés, qui a empêché l'extrême droite de ratisser audelà de 18 % des voix. Demain, il pourra en aller autrement. Les tentations d'alliance au sein de la droite existent.

L'électorat Le Pen et Mégret. En termes de composition sociale, la tendance est la même qu'en 1995. Le vote d'extrême droite est largement surreprésenté dans les couches populaires, mais probablement aussi dans une partie des couches moyennes traditionnelles (commerçants, petits patrons). Au moins 25 % des ouvriers et 30 % des chômeurs ayant participé à l'élection, semblent avoir voté pour les candidats de l'extrême droite au premier tour.

D'après *La Tribune* du 23 avril 2002 qui titre: «*La précarité de l'emploi a favorisé le vote Le Pen*», 24% des ouvriers ont voté Le Pen et 4% Mégret. Pour *Libération*, le vote Le Pen concernerait 14,5% des salariés du public et 17,5% des salariés du privé, mais 27,7% dans la catégorie «indépendants». L'intensité du vote d'extrême droite varie selon que le niveau de revenus du foyer est élevé (14%), moyen (16%) ou bas (20%), d'après la même source.

Proximité syndicale et vote d'extrême droite. L'appartenance ou la proximité syndicale ne semble pas, dans tous les cas, constituer un rempart efficace contre la tentation du vote d'extrême droite. D'après un sondage (sortie des urnes) CSA/*Liaison sociales* qui indique le vote en fonction de la « *proximité syndicale* » déclarée par les intéressés, le vote d'extrême droite au premier tour serait particulièrement important à la CFTC avec 24 %, à FO avec 18 % et à la CGC avec 15 %. Ces résultats sont comparables à ceux de 1995. Mais cette fois, le vote d'extrême droite s'est aussi nettement renforcé parmi les sympathisants de la CGT et de la CFDT: 13 % de proches de la CGT et 12 % de proches de la CFDT ont voté extrême droite.

Les syndicats français face au séisme du premier tour de l'élection présidentielle. Le résultat a été analysé par les organisations syndicales comme un véritable séisme politique s'attaquant aux valeurs mêmes du syndicalisme et mettant en danger la démocratie. D'autant que des sondages montrent que le Front national s'est durablement implanté chez les ouvriers, les employés et les chômeurs.

Pour la CGT, «notre pays se retrouve placé dans une situation politique inédite, dangereuse pour les intérêts des salariés, la démocratie, les libertés». La CFDT se dit en «état de choc» et constate que cette situation «met à mal les valeurs de tolérance, d'égalité, de liberté, de fraternité» de notre démocratie. Pour la FSU, l'Union syndicale G10 Solidaires et la Fédération des finances CGT, les résultats du premier tour, «produisent une situation d'une extrême gravité qui ne peut qu'inquiéter tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la démocratie, de la tolérance, du progrès social et de la laïcité».

Face à cette situation inédite, l'appel à une mobilisation unitaire massive dans le cadre de la journée du 1er mai est unanime. Dans un communiqué commun, la CFDT, la CGT, la FSU et l'UNSA «considèrent qu'il est de leur responsabilité de combattre les idées racistes, xénophobes, antisémites et populistes... Elles entendent donc faire de ce 1er mai un temps fort d'initiatives et de manifestations syndicales pour le progrès social, les revendications et la démocratie». De même, la FSU, l'Union syndicale G10 Solidaires et la Fédération des finances CGT «lancent un appel pour que le 1^{er} mai soit une étape importante de cette unité du mouvement syndical et social pour la démocratie, pour le progrès social et la justice et pour les revendications. La gravité de la situation l'exige ». Malgré les quelques préséances et préalables qui n'ont pas permis au niveau national un appel totalement commun, dans la plupart des régions, y compris à Paris, l'unité a été très large créant aussi les conditions nécessaires à la tenue des manifestations massives dans toute la France.

Ce n'est pas seulement sur la mobilisation du 1^{er} mai mais aussi sur le vote du second tour que les organisations syndi-

cales se sont exceptionnellement exprimées. Ainsi la CFDT, la CGT, la FSU et l'UNSA «appellent les salariés à faire barrage, par leur vote, à Jean-Marie Le Pen». La CFDT va nettement plus loin dans son expression en appelant «dans ces circonstances exceptionnelles qui nécessitent la mobilisation de tous les démocrates [...], ses adhérents et ses sympathisants, quelles que puissent être leurs préférences et affinités politiques, à se rendre massivement aux urnes, à voter pour Jacques Chirac». Enfin, la FSU, l'Union syndicale G10 solidaires et la Fédération des finances CGT «appellent à faire barrage à l'extrême droite et à tout faire pour que le score de Le Pen soit le plus bas possible».

Par ailleurs, dans chacune des organisations, par des tracts, par la presse des organisations ou par des documents plus fouillés, des analyses sur le FN et sur son programme ont été largement diffusées.

Mais l'union dans la rue le 1^{er} mai et des positionnements proches mais non sans nuance face au vote de second tour ne sauraient masquer les différences d'analyses entre les organisations sur les causes de cette situation et sur les stratégies à mettre en œuvre. La CFDT s'en prend au trop peu de réforme et de dialogue social, au simplisme populiste. La CGT rappelle les sujets auxquels « des réponses concrètes doivent être apportées » : « emploi, salaires, retraite, politique de santé, devenir des services publics ». La FSU, l'Union syndicale G10 solidaires et la Fédération des finances CGT, considèrent «qu'il faut reconstruire l'espoir». «Cela veut dire redonner confiance dans l'action et la réflexion collective, les valeurs de solidarité, de justice, d'éducation et de culture [...] contribuer à construire des alternatives, à bâtir et faire prévaloir une politique qui réponde aux besoins de la population, qui se fonde sur la justice sociale, sur la lutte contre

le chômage et l'exclusion, sur une meilleure répartition des richesses produites, sur l'éducation, la formation et l'insertion de tous les jeunes, sur le rôle des services publics et l'égalité des droits pour tous. ». L'Union syndicale G10 solidaires estime que «les politiques libérales menées par les gouvernements successifs, l'absence de projet politique socialement ambitieux, la banalisation du discours du Front national... tout cela conduit à une désaffection profonde de l'électorat populaire vis-à-vis de la classe politique traditionnelle. Le refus de s'attaquer à la mondialisation libérale, l'acceptation de la logique du profit, l'incapacité et le refus du gouvernement de s'opposer aux plans de licenciement, le développement de la précarité, de la misère [...] tout cela explique la montée de l'abstention, le désarroi d'un électorat, face à l'autisme des forces de gauche traditionnelles. »

Le débat est donc bel et bien lancé. Dans la grave crise politique, économique et sociale que nous vivons, il y a, hélas, une large marge de progression pour le Front national. De ce débat sans exclusive, ni complaisance peuvent sortir des bilans et une volonté d'agir.

[mai-juin 2002]

Élections législatives de juin 2002. L'extrême droite n'y a pas retrouvé son score de la présidentielle. Ses candidats obtiennent en moyenne 12,5 % des voix (11,2 % pour le FN, 1,1 % pour le MNR et 0,2 % pour d'autres candidatures d'extrême droite). Cela s'explique par le mode de scrutin majoritaire et par la forte abstention. L'extrême droite n'a pu maintenir ses candidats que dans 37 circonscriptions sur 577 (contre 133 en 1997). Si, pour le second tour, le MNR a appelé à « battre la gauche », le FN s'est montré – fidèle à ses tradi-

tions – nettement plus réticent à appeler à voter pour la droite classique.

Le MNR n'a pu être présent nulle part au second tour. Bruno Mégret avait échoué, le 9 juin, dans la circonscription de Vitrolles-Marignane. Il avait obtenu 18,58% des voix au premier tour, un candidat FN avait rassemblé 13,25% des voix. Mais en raison d'une forte abstention, Mégret n'atteignait pas la barre des 12,5% d'inscrits, pour se maintenir. L'avenir du MNR semble ainsi sujet à caution. À en croire *Le Monde* (14 juin), bon nombre de cadres de ce parti commencent à se retirer dans la vie privée ou à lorgner, pour des raisons opportunistes ou de carrière, vers la droite classique.

Le maire FN d'Orange a échoué avec 42,4 % des voix face à Thierry Mariani, représentant de la droite dure, issu du RPR. Quelques-uns des jeunes espoirs du FN ont cependant obtenu des scores considérables dans le Pas-de-Calais, dont la fille de Le Pen qui a obtenu à Lens 24,2 % des voix au premier tour et 32,3 % au second.

[juillet-août 2002]

Les élections prud'homales de 2002. À l'approche du scrutin du 11 décembre, s'est posée la question de savoir si l'extrême droite allait de nouveau tenter d'infiltrer le monde du travail par ce biais. En 1997, le FN (non encore divisé) avait opté pour une présence manifeste. Sans se cacher, il avait présenté plusieurs listes estampillées cFNt. Mais – en partie antérieurement, en partie postérieurement au scrutin –, l'ensemble de ces listes ou des mandats «conquis», avait été annulé par les tribunaux.

En 2002, on n'a pas assisté à une offensive manifeste de la même envergure. La direction du FN a assuré «n'être pour rien dans des candidatures "spontanées" » (Libération,

Bébéar à l'université du Medef

Souvenez-vous, c'était en avril 1998, dans une interview au journal *Le Monde*, l'ex-PDG de Peugeot-Citröen, Jacques Calvet expliquait doctement qu'il ne fallait pas refuser les voix d'élus FN [au conseil régional Rhône-Alpes] et qu'il fallait «plus que jamais des pouvoirs forts à tous les échelons politiques». Quatre ans plus tard, et quelques mois seulement après l'élection présidentielle d'avril 2002 où Jean-Marie Le Pen a fait le score que l'on connaît, c'est une autre figure du grand patronat, Claude Bébéar, président du conseil de surveillance d'Axa (Assurances) qui, à l'université du Medef d'août 2002, a fait quelques sorties qui, comme le commente *Le Monde*, du vendredi 30 août, « *ont provoqué des remous* ».

Au cours d'une table ronde consacrée aux «grandes peurs de l'an 2000», Bébéar n'a pas fait dans la dentelle: «La race blanche est en train de se suicider. [...] Quand vous créez mille emplois aux Indes ou au Bengladesh, vous aidez beaucoup ces pays et créez un problème très limité en France» et il faut donc que les pays riches cessent d'aider les pays en voie de développement... pour terminer par une tirade dénonçant «le crétinisme rampant de certains de nos concitoyens, qui utilisent à peine deux cents mots [...] et encore je devrais dire deux cents borborygmes.»

Au-delà du cynisme, du mépris et du racisme que véhiculent ces déclarations, il faut y voir aussi la traduction, certes déformée, dans les sphères patronales, de la poussée lepéniste d'avril 2002.

Nous disions en 1998, après les déclarations de Jacques Calvet, que « les tentations autoritaires font leur chemin dans les têtes patronales ». Ce ne sont pas les propos de

Bébéar cet été qui risquent d'apaiser nos craintes. Bien au contraire.

De la parole aux actes...

Le Monde du 18 octobre 2002 nous apprend dans une dépêche que Marine Le Pen a assisté le 16 octobre, au siège de la société d'assurances AXA à Paris, à un colloque organisé par l'Institut Montaigne et HEC – débats sur le thème «Le Pen, les élites, le peuple». Le journal du soir précise que l'Institut Montaigne se définit comme «un espace de réflexion apolitique» et a été créé par Claude Bébéar fondateur et ancien PDG d'Axa...

Les liaisons dangereuses d'une fraction du patronat se précisent. Vigilance donc!

[septembe-octobre 2002]

9 novembre 2002), le secrétaire général Carl Lang ajoutant « ce sont des initiatives périphériques », sans en préciser le nombre. Néanmoins, on a pu observer quelques listes se situant dans une proximité évidente vis-à-vis du FN. Le MNR, lui, jusqu'à preuve du contraire, semble avoir été trop préoccupé par ses propres problèmes, c'est-à-dire à gérer son déclin...

Ainsi, dans le sud-est de la France, on signalait plusieurs listes marquées par la présence de militants du FN. L'hebdomadaire régional du Vaucluse (*Le Comtadin*) signalait, début novembre, la présence de trois listes proches du FN. À Avignon et à Orange, deux listes EMPI (Entreprises modernes et patronat indépendant) étaient présentées dans le giron du parti d'extrême droite, du côté des employeurs. La liste d'Avignon était conduite par un ancien conseiller municipal FN, Hubert Carme, lequel avait déjà été élu conseiller prud'homal en 1997 et avait siégé, d'après ses propres propos, « *pen-*

dant six ans [...] en toute légalité» (Libération, 9 novembre 2002). Celle d'Orange rassemblait plusieurs proches du maire FN de la ville, Jacques Bompard.

À Orange, se présentait par ailleurs une liste proche du FN du côté des salariés, à savoir la liste estampillée RST (Renouveau syndical des travailleurs) dans la section de l'encadrement. Sa tête de liste, Jean-Marie Allauzen, avait été directeur de campagne de Jacques Bompard. Le FN local avait pourtant dénié tout lien avec la liste RST. Cette liste a été invalidée, le 15 novembre, par le tribunal de grande instance d'Orange. La totalité des syndicats d'employés présents dans la section de l'encadrement – les cinq confédérations, l'UNSA et la FSU – avaient introduit un recours ensemble contre la liste, ce qui constituait un fait remarquable. Cependant, le tribunal n'a pas pris en considération les arguments invoqués par les syndicats plaignants, suivant lesquels une liste « soit déposée par un parti politique, soit prônant des discriminations » ne pouvait se présenter (sur la base de la loi antidiscrimination du 16 novembre 2001) aux élections prud'homales. En effet, le motif de l'invalidation de la liste était basé sur des irrégularités formelles : les cartes d'identité de trois des candidats étaient périmées.

À Lunéville, dans la Meurthe-et-Moselle, ce fut encore une liste intitulée EMPI (du côté des employeurs) qui a été invalidée par le tribunal d'instance de la ville. Ici, c'était le secrétaire départemental du FN, Bernard Thiry, qui avait un peu trop ouvertement bavardé dans la presse. Ainsi, il avait reconnu vis-à-vis du quotidien *L'Est républicain* (24 octobre 2002) présenter « une liste Front national déguisée » aux élections prud'homales. L'invalidation fut prononcée, le 13 novembre, sur la base de la disposition de la loi de 2002, interdisant à un parti politique ou encore « à une organisa-

tion prônant des discriminations» de déposer une liste. On peut cependant s'interroger sur les raisons qui ont poussé ce secrétaire départemental du parti lepéniste à parler aussi inconsciemment. S'agissait-il de pure bêtise, le FN devant se contenter du premier venu comme secrétaire, au moment de la scission avec les mégrétistes (quand M. Thiry avait été recruté à ce poste)? S'agissait-il d'une provocation? Ou alors d'une manière de détourner éventuellement l'attention d'autres tentatives d'infiltration moins évidentes, plus habiles, par exemple sous forme de présence de militants FN à titre individuel sur certaines listes syndicales?

[novembre-décembre 2002]

Annexes

APPEL DE SYNDICALISTES

Tous ensemble contre le fascisme et le racisme

Nous, syndicalistes, nous inquiétons de la progression menaçante du Front national. Ce dernier s'enracine dans les milieux populaires et ouvriers comme les élections de 1995 en témoignent.

Masquée derrière des propositions prétendument sociales, son orientation est basée sur la remise en cause de la protection sociale, du secteur public, de l'Éducation nationale, des libertés syndicales...

Pendant le mouvement social de novembre-décembre 1995, il n'eut pas de mots assez durs contre les syndicats «parasites» et le droit de grève des fonctionnaires.

Passant de la parole aux actes, les maires de Toulon et de Nice décidèrent la fermeture des Bourses du travail.

Le Front national appelle aussi ses militants à une vaste offensive dans tous les milieux socioprofessionnels, en créant parfois des «syndicats-FN» comme dans la RATP et la Police.

Il détourne le 1^{er} mai de sa signification et tente de se l'approprier en organisant ce jour là son propre défilé. La violence drainée par cette manifestation a déjà tué: à Paris, le 1^{er} mai 1995, Brahim Bouaram a été assassiné au passage du cortège fasciste.

Nous syndicalistes affirmons ensemble:

La vigilance s'impose devant les menées de ces forces démagogiques et racistes qui cherchent à nous diviser pour mieux vaincre.

Le 1^{er} mai doit rester cette journée de lutte où travailleurs et chômeurs, français et immigrés, hommes et femmes, se retrouvent solidaires. L'extrême droite n'y a pas sa place.

Le danger renaît, profitant de la crise et de son cortège de misère; nous réaffirmons donc ici que les luttes syndicales et antifascistes sont indissociables et que notre combat doit en être l'illustration quotidienne.

Saint-Denis (93), mars 1996

Au 15 décembre 1996, 1 600 signatures étaient recueillies (CGT: 33%; FSU: 21%; SUD: 16%; CFDT: 11%; SNUI: 7%; UNEF: 4%; non syndiqués: 6%; FO: 2%). Nous avons également reçu des signatures de structures syndicales parmi lesquelles: CGT Montpellier, FSU Hérault, SGEN-CFDT Montpellier, SNUDDI Montpellier, SNUI Montpellier, SNUipp-FSU Hérault, SPASET Montpellier, SUD-PTT Languedoc-Roussillon, UD-CFDT Montpellier, CGT Santé Nancy, CNT, Nancy FSU Nancy, SNES-FSU Nancy, SNESUP-FSU Nancy, SUD-PTT Nancy, UNEF Nancy, UNEF-ID Nancy, CFDT-SNTU Annecy, SNUASEN (Syndicat national unitaire des assistants sociaux de l'Éducation nationale, FSU Paris), SNUI (national), SUD-PTT (national), SGEN-CFDT Paris 20°, SNUipp-FSU Paris 20°, CFDT-Banques, CFDT-Finances, FTP, CNT-AIT Amiens, UD-CGT Poitiers, Fédération santé et action sociale CGT Montreuil.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Il s'agit de textes dont *ISA* a rendu compte et qui n'ont pas été cités dans ce livre.

Déclarations et motions de congrès de syndicats

Conférence de presse CGT transports (juin 1996); CA-FCPE (août 1996); UNIOPSS (septembre 1996); Conseil économique Ile-de-France (février 1997); FSU, conseil fédéral (septembre 1996, décembre 1997); FGTE-CFDT (novembre 1996); SUD-PTT (décembre 1996); UPSM-CFDT (février 1997); SNES-FSU (mars 1997); UFICT-CGT Chimie (mai 1997); SNUipp-FSU 54 (septembre 1997); FSU, congrès (décembre 1997); SNUI, congrès (décembre 1998 et juin 2001); CFDT, congrès (décembre 1998); SUD PTT, congrès (novembre 1999); FGTE-CFDT, congrès (mai 2000)... Et de nombreuses déclarations en avril 2002.

Articles, dossiers de presse

Diffusion de l'appel: bulletin mensuel d'informations de l'UD des syndicats ouvriers CGT de l'Ariège (mai 1996); SUD (octobre 1996); SGEN-CFDT Val-de-Marne (mars 1997).

Revues syndicales

Secteur espace vie syndicale CGT (juillet 1996); FO-Caisses d'Épargne (septembre 1996); Le Peuple (CGT, octobre 1996, novembre 1996, avril 1997, juin 1997, octobre 1997); L'Enseignant (SE-FEN, novembre 1996); Pour Info (FSU, décembre 1996); Syndicalisme hebdo (CFDT, décembre 1996, avril 1997); CGT-Cheminots (décembre 1996); Fenêtres sur cours (SNUipp FSU, janvier 1997); SNPES-PJJ-FSU (février 1997); PTT-FO Ile-de-France (février 1997); Options (UGICT-CGT, janvier 1997, avril 1997); L'Unité (SNUI, mars 1997); L'Hebdo (CGT, mars 1997, avril 1997); Tribune de l'immigration (CGT, mars 1997); SUD-Rail (mars 1997); CFDT Magazine (avril 1997, juillet 1997); Tous ensemble (CFDT, avril 1997); SUD-PTT (mai 1997); La Vie syn-

dicale (SNADGI-CGT, avril 1997); Le Peuple (CGT, février 1998, avril 1998); L'Hebdo (CGT, mai 1998, mai 1999); VO (CGT, avril 1998); CFDT magazine (mai 1998, mai 2001); Solidaires (Groupe des 10, avril-mai 1998); Trait d'union 63 (CFDT, novembre 1998); Syndicalisme hebdo (CFDT, octobre 1999, septembre 2000); CFDT Info (UD 34, janvier 2001); CFDT Transports Route (FGTE CFDT, mai 2002).

Autres

Police et Société (octobre 1996); FCPE (décembre 1996); Pratiques (SMG, décembre 1996); Force ouvrière et le Front national, Nicolas Sauger, avant-propos de René Mouriaux, Cevipof, 1997, repris dans ISA, septembre-octobre 1997; Le racisme au travail, Philippe Bataille, La Découverte, 1998; Mauvais Temps, dossier «Un nouvel ordre social-national », Syllepse, 1998; Pétition à l'initiative du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), «Contre la banalisation du négationnisme » (juin 1998); Solidaires Unitaires au Trésor, mai 1998; Territoires, septembre 1999; Attac, «Extrême droite et mondialisation », juin 2002.

VISA POUR ISA

Informations syndicales antifascistes, ISA, depuis mars 1996, a fait du chemin: vingt et un numéros, des dossiers, des numéros spéciaux, l'organisation d'une troisième rencontre « enseignante » en février 2000; autant de pierres qui ont contribué à élever un mur de résistance face aux tentatives de pénétration de l'extrême droite dans le champ syndical.

La scission du FN et ses conséquences dévastatrices pour les deux frères ennemis a changé la donne : recul électoral, décrédibilisation des deux factions, tout cela nous a donné «un peu d'air».

Néanmoins les idées racistes et d'exclusion perdurent et le dégoût d'une certaine forme de politique, renforcé par l'éclatement d'un certain nombre d'affaires qui touchent les grands partis, reste profond; le niveau élevé des abstentions aux élections tant nationales (référendum) que partielles est là pour en témoigner.

La situation en Autriche, en Belgique et en Italie nous rappelle que le reste de l'Europe n'est pas non plus hors d'atteinte de la contamination fasciste.

La vigilance reste donc de rigueur et pour ce faire, dans cette situation toute en demi-teinte, la rédaction d'ISA a décidé de se structurer en association: «Vigilance et initiatives syndicales antifascistes (Visa)» est donc née.

Elle édite *ISA*, elle proposera aux structures syndicales et associatives des formations éducatives sur la question du fascisme.

Elle continuera l'effort engagé pour sortir plaquettes et dossiers sur des thèmes particuliers et, si possible, organisera des nouvelles rencontres de syndicalistes à l'instar des trois premières de 1997, 1998 et 2000.

Bien évidemment la «ligne éditoriale» d'ISA reste la même: information, pluralisme et ouverture à toutes les sensibilités du monde syndical et associatif.

Visa n'a donc qu'un but : démultiplier et renforcer l'audience de notre bulletin *ISA* et faire en sorte qu'il soit encore plus utile aux syndicalistes et associatifs qui s'en emparent dans leur lutte contre la peste brune.

Information syndicales antifascistes

Hervé Alexandre (FGTE-CFDT), Chantal Aumeran (SNUI), Christine Birnbaum (SNESup-FSU), Patrick Farfart (SNUipp-FSU), Franck Mahé (RIF Paris 19), Isabelle Nicolas, Françoise Pécoup, Jean-Jacques Petiteau, Jean-Paul Ravaux (SNPES-PJJ-FSU), Denis Turbet-Delof (SNUI), Jean-Louis Wichegrod (CGT Finances).

Isa c/o Visa
80-82, rue de Montreuil
75011 Paris
fax: 01-48-36-66-33
e-mail: visacom@club-internet.fr

10 numéros : 7,60 Abonnement de soutien : 15 ou plus Chèque à l'ordre d'ISA Une syllepse est une forme grammaticale qui privilégie les accords fondés sur le sens plutôt que sur la règle...

LES ÉDITIONS SYLLEPSE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Sida'venture Collectif

L'Homme cet inconnu?

Alexis Carrel, Jean-Marie Le Pen et les chambres à gaz Lucien Bonnafé. Patrick Tort

> La résistible ascension de F. Haine Ras l'front

Les nouvelles passerelles de l'extrême droite Thierry Maricourt

Négationnistes : les chiffonniers de l'histoire Collectif

> Fascisme et grand capital Daniel Guérin

Fascismes : un siècle mis en abîme Collectif

> Mauvais Temps Revue

L'extrême droite, l'École et la République Jean-Michel Barreau Égalité sans frontière

Les immigrés ne sont pas une marchandise Les Notes de la Fondation Copernic